

Iwona Piechnik

Université Jagellonne  
de Cracovie



# Noms modernes dans les langues anciennes : *Le Petit Prince* dans trois versions latines et en ancien français

*Le Petit Prince* occupe la seconde place parmi les livres les plus traduits dans le monde entier.<sup>1</sup> Il a ses versions non seulement en langues vivantes, mais aussi en langues mortes, comme le latin ou l'ancien français.

Il faut y noter que le nombre de trois traductions de ce livre en latin montre la popularité de cette langue ancienne aujourd'hui : par exemple, outre son enseignement, on peut entendre les *Nuntii Latini* diffusés à la radio en Finlande.<sup>2</sup> Il y a aussi des sites qui offrent des nouvelles en latin, p.ex. le journal d'actualité *Ephemeris*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. <http://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2017/04/07/37002-20170407ARTFIG00005--le-petit-prince-deuxieme-livre-le-plus-traduit-au-monde-apres-la-bible.php> (accès en décembre 2018).

<sup>2</sup> De courtes émissions hebdomadaires (diffusées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1989) portent sur les actualités internationales. Disponibles aussi sur Internet sur le site : <http://yle.fi/nuntii> (accès en décembre 2018).

<sup>3</sup> Dont l'adresse est : <http://ephemeris.alcuinus/net/index.php> (accès en décembre 2018). Son nom latin vient du grec ἐφήμερος 'quotidien ; éphémère'. Sa devise est : *Nuntii Latini Varsoviae nati, Latine scripti, per rete divulgati, ad omnia scitu digna spectantes*. Il a été créé en 2004 par le Polonais Stanisław Tekieli. Pour d'autres projets de ce type voir : <http://livelatinonweb.blogspot.com/> (accès en décembre 2018).

De nos jours, on peut donc observer le florissement de nouvelles formes de communication en latin, avec le développement du lexique et de la littérature en latin, y compris des traductions, surtout de la littérature d'enfance et de jeunesse, p.ex. *Pullus Nicolellus*<sup>4</sup>, *Vestes Novae Imperatoris*<sup>5</sup>, *Magus Mirabilis in Oz*<sup>6</sup>, *Ursus nomine Paddington*<sup>7</sup>, *Hobbitus ille*<sup>8</sup>, *Pinoculus*<sup>9</sup>, 2 romans de *Winnie*<sup>10</sup>, 2 romans sur *Alicia*<sup>11</sup>, 2 romans sur *Harrius Potter*<sup>12</sup>, etc. On peut trouver aussi des bandes dessinées, p.ex. 35 tomes d'Astérix<sup>13</sup>, 2 tomes de Tintin, 2 tomes de Snoopy, etc. De telles versions peuvent servir dans l'enseignement et dans la promotion de la culture classique, et elles sont très bien accueillies (cf. Verweij 2008).

Les traductions de la littérature pour adultes sont effectuées aussi, p.ex. *Superbia et odium*<sup>14</sup>, *Dominus Quixotus a Manica*<sup>15</sup>, *Rebilius Cruso*<sup>16</sup> (3 fois), *Fundus animalium*<sup>17</sup>, etc.<sup>18</sup> Sans compter de nombreux poèmes,

<sup>4</sup> *Le petit Nicolas* de René Goscinny et Jean-Jacques Sempé (1959), trad. en 2012.

<sup>5</sup> *Kejsereens nye Klæder (Les Habits neufs de l'empereur)* d'Hans Christian Andersen (1837), trad. en 1969.

<sup>6</sup> *The Wonderful Wizard of Oz (Le Magicien d'Oz)* de L. Frank Baum (1900), trad. en 1987.

<sup>7</sup> *A bear called Paddington (Ours Paddington)* de Michael Bond (1958), trad. en 1999.

<sup>8</sup> *The Hobbit (Le Hobbit)* de J.R.R. Tolkien (1937), traduit en 2012.

<sup>9</sup> *Le avventure di Pinocchio : storia di un burattino (Les Aventures de Pinocchio : histoire d'un pantin)* de Carlo Collodi (1881). En 2 traductions latines : *Pinoculus : liber qui inscribitur Le avventure di Pinocchio* (1950) et *Peregrinus ubique Pinoculus* (1992).

<sup>10</sup> *Winnie ille Pu = Winnie the Pooh = Winnie l'Ourson* d'A.A. Milne (1926), trad. en 1960. Et 2 traductions de *The House at Pooh Corner = La Maison de l'ours Winnie* (1928), comme *Domus Anguli Puensis* (1980) et *Winnie Ille Pu semper ludet* (1998).

<sup>11</sup> *Alicia in Terra Mirabili = Alice in Wonderland = Les Aventures d'Alice au pays des merveilles* de Lewis Carroll (1865), trad. en 1964. *Aliciae per speculum transitus = Through the looking glass, and what Alice found there = De l'autre côté du miroir* (1871), trad. en 1966.

<sup>12</sup> *Harrius Potter et philosophi lapis = Harry Potter and the philosopher's stone = Harry Potter à l'école des sorciers* (1997) et *Harrius Potter et camera secretorum = Harry Potter and the chamber of secrets = Harry Potter et la chambre des secrets* (1998). Traduits respectivement en 2003 et 2007.

<sup>13</sup> Dont 2 premiers traduits en 1968 : *Asterix Gallus (Astérix le Gaulois, 1961)* et *Asterix et falx aurea (La serpe d'or, 1962)*.

<sup>14</sup> *Pride and prejudice (Orgueil et préjugés)* de Jane Austin (1813), trad. récemment (sans date) et publié sur le site d'*Ephemeris* : <http://ephemeris.alcuinus.net/superbia.php?id=224> (accès en décembre 2018).

<sup>15</sup> *Don Quijote de la Mancha* de Miguel Cervantes Saavedra (1605-1615), trad. en 1998.

<sup>16</sup> *Robinson Crusoe (Robinson Crusoé)* de Daniel Defoe (1719), trad. en 1884 et re-trad. en 1907 et 1928.

<sup>17</sup> *Animal farm (La Ferme des animaux)* de George Orwell (1945), trad. récemment (sans date) et publié sur le site : <https://web.archive.org/web/20090626002725/http://phaselus.org.uk/FF.html> (accès en décembre 2018).

<sup>18</sup> Voir la liste actualisée sur le site : [https://en.wikipedia.org/wiki/List\\_of\\_Latin\\_translations\\_of\\_modern\\_literature](https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_Latin_translations_of_modern_literature) (accès en décembre 2018).

dont les premières traductions sont *Jabberwocky*<sup>19</sup> et *Carmen Hiawathae*<sup>20</sup>. Mais plus rarement des pièces de théâtre, p.ex. *Julius Caesar* (*Jules César*) de Shakespear en 1856.

Le latin semble donc être toujours une langue toujours vivante : on l'utilise et on la développe<sup>21</sup>. En fait, actuellement, il faut parler du « néo-latin » (cf. Sacré & Papy 2012).

C'est pour cela que nous voulons jeter un cou d'œil sur les noms de diverses inventions modernes (surtout celles du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle) dans les trois traductions latines et en ancien français.

Pour faciliter la lecture nous traduisons les termes latins et ceux en ancien français uniquement quand ils ne sont pas transparents pour un lecteur francophone moderne. Tous les autres, facilement déchiffrables par leur ressemblance au français d'aujourd'hui, sont laissés tels quels. Dans toutes les versions, la ponctuation est presque la même que dans la langue française d'aujourd'hui.

Puisque la traduction en ancien français présente l'état de la langue au XII<sup>e</sup> siècle où le système à deux cas (sujet et régime) était encore en usage (il s'effaçait dès le XIII<sup>e</sup> siècle), on peut rencontrer, dans le texte, les deux formes, donc nous les notons toutes, sauf si seulement l'une d'elles est trouvable.

La suite de la présentation des exemples est :

- 1) l'original français,
- 2) la version en ancien français (XII<sup>e</sup> siècle) de Gérard Taverdet (2017),
- 3) la traduction latine d'Auguste Haury – chronologiquement elle est la première (publiée en 1961),
- 4) la traduction latine d'Alexander Winkler, chronologiquement la seconde (publiée en 2010),
- 5) la traduction de Franz Schlosser, la plus récente (2015).

## Inventions modernes

### ★ aiguilleur

Le Petit Prince rencontre l'aiguilleur dans le chapitre XXII, et ce mot y apparaît 7 fois.

Bien sûr, il s'agit d'un agent « des chemins de fer chargé d'opérer les changements de voie à l'aide des commandes agissant sur les aiguillages »

---

<sup>19</sup> Dans le roman *Through the looking glass, and what Alice found there* (*De l'autre côté du miroir*) de Lewis Carroll (1871). Traduit en 1881 et retraduit en 1937.

<sup>20</sup> *The Song of Hiawatha* (*Le Chant de Hiawatha*) de Henry Wadsworth Longfellow (1855). Traduit en 1862.

<sup>21</sup> Certes, on ne doit pas oublier que le latin se développait aussi au Moyen Âge (le latin médiéval, particulièrement avec sa variante ecclésiastique) où il avait le statut de la langue universelle et internationale en Europe. Dans les périodes postérieures, le latin a perdu sa popularité sans pourtant s'effacer de l'usage professionnel et littéraire.

(TLFi). Ce terme est attesté en 1845<sup>22</sup>, donc les traducteurs ont dû trouver d'autres équivalents :

★ anc. fr. d'abord : *cil qui prestoit voie és chars fumanz* (AF74) 'celui qui disposait la voie des chars fumants'<sup>23</sup>, ensuite la version abrégée – *cil qui prestoit voie* – est utilisée 6 fois.

★ Haury : *biviorum curator* 'chargé/responsable de deux voies' (LH64). Dans le reste du chapitre, elle s'abrège : *Cur[ator]*.

★ Winkler : *vir quidam, cui deverticorum ferriviariorum cura mandata erat* 'un certain homme, à qui le soin des chemins de fer écartés était confié' (LW72), puis *vir a deverticulis ferriviariis* 'homme des chemins de fer écartés' (LW72). Ces deux formes apparaissent 1 fois. Puis, jusqu'à la fin du chapitre, la forme s'abrège : *a deverticulis* '[celui] des chemins écartés' (LW72–73) et apparaît plusieurs fois.

★ Schlosser : *deverticulis ferriviariis praepositus* 'commandant des chemins de fer écartés' (LS78–79), et 2 fois : *ferriviariis praepositus* 'com-mandant des chemins de fer' (LS78).

Toutes les solutions des traducteurs sont donc descriptives.

### ★ avion (et piloter)

Le mot fr. *avion* a été forgé en 1875 du lat. *avis* 'oiseau' par Clément Ader (1841–1925), ingénieur français et pionnier de l'aviation. Ader l'a utilisé d'abord dans la documentation du brevet d'invention de son appareil de locomotion aérienne ; ensuite, depuis 1913, ce mot a remplacé le terme *aéroplane* (< *aéro-* < lat. *aer* < anc. gr. *ἀήρ* 'air' + *planer* < lat. *planus* 'plat, plan'), utilisé depuis 1855 (cf. PR & TLFi).

Ce terme apparaît 7 fois dans le livre (F11, 17, 18, 96).

Dans les traductions, le plus souvent, il est rendu comme :

★ anc. fr. : *nef volant* (AF10, 15, 16, 76),

★ Haury : *volucris machina* (LH2, 7) 'machine ailée' et *machina* (LH8, 66),

★ Winkler : *aeroplanum* (LW13, 14, 74),

★ Schlosser : *aëroplanum* (LS8, 14) et *aëronavis* 'aéronef' (LS14, 81).

D'entre les passages qui contiennent ce mot, il vaut la peine d'en regarder deux :

★ Dans le premier chapitre, le narrateur raconte son choix de métier et il utilise le verbe *piloter* : *j'ai appris à piloter des avions* (F11).<sup>24</sup>

Le verbe *piloter*, attesté en 1484 dans le sens 'diriger un bateau en tant que pilote', vient du nom *pilote*, attesté depuis 1339 dans le sens 'celui qui

<sup>22</sup> L'*aiguilleur* dérive du verbe *aiguiller*, attesté au XIII<sup>e</sup> siècle dans le sens de 'coudre' (< *aiguille* < bas lat. *acucula* < lat. *acus*) et en 1853 comme 'diriger (un train) d'une voie sur une autre par un système d'aiguillage' (PR).

<sup>23</sup> Ici : 'ceux qui dégagent de la fumée'.

<sup>24</sup> Il faut dire aussi que le mot *pilote* n'apparaît pas du tout dans le texte du *Petit Prince*!

dirige un bateau' (cf. PR & TLFi).<sup>25</sup> Plus tard, le nom et son dérivé verbal ont élargi leurs significations vers 'guide(r)', en passant de la navigation par eau vers la collectivité sociale, et plus tard, avec le progrès technologique, vers d'autres véhicules. Dans les traductions :

★ anc. fr. : *et apris à feire nagier les nes volanz* (AF10) : 'et j'ai appris à faire nager des nefes volantes',

★ Haury : *et volucres machinas regere didici* (LH2) : 'et j'ai appris à diriger/conduire des machines ailées',

★ Winkler : *artem volandi didici* (LW8) : 'j'ai appris l'art de voler',

★ Schlosser : *Didici aëroplana gubernare* (LS8) : 'j'ai appris à diriger/conduire les aéroplanes' – le choix du verbe lat. *gubernare* 'diriger un navire, tenir le gouvernail' contient cette signification particulière de la navigation par le timonier (cf. Gaffiot 1934 : 727-728).

En somme, en anc. fr. et chez Schlosser on voit une référence à la navigation par eau, tandis que Haury et Schlosser ont choisi des termes plus généraux.

★ Et dans le chap. III, dans un dialogue entre le Petit Prince et le pilote, quand ce premier regarde l'avion et s'étonne :

		commentaire
original	- <i>Qu'est-ce que c'est que cette chose-là ?</i> - <i>Ce n'est pas une chose. Ça vole. C'est un avion. C'est mon avion</i> (F17)	La répétition du terme
anc. fr.	« <i>Quex est cist engins ?</i> - <i>Ma nef n'est mie uns engins ; ele vole ; ele est com oisiax. Est ma nef volanz.</i> » (AF15)	La description <i>com oisiax</i> 'comme oiseau' simplifie la compréhension
Haury	<i>REG.</i> - <i>Quidnam rei hoc est?</i> <i>A.</i> <sup>26</sup> - <i>Haec non res est - volat enim - sed volucris quaedam, mea volucris machina</i> (LH7)	La description <i>volucris quaedam</i> 'une sorte d'oiseau' est simplificatrice aussi
Winkler	- <i>Quid istuc rei est? inquit.</i> - <i>Non est &lt;res&gt;. Volat. Est aeroplanum. Est aeroplanum meum</i> (LW13)	La répétition du terme comme dans l'original
Schlosser	« <i>Quidnam</i> », <i>inquit</i> , « <i>hoc est rei?</i> » « <i>Non est res. Volat. Aëronavis est. Est aëronavis mea.</i> » (LS14)	La répétition du terme comme dans l'original

Les versions en anc. fr. et chez Haury tendent vers la description explicative du terme pour simplifier sa compréhension, même au détriment du maintien du style.

<sup>25</sup> Le mot même *pilote* est emprunté à l'italien *pilota* (< lat. médiéval *pillottus*) ~ *pedota* (< lat. médiéval \**pedota* < gr. πηδότης 'timonier' < gr. πηδόν 'la partie plate de la rame, gouvernail (au plur.)') (cf. TLFi, FEW VIII : 147-148, Bailly 1935 : 1551). Éventuellement croisé avec πύλη 'battant d'une porte ; porte ; passage, isthme, détroit, conduit' (Treccani, Bailly 1935 : 1702).

<sup>26</sup> L'abréviation *A.* chez Haury n'est pas celle de l'aviateur, mais de *Antonius* (= *Antoine*). On voit la pleine forme de cette abréviation à la page LH3.

### ★ ballet d'opéra

Dans le chap. XVI, le narrateur décrit le travail des allumeurs de réverbères qui faisaient de la lumière à tour de rôle, quand la nuit tombait dans le monde entier : *Les mouvements de cette armée étaient réglés comme ceux d'un ballet d'opéra* (F72).

Dans cette description assez poétique, il y a deux termes qui sont plus modernes : *ballet* et *opéra*, empruntés à l'italien au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles respectivement (cf. PR & TLFi)<sup>27</sup>. Par conséquent, les traducteurs ont dû trouver d'autres moyens de les décrire avec d'autres mots :

★ anc. fr. : *Li esmouvoir de cest grant ost erent mesuré com cez qui caroloient en les corz et jex des rois* (AF59) – 'Les mouvements de cette grande armée étaient mesurés comme ceux qui dansaient la carole<sup>28</sup> dans les cours et jeux des rois<sup>29</sup>,

★ Haury : *Sic enim exercitus ille quasi chorus in theatro ad numerum se movebat* (LH48) – 'Ainsi donc cette armée se mouvait-elle comme danseurs<sup>30</sup> au théâtre en cadence',

★ Winkler : *Hae accensorum copiae ita instructae erant ut saltatorum greges qui in theatro ducunt chorus* (LW56) – 'Ces troupes de soldats étaient ainsi dressées comme des troupes de danseurs qui conduisent les danses au théâtre',

★ Schlosser : *Lucificum exercitus se movebat more pantomimorum in theatro se moventium* (LS61) – 'L'armée produisant la lumière se mouvait à la manière des pantomimes se mouvant au théâtre'.

Toutes les versions latines évoquent le théâtre (avec les danses ou pas), tandis que celle en anc. fr. fait penser à des divertissements pratiqués dans les cours seigneuriales au Moyen Âge : les danses et le jeu d'échecs.

<sup>27</sup> Le *ballet* est emprunté à l'ital. *balletto* 'ballet' (< *ballo* 'bal' < *ballare* 'danser'), attesté depuis le XVI<sup>e</sup> s. au sens de : 'petit bal', 'action scénique, danse mimée qui accompagne la musique' et 'la musique elle-même'.

L'*opéra* est emprunté à l'ital. *opera* 'œuvre', attesté comme terme de musique depuis 1639. Dans la 2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s., ce mot avait aussi deux significations : 'chose excellente' et 'chose difficile' (TLFi).

<sup>28</sup> La carole est une danse ancienne en forme de ronde accompagnée de chants (cf. TLFi). Son origine incertaine peut remonter au gr. χορός (> lat. *chorus* ; cf. infra).

<sup>29</sup> Le « jeu des rois », c'est le jeu d'échecs – le mot *échec* est emprunté au persan *šāh* 'roi' (aujourd'hui ce titre des rois d'Iran s'écrit en fr. : *chah*, *shah* ou *schah*, par l'inter-médiaire de l'arabe ; on le voit aussi dans l'expression *échec et mat* < arabe *as-sāh māt(a)* 'le roi est mort' (cf. TLFi). Ce jeu est né en Inde du Nord vers le VI<sup>e</sup> s. et a vite gagné la popularité, en voyageant à travers la Chine, le Moyen-Orient et le Proche-Orient (y compris l'Iran et les pays arabes) et le Bassin méditerranéen. L'Europe l'a découvert vers le X<sup>e</sup> s. par l'intermédiaire des Arabes ayant conquis l'Espagne. Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le jeu, l'échiquier et les pièces y ont un peu évolué, en s'occidentalissant et en devenant un divertissement préféré de l'aristocratie féodale, même si l'Église le condamnait à l'époque (cf. Pastoureau 2010 et 2012).

<sup>30</sup> Lat. *chorus* (<) : '1. danse en rond, en chœur ; 2. troupe qui danse en chantant, chœur ; troupe dansante ; 3. troupe en général, cortège, foule' (cf. Gaffiot 1934 : 302).

★ **banque**

Dans le chap. XIII, le Petit Prince rencontre le businessman qui, à propos de la possession des étoiles, dit : *je puis les placer en banque* (F60).

Le terme fr. *banque* vient de l'italien *banca* 'banc', puis 'comptoir des changeurs', et il n'est entré dans la langue française qu'au XV<sup>e</sup> siècle (cf. PR & TLFi). Néanmoins, des institutions similaires existaient déjà dans l'Antiquité, p.ex. en Mésopotamie, en Égypte, en Grèce et dans l'Empire Romain (voir p.ex. Cruchon 1879).<sup>31</sup>

★ anc. fr. : *les puis porter au changeor* (AF48), donc au changeur,

★ Haury : *apud argentarium deponere possum* (LH39) : il peut s'agir soit du lat. *argentarium* 'armoire à serrer l'argenterie' soit du lat. *argentarius* 'banquier',

★ Winkler : *In arca autem ponere possum* (LW46) : dans le coffre, dans l'armoire,

★ Schlosser : *In mensa nummularia autem deponere possum* (LS50) : 'table/comptoir de changeur/banquier'.

Dans l'Empire Romain, la boutique de banquier (donc 'banque') était : *taberna/mensa argentaria/nummularia*. Ensuite les adjectifs se sont substantivisés : *argentaria* et *nummularia* (Andreau 1987 : 73). Ce premier servait plutôt au change et au dépôt, l'autre – à la vérification des monnaies, puis au change aussi. Les tables/comptoirs/boutiques des banquiers (*argentarii* et *nummularii*) se trouvaient d'abord sur les marchés et les places (forums), puis aussi autour et dans les temples<sup>32</sup> où l'on pouvait trouver plus de clients (surtout pèlerins) voulant changer ou déposer l'argent ou bien vérifier les pièces de monnaie.

<sup>31</sup> On peut le voir aussi p.ex. dans l'Évangile de Luc (Lc 19:12-26), dans une parabole où un roi remet l'argent à ses serviteurs et, au bout d'un certain temps, il leur demande ce que leurs affaires avaient rapporté. Et à celui qui a gardé la somme enveloppée dans un linge, le roi dit (Lc 19:23) : *και δια τι ουκ εδωκας το αργυριον μου επι την τραπεζαν και εγω ελθων συν τοκω αν επραξα αυτο* (*Textus Receptus*) = *et quare non dedisti pecuniam meam ad mensam et ego veniens cum usuris utique exegissem illud* (*Vulgate*) – nous voyons qu'en grec et en latin, c'est une « table » en tant que comptoir de banquier. Dans les traductions françaises les plus populaires : *Pourquoi donc n'as-tu pas confié mon argent à la banque ? À mon retour, je l'aurais retiré avec un intérêt* (*La Bible de Jérusalem* 1998/2015) = *alors pourquoi n'as-tu pas mis mon argent à la banque ? À mon arrivée, je l'aurais repris avec les intérêts* (*La Bible : traduction officielle liturgique* 2013).

<sup>32</sup> Nous voyons des « tables » de ce type aussi lors de l'expulsion des marchands du Temple dans l'évangile de Jean : Jésus y a trouvé les *changeurs assis* = gr. *τους κερματιστας καθημενους* = lat. *nummularios sedentes*, donc Il *dispersa la monnaie des changeurs, et renversa les tables* = gr. *των κολλυβιστων εξεχεεν το κερμα και τας τραπεζας ανεστρεψεν* = lat. *nummulariorum effudit aes et mensas subvertit* (J 2:14-15), en disant : *ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic* = gr. *μη ποιειτε τον οικον του πατρος μου οικον εμποριου* = lat. *nolite facere domum Patris mei domum negotiationis* (J 2:16). Et selon Matthieu : Il renversa les *tables des changeurs* = gr. *τας τραπεζας των κολλυβιστων κατεστρεψεν* = lat. *mensas nummulariorum* (Mt 21: 12).

En grec d'aujourd'hui, la banque est toujours *τράπεζα*, et en néolatin : *argentaria*.

### ★ bouteille

Dans le chap. XII, le Petit Prince visite la planète d'un buveur morne et silencieux, assis *devant une collection de bouteilles vides et une collection de bouteilles pleines* (F55).

La 1<sup>re</sup> attestation de ce terme ne date que de 1230 (cf. PR). Il vient du bas lat. *buttacula* < lat. *buttis* 'tonneau, outre'.

Dans les traductions, ce passage se présente ainsi :

★ anc. fr. : *contre moltes plainnes **boteilles** que l'an n'en puet esmer le nonbre* (AF44) – le traducteur a omis les bouteilles vides et a peut-être fait un anachronisme en choisissant ce terme,

★ Haury : *binis **lagonarum** copiis, altera inanium, altera plenarum, circumfusum* (LH34) – lat. *lagona* (*lagoena, lagona*) 'cruche',

★ Winkler : *ante vacuas plenasque **lagoenas*** (LW42)

★ Schlosser : *ante magnum numerum **flasconum** plenorum vacuorum-que* (LS45) – bas lat. *flasco* (aussi *flasca*) < germanique *flaska* 'broc, pichet'. De l'étymon latin, le descendant français est *flacon*, attesté en 1314 (cf. PR). Aussi de cet étymon germanique, par l'intermédiaire de l'italien, le français possède-t-il *fiisque* (< it. *fiiasco*) et *fiisque* (< it. *fiasca*).

Il est à remarquer aussi que dans aucune traduction, on ne voit de répétition presque symétrique du terme que l'on voit dans l'original (ce qui en accentue fortement l'effet de la misère du buveur).

### ★ breveter

Dans le chap. XIII, le businessman dit : *Quand tu as une idée le premier, tu la fais breveter : elle est à toi* (F60).

Le verbe *breveter* n'est attesté qu'en 1751 (PR). Il est issu du *brevet*<sup>33</sup> ('écrit, billet'), dérivé diminutif du substantif *bref* 'rescrit, lettre officielle' (< lat. adj. *brevis* 'court, bref ; abrégé'. L'idée de *brevet d'invention* date de 1791 (PR & TLFi), donc les traducteurs ont dû décrire ce phénomène d'une autre façon :

★ anc. fr. : *Quant une antante as premiers, tu **quiens une charte** : l'antante est toe* (AF48),

★ Haury : *Ubi machinationem aliquam invenis, **modo in tabulas publicas referendam caveris, tua est*** : 'lorsque tu inventes une disposition ingénieuse, pourvu que tu en graves les rapports dans les registres publics, elle est à toi' (LH39).

★ Winkler : *Si quid primo tibi in mentem venit et si **rem abs te inventam esse litteris testaris, tua est*** : 'si une chose est venue d'abord à ton esprit et si tu témoignes par écrit que la chose a été inventée par toi, elle est à toi' (LW46),

★ Schlosser : *Si quid primus excogitavisti, **inventum tuum iure tutum redditum tuum est*** : 'Si tu as été le premier à concevoir quelque chose, ton invention, de retour protégée par le droit, est à toi' (LS49-50).

<sup>33</sup> Attesté pour la 1<sup>re</sup> fois en 1160 (selon TLFi) ou à la fin du XIII<sup>e</sup> s. (selon PR).



On peut voir partout l'idée du témoignage par écrit, au mieux en public.

★ **bridge, golf, politique, cravate**

À la fin du chap. I, le narrateur dit qu'à l'âge adulte, chaque fois qu'il rencontrait une autre « grande personne », il devait lui parler dans le style des « grandes personnes » : *Je lui parlais de bridge, de golf, de politique et de cravates* (F11).

Le bridge est un jeu de cartes (au nombre de 52) auquel 4 personnes participent, opposées 2 à 2. Ce terme n'est entré dans le vocabulaire français qu'au XIX<sup>e</sup> siècle (cf. TLFi)<sup>34</sup>, quand ce jeu est devenu populaire hors de la Grande Bretagne. Le mot anglais *bridge* veut dire 'pont', peut-être parce que l'un des joueurs prête la main à son partenaire, en faisant ainsi une sorte de pont (cf. TLFi).

Le golf est d'origine écossaise<sup>35</sup> et son entrée dans le vocabulaire français date du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. TLFi),

La politique est un mot ancien, emprunté par l'intermédiaire du latin tardif au grec πολιτική 'science des affaires de l'État, affaires de l'État' (cf. TLFi), mais ses origines remontent au grec ancien (πολιτικός 'politique [adj.], civique' < πολίτης 'citoyen' < πόλις 'cité'). Cependant, le sens moderne de ce mot n'est né que tardivement et le TLFi nous informe de cette évolution en français : env. 1268 'science et pratique du gouvernement', et au XVII<sup>e</sup> s. aussi, entre autres, 'manière particulière de gouverner, principes d'action, conduite dans le domaine public ; manière d'agir, conduite dans un domaine privé ; habileté, subtilité dans la conduite' (cf. TLFi).

La cravate vient de l'ethnonyme *croate* et date du XVII<sup>e</sup> siècle : avec ce terme on désignait d'abord 'cavalier croate', c'est-à-dire soldat de la cavalerie légère d'origine croate au service du roi de France ; ensuite ce mot s'est répandu en tant que nom d'une bande de tissu portée autour du cou par ces cavaliers (cf. TLFi).

Puisque cette phrase contient quelques éléments modernes, les traducteurs ont dû les compenser avec d'autres moyens descriptifs :

★ anc. fr. : *Je li parloie de cartes as ponz, dou jeu as pertuis, des rois et des ducs ou des panonciax* (AF11).

★ Haury : *de chartulis (quam pontis lusionem vocant), de pila Scotica, de re publica focalibusque loquebar* (LH3)

★ Winkler : *Loquebatur de eo ludo, qui a ponte nomen habet, de pilamalleo, de rebus publicis, de focalibus* (LW9)

★ Schlosser : *Loquebar cum his (...) de ludo chartulario (lingua Britannorum Bridge appellato), de pilae malleique ludo, de re politica, de focalibus Croatis* (LS9).

<sup>34</sup> Même si le jeu même, d'origine probablement orientale et/ou russe, est un peu plus ancien.

<sup>35</sup> Le jeu date du XIV<sup>e</sup> siècle, mais le mot date du XV<sup>e</sup> (écossais *gouf*), et son origine est probablement germanique (cf. [www.etymonline.com/word/golf#etymonline\\_c\\_9029](http://www.etymonline.com/word/golf#etymonline_c_9029), accès en décembre 2018).

	bridge	golf	politique	cravate
anc. fr.	<i>cartes as ponz</i> 'cartes à ponts'	<i>jeu as pertuis</i> 'jeu de trous'	<i>rois et ducs</i>	<i>panonciax</i> 'panneaux, petits pans'
Haury	<i>chartulae (quam pontis lusionem vocant)</i> 'petits papiers (que l'on appelle jeu des ponts)'	<i>pila Scotica</i> 'balle écossaise'	<i>res publica</i> 'chose publique'	<i>focalia</i> 'bandes d'étoffe autour du cou'
Winkler	<i>ludus, qui a ponte nomen habet</i> 'jeu qui a le nom d'un pont'	<i>pilamalleus</i> < <i>pila</i> 'balle' + <i>malleus</i> 'marteau'	<i>res publicae</i> 'choses publiques'	<i>focalia</i> 'bandes d'étoffe autour du cou'
Schlosser	<i>ludus chartularius (lingua Britannorum Bridge appellatus)</i> 'jeu à papiers (appelé Bridge dans la langue des Britanniques)'	<i>pilae malleique ludus</i> 'jeu de la balle et du marteau'	<i>res politica</i> 'chose politique'	<i>focalia Croata</i> 'bandes d'étoffe croates, portées autour du cou'

Quelques remarques par rapport aux termes ci-dessus :

✦ le **bridge** est rendu, le plus souvent, comme jeu à cartes, mais son nom anglais n'est pas resté sans écho et il est même traduit littéralement en ancien français, ainsi que chez Haury et Winkler.

✦ le **golf** a des descriptions qui se réfèrent à la forme du terrain indispensable pour ce jeu (trous) et à ses instruments (balle et marteau).

✦ la **politique** en anc. fr. est une simple explication des actions « des rois et des ducs », par contre dans les versions lat., les termes semblent choisis un peu plus dignement : chez Haury et Winkler c'est une « chose publique » et seulement chez Schlosser elle est une « chose politique ».

✦ la **cravate** en anc. fr. est rendue comme « petit pan », qui serait une continuation du lat. *panniculus* 'lambeau d'étoffe', diminutif de *pannus* 'morceau d'étoffe' (d'où le fr. *pan*), donc c'est un terme très général. Dans toutes les versions latines, c'est *focale*, c'est-à-dire une bande de tissu que l'on mettait autour du cou pour protéger la gorge. Antoine Mongez (1818) décrit cette pièce d'habillement romain ainsi :

On voit sur la colonne Trajane les soldats Romains porter autour du cou une espèce de cravate dont les bouts sont très-apparens. (...) Il servoit à défendre du froid le cou et les oreilles. (...) A Rome, du temps d'Horace, les malades et ceux qui vivoient dans la mollesse, étoient les seuls qui en fissent usage (...). Aussi les Romains virent-ils avec indignation Néron porter habituellement ce linge, qui annonçoit ordinairement la convalescence, ou du moins une foible complexion. Suétone, qui nous apprend ce fait, désigne la cravate par le mot *sudarium*, employé le plus souvent pour caractériser le linge ou le mouchoir qui servoit à essuyer la sueur du visage (...) Ainsi l'on ne peut attribuer qu'à la rigueur du climat de la Germanie l'usage que firent du *focale*, ou *sudarium*, les

légions de Trajan. Au reste, si j'ai parlé ici du *focale*, c'est à cause de sa ressemblance avec le linge que portoient autour du cou les religieux (...). Ils s'en servoient autant pour éviter le frottement de leur robe de laine autour du cou, que pour se défendre du froid. Les malades et les convalescens de Rome ont pu avoir aussi les mêmes motifs. (Mongez 1818 : 295–296).

### ★ **businessman**

Le chap. XIII montre une autre visite intéressante du Petit Prince : *La quatrième planète était celle du businessman* (F57). Outre tout le chap. XIII, ce mot apparaît aussi dans le chap. XIV (F62, 64), dans le chap. XVI (F72) et dans le XXVI (F109).

Cet anglicisme composé de *business* 'commerce, affaires' + *man* 'homme' n'est entré dans la langue française qu'en 1871 (cf. PR & TLFi). Les puristes français recommandent actuellement de lui substituer le terme « homme d'affaires ». Les traducteurs ont dû inventer d'autres solutions :

★ en anc. fr., le businessman est : *lonbarz* ~ *lonbart* (AF45–49, 53, 58, 87) – la différence des deux formes résulte de la dichotomie du cas-sujet et du cas-régime. Il s'agit du lombard < anc. fr. *lonbart* ~ *lombart* < lat. médiéval *longobardus* : au Moyen Âge, c'était un banquier « prêteur sur gage, le plus souvent originaire de Lombardie » (TLFi), ou tout simplement « prêteur à intérêts, usurier » (Godefroy V : 24).

★ dans toutes les versions latines, c'est *negotiator* (LH36–40, 43, 47, 77 ; LW43–47, 50, 56, 85 ; LS47–52, 55, 60, 93) 'négociant, banquier ; marchand, trafiquant'.

### ★ **cabine (d'aiguillage)**

Dans le chapitre XXII, quand le Petit Prince rencontre l'aiguilleur (cf. supra), il regarde les trains rapides qui passent et font trembler la *cabine d'aiguillage* (F93).

Le terme *cabine* n'est attesté qu'en 1364 en ancien picard en tant que 'cabane (où l'on se réunit pour jouer)' (TLFi).<sup>36</sup>

Ci-dessus, nous avons déjà expliqué l'origine du terme *aiguilleur*, apparenté à *aiguillage*, donc regardons les traductions de toute l'expression :

★ anc. fr. : *la loge à celui qui prestoit voie* (AF74),

★ Haury : *statio curatoris* (LH64) : 'station/résidence/poste du responsable',

★ Winkler : *casa devetricularia* (LW72) : 'maison de chemins écartés',

<sup>36</sup> L'étymologie du mot *cabine* est pourtant toujours discutable, vu qu'il partage certaines acceptions avec le mot *cabane*, mais en diffère par sa forme. Le TLFi constate, qu'il est possible que le mot *cabane* ait été emprunté par le moyen anglais au sens de 'abri provisoire, refuge' avec divers emplois techniques, et puis réemprunté au moyen anglais par l'anc. picard et le moyen français sous la forme *cab(b)in* (cf. TLFi). Quant au mot *cabane*, il est d'abord (en 1253) attesté en provençal *cabana* 'cabane, chaumière', puis emprunté par le français et attesté en 1387. Il vient du bas lat. *capanna*, d'origine probablement préromane (cf. TLFi).

★ Schlosser : *statio deverticularia* (LS78) : ‘station/résidence/poste de chemins écartés’.

### ★ cambouis

Dans le chap. VII, le narrateur raconte sa conversation avec le Petit Prince au moment de dépanner son moteur, son marteau à la main, *et les doigts noirs de cambouis* (F35).

Ce terme d’origine inconnue ne date que de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. PR & TLFi), donc les traducteurs ont dû trouver d’autres équivalents :

★ anc. fr. : *et dois plains de gresse noire com more* (AF28) : ‘graisse noire comme un Maure’.

★ Haury : *inquinatis axungia atra digitis* (LH20) : lat. *axungia* ‘graisse (de porc) à oindre les essieux’ > fr. *axonge* ‘graisse fondue de la panne de porc (saindoux) utilisée en pharmacie’ (PR).

★ Winkler : *digitos habebam oleo perunctos* (LW26) : ‘huile d’olive’.

★ Schlosser : *digiti oleo lubrico peruncti* (LS28) : ‘huile glissante’.

Les traducteurs choisissent soit la graisse soit l’huile.

### ★ carabine

Dans le chap. XXVI, le pilote raconte la réaction du Petit Prince après la conversation de celui-ci avec le serpent : *Je sentais battre son cœur comme celui d’un oiseau qui meurt, quand on l’a tiré à la carabine* (F106).

Or, la carabine ne date que de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, d’abord comme ‘petite arquebuse à rouet et à âme lisse’ (TLFi). Son nom vient du fait que c’était une arme du carabin (soldat de cavalerie légère). Ce n’est que depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, que cette arme est devenue ‘fusil léger à canon court’ (PR) ou ‘arme à feu légère à canon rayé’ (TLFi).

Dans les traductions analysées, nous voyons d’autres équivalents des époques révolues :

★ anc. fr. : *Je santoie son sanc esmu et son pos battant com cil d’oiseul qui va morant, quant veneor l’ont trait o lor bozons* (AF84) – anc. fr. *bozon* ~ *bouzon* ~ *boug(e)on* ~ *bolzon* ~ *bulzun* ~ *boujon* ‘grosse flèche, gros trait d’arbalète, assez semblable au matras, et dont l’extrémité se terminait par une tête’ (Godefroy I : 699, 715) ; depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le *boujon* est ‘barre/traverse de fer’ (cf. TLFi). Ce mot vient probablement de l’anc. bas francique \**bultjo* ‘boulon’ (cf. ibidem).

★ Haury : *Ita cor ejus palpitare sentiebam quemadmodum cor avis, cum confixa plumbo moritur* (LH75) – ici le cœur est percé par le plomb, sans préciser le type de l’arme.

★ Winkler : *Cor eius audiebam palpitans tamquam cor avis letifero telo percussae* (LW82) – ici le cœur est percé par *letiferum telum* ‘arme (sur-tout celle de jet, trait) létale/fatale’, sans préciser son type.

★ Schlosser : *Quod palpitabat tamquam cor avis mortifero ictu sclopeti feritae* (LS91) – ici le cœur est tiré d’un coup mortifère d’une arme

à feu. Le traducteur y a utilisé le terme néolatin *sclopetum* ‘arme à feu’<sup>37</sup> < lat. *scloppus* ‘bruit qu’on fait en frappant sur une joue gonflée’ (Gaffiot 1934 : 1404).

### ★ cigarette

Dans le chapitre XIII, le Petit Prince arrive sur la planète du businessman et lui dit : *Votre cigarette est éteinte* (F57).

On sait bien que la culture de fumer le tabac, plante originaire d’Amérique, qui contient la nicotine, est venue suite à la colonisation espagnole du Nouveau Monde entamée par la découverte de celui-ci par Christophe Colomb en 1492. Cette mode de fumer le tabac ne s’est répandue en Europe qu’au XVI<sup>e</sup> siècle, avec : le cigare, la cigarette et la pipe.

La cigarette était bien connue encore chez les Amérindiens qui d’abord enrroulaient le tabac dans ses feuilles, ensuite les Espagnols ont commencé à utiliser le papier (Holmes 1923 : 403). Les cigarettes étaient moins chères que le cigare et plus pratiques que la pipe, donc leur popularité se répand au cours du XIX<sup>e</sup> siècle avec l’industrialisation et des guerres, p.ex. la Guerre d’indépendance espagnole (1808–1814) ou la Guerre de Crimée (1853–1856) (cf. Laufer 1924 : 46–47). En plus, la production et la consommation des cigarettes dans le monde entier a considérablement augmenté au temps de la Grande Guerre – ce que Young a déjà remarqué au cours de ce conflit (Young 1916 : 213–233) et Holmes après (Holmes 1923 : 402, 403) –, et sans doute la II Guerre Mondiale y a-t-elle ajouté un grand nombre de fumeurs, donc quand Saint-Exupéry écrivait son chef-d’œuvre en 1943, la culture de fumer les cigarettes était omniprésente.<sup>38</sup>

Le mot *cigarette*, attesté dans la langue française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dérive du *cigare*, connu depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et issu de l’espagnol *cigarro* de l’origine maya (cf. PR & TLFi).

Les traducteurs ont donc dû trouver d’autres mots pour la cigarette :

★ anc. fr. : *tros de fain d’Ynde* (AF45) : ‘tronçon du foin d’Inde’ est le plus proche du sens original,

★ cependant chez Hauray et Winkler, un lecteur ne saurait pas bien de quoi il s’agit, quand ils utilisent deux termes généraux : *calamus* ‘canne, roseau ; chalumeau ; chaume’ (LH36) et *fistula* ‘tuyau ; flûte’ (LW43).

★ chez Schlosser : *fumifistula*<sup>39</sup> (LS47) – Schlosser est le seul à créer un néologisme : *fumus* ‘fumée’ + *fistula* ‘tuyau, tube’.

Ces propositions des traducteurs sont intéressantes, mais en les lisant on peut penser plutôt au cigare qu’à la cigarette.

<sup>37</sup> Cf. le Wiktionary anglophone : <https://en.wiktionary.org/wiki/sclopetum> (accès en décembre 2018).

<sup>38</sup> Saint-Exupéry fumait aussi. On peut trouver ses photos avec une cigarette à la main. Mais la plus expressive est la photo qui se trouve sur la couverture de sa biographie de V. Tanase (2013) : Saint-Exupéry a une cigarette au coin de ses lèvres, un peu comme le businessman vu par le Petit Prince.

<sup>39</sup> P.ex. selon le modèle des adjectifs *fumivore* ou *fumigène*.

★ **crayon (de couleur)**

Le narrateur est un dessinateur aussi. Dans le chap. I, il présente ses premiers dessins d'enfance faits *avec un crayon de couleur* (F9-10).

Or, le mot *crayon* vient de la craie, « cette manière étant utilisée en bâtonnets pour tracer et dessiner » (TLFi), et ce mot date du XVI<sup>e</sup> siècle (cf. PR & TLFi). En outre, dans le texte, il s'agit d'un crayon de couleur, donc, les traducteurs ont dû inventer un tel terme :

★ anc. fr. : *o tros de croie tainte* (AF9), donc avec un 'tronçon de craie teinte' ;

★ Haury : *miniatula cerula* (LH1) – « crayon rouge [avec lequel les Romains marquaient les passages caractéristiques d'un livre] » (Gaffiot 1934 : 295) ; en fait, *cerula* est un petit morceau de cire (lat. *cera*), tandis que l'adj. *miniatulus* veut dire 'légèrement coloré au minium' et c'est un diminutif de *miniatulus*, participe du verbe *minio, -are* 'vermillonner, enduire de minium' (cf. ibidem : 978) ;

★ dans la version de Winkler, ce passage a disparu (LW7).

★ Schlosser : *plumbis versicoloribus* (LS7), donc avec des plombs versicolores – en fait, les Romains utilisaient des stylets de plomb pour tracer des lignes.

Puis, dans le chap. IV, le narrateur déclare son intention de décrire le Petit Prince et ses souvenirs le mieux possible, ainsi que dépeindre à l'aide des images : *C'est donc pour ça encore que j'ai acheté une boîte de couleurs et des crayons* (F24)<sup>40</sup> :

★ anc. fr. : *ai je conparé et achaté un cofre de tros de croies taintes* (AF20) : 'j'ai acquis et acheté un coffre de tronçons de craies teintées' – pourtant l'idée de peintures disparaît,

★ Haury : *pyxidem pigmentorum graphidasque emi* (LH12-13) : 'j'ai acheté un coffret de peintures et des galactites (morochtus<sup>41</sup>)',

<sup>40</sup> Il y a peut-être ici un élément autobiographique. Mais il est à noter que, déjà quelques années avant la publication de son chef-d'œuvre, Saint-Exupéry avait eu l'habitude de dessiner un petit bonhomme ressemblant au Petit Prince ultérieur. En outre, au printemps 1941 à Los Angeles, après une intervention chirurgicale, une amie lui lisait *La Petite Sirène* d'Andersen, ce qui lui aurait donné l'idée d'écrire un conte pour enfants. Et en même temps, René Clair lui a offert une boîte d'aquarelles, qui « lui aurait donné envie de peindre quelques personnages » (Tanase 2013 : 373 et 360).

<sup>41</sup> Nous n'avons trouvé le mot *graphida* dans aucun dictionnaire latin, pourtant, dans le *Dictionnaire universel* de Furetière (1690/1702), nous avons découvert le terme *morochtus*, dans la définition duquel on peut rencontrer ledit mot : « Est une pierre tendre tantôt verte, tantôt noire, tantôt jaune, qui rend une liqueur laiteuse. (...) Les Allemans l'appellent *milchstein*. (...) parce qu'elle est molle & facile à liquéfier, on s'en servoit comme de savon pour blanchir le linge. Quelques-uns l'employent comme un crayon pour écrire, ou pour tracer des lignes, d'où vient qu'on l'a appelée *graphida*. (...) » (Furetière 1702 : 291). Le mot est mis en gras par nous.

Dans un traité sur les pierres de la même époque, on lit que le terme *graphida* est le synonyme de la pierre galactite, mais c'est toujours la même chose que le *morochtus*, parce que dans ce livre, nous lisons une définition : « *Galactites, Galaxias* ou *Morochtus*,

★ Winkler : *emi pigmenta et stilos* (LW18) : ‘j’ai acheté des peintures et des styles/poinçons’,

★ Schlosser : *diversa pigmenta stilosque emi* (LS19) : ‘j’ai acheté diverses peintures et des styles/poinçons’.

Nous trouvons le mot *crayon* encore dans deux phrases dans le chap. XV : *Et le géographe, ayant ouvert son registre, tailla son crayon. On note d’abord au crayon les récits des explorateurs* (F69), ce qui est traduit :

★ anc. fr. : *tros de croie* (AF56) : ‘tronçon de craie’,

★ Haury : *cerula* (LH46) : ‘petit morceau de cire’ (< lat. *cera* ‘cire’),

★ Winkler : *stilus* (LW53) : ‘style/poinçon (pour écrire)’,

★ Schlosser : *stilus* ‘style/poinçon’ et *plumbum* ‘plomb, stylet de plomb’ (LS58).

En somme, nous pouvons faire un tableau de tous ces exemples :

	anc. fr.	Haury	Winkler	Schlosser
crayon	<i>tros de croie</i> ‘tronçon de craie’	<i>cerula</i> ‘petit morceau de cire’ / <i>graphida</i> ‘galactite (morochtus)’	<i>stilus</i> ‘style, poinçon’	<i>stilus</i> ‘style, poinçon’ / <i>plumbum</i> ‘plomb ; stylet de plomb’
crayon de couleur	<i>o tros de croie tointe</i> ‘tronçon de craie teinte’	<i>miniatula cerula</i> ‘crayon rouge’	x	<i>plumbum versicolor</i> ‘(stylet de) plomb versicolore’

### ★ **électricité**

Dans le chapitre XVI, le narrateur décrit la Terre et raconte comment on se débrouillait *avant l’invention de l’électricité* (F72).

Le terme français *électricité* n’est attesté qu’en 1720 (cf. TLFi & PR). Il vient de l’ang. *electricity* < ang. *electric* < lat. scientif. *electricus* ‘propre à l’ambre jaune’ (employé pour la 1<sup>re</sup> fois par le physicien et astronome anglais William Gilbert dans son ouvrage *De Magnete* sur le magnétisme

---

apellée Pierre de lait parcequ’elle en a la couleur, est de la longueur du petit doigt ; les Peintres s’en servent pour tracer des lignes » (Dezallier d’Argenville 1742 : 70, 422).

Le terme *morochtus* est pourtant problématique, parce qu’il n’est plus utilisé et il était confondu avec d’autres pierres à la même époque. Voici, p.ex., comment il est expliqué dans *L’Encyclopédie* sous la dir. de Diderot et d’Alembert, dans le vol. X : « MOROCHTUS, MOROCHITES ou MOROCTES, (*Hist. nat.*) nom donné par Pline à une espece de substance qui servoit à enlever les taches des habits. On dit qu’elle étoit très dure, très-pesante, douce au toucher, d’un blanc tirant sur le gris & verdâtre. M. Hill croit que c’est la même chose que la craie de Briançon, dans ce cas ce seroit un vrai talc. (...). Boëce de Boot donne le nom de *morochtus* à une pierre très-différente, les Allemands l’appellent *milchstein* ou *Pierre de lait*, parce qu’il en sort un suc laiteux, il dit qu’on en trouve aussi de noires ; il ajoute qu’il s’en trouve aussi de verdâtres, de couleur de miel, de blanches & de grises. (...). D’autres naturalistes ont regardé le *morochtus* comme une espece d’argille durcie ou de *stéatite*, & ayant une consistance de pierre ; d’autres encore ont donné ce nom à une craie ou marne durcie » (*Encyclopédie* 1751 : 715).

et l'attraction des objets, publié en 1600) < lat. impérial *electrum* 'ambre jaune' < anc. grec ἤλεκτρον 'ambre jaune, succin ; sorte de métal formé de quatre cinquième d'or et d'un cinquième d'argent'<sup>42</sup> (cf. Bailly 1935).

L'étymologie de l'ambre dans la notion d'électricité vient du fait que déjà dans l'Antiquité on avait observé la propriété de l'ambre d'attirer de légers objets (donc de s'électriser) par suite de son frottement.

Dans les traductions, nous voyons des descriptions :

- ★ anc. fr. : *la lumiere en fiz ferrez* (AF59) : 'la lumière en fils ferrés',
- ★ Haury : *vis electri* (LH48) : 'force de l'ambre',
- ★ Winkler : *vis electrica* (LW56) : 'force électrique', mais en fait : 'force propre à l'ambre',
- ★ Schlosser : *lux electrica* (LS60) : 'lumière électrique', mais en fait : 'lumière propre à l'ambre'.

### ★ feuille de papier et stylographe

Dans le chap. II, le Petit Prince demande au pilote de lui dessiner un mouton. Le pilote raconte : *je sortis de ma poche une feuille de papier et un stylographe* (F14). Dans les traductions :

- ★ anc. fr. : *je pris en mon bliaut une fuelle et tros de croie à escrire* (AF12),
- ★ Haury : *chartam stilumque de sinu prompsi* (LH4),
- ★ Winkler : *tamen e sinu chartam calamumque prompsi* (LW10),
- ★ Schlosser : *tamen de sinu chartulam stilographumque deprompsi* (LS12) :

	anc. fr.	Haury	Winkler	Schlosser
feuille de papier	<i>fuelle</i> 'feuille'	<i>charta</i> 'feuille de papyrus/papier'	<i>charta</i> 'feuille de papyrus/papier'	<i>chartula</i> 'petite feuille de papyrus/papier'
stylographe	<i>tros de croie à escrire</i> 'tronçon de craie à écrire'	<i>stilus</i> 'style/poinçon pour écrire'	<i>calamus</i> 'roseau (à écrire)'	<i>stilographus</i> 'stylographe'

Le *stilographus* chez Schlosser est une adaptation néolatine du français *stylographe*, lui-même emprunté à l'anglais *stylograph*, composé de *style* 'style, poinçon pour écrire ou graver' (< lat. *stilus*) + *-graph* (< grec γράφω 'écrire, inscrire, graver, dessiner'), attesté depuis 1882 (TLFi).

Dans le chap. XIII, le businessman explique au Petit Prince comment il possède les étoiles et les place en banque : *Ça veut dire que j'écris sur un petit papier le nombre de mes étoiles. Et puis j'enferme à clef ce papier-là dans un tiroir* (F60). Dans les traductions :

- ★ anc. fr. : *Ce vialt senefier que j'escrif sor menue alue quantes estoiles tieng. Puis tieng anclose et anserrée à la clef ceste alue en au-*

<sup>42</sup> Le nom de cet alliage vient sans doute de l'analogie de couleur avec l'ambre (cf. l'entrée *electrum* dans le PR).



*mère* (AF48) : anc. fr. *alue* ‘sorte de basane colorée, à l’envers velu, qui servait à faire des bourses’ (Godefroy I : 242),

★ Haury : *Hoc significant, me in chartula numerum stellarum mearum scribere solere, deinde chartulam illam in loculos clavi clausos condere* (LH39),

★ Winkler : *Stellarum numerum in schedula scribo. Quam schedulam in loculo includo* (LW46) : lat. *schedula* ‘feuillet’,

★ Schlosser : *Significat hoc : Numerum stellarum mearum litteris mando*<sup>43</sup>. *Quo facto chartulam in loculo depono, quem clavi obsero* (LS50).

### ★ francs

Dans le chap. XIV, le narrateur se plaint d’une attitude trop pragmatique des adultes qui disent : *J’ai vu une maison de cent mille francs* (F23).

Le nom de cette monnaie de la France n’apparaît qu’en 1360 (voir aussi TLFi & PR) :

En effet, le premier franc remonte à 1360, l’année du traité de Brétigny (près Chartres) en vertu duquel Jean le Bon recouvrait sa liberté en cédant aux Anglais le sud-ouest de la France et en leur promettant le paiement d’une rançon de 3 millions d’écus d’or. La paix étant rétablie, le roi arrive à Calais en juillet, puis à Paris en décembre, redevenu libre, c’est-à-dire : franc. L’ordonnance de Paris du 5 décembre 1360 constitue l’acte de naissance d’un franc, pièce d’or pur de 3 grammes 88 ayant cours pour 20 sous. La France retrouvait en même temps que son souverain une monnaie d’or de bon aloi, comme elle n’en connaissait plus depuis Saint Louis. (Baltazard 1954-1955 : 173).

Quant au nom du franc, même si l’adj. *franc* a pu y jouer un rôle, il est pourtant le plus probable que son origine est dans l’inscription circulaire sur la face de la pièce de monnaie : *JOHANNES, DEI GRATIA, FRANCORU[M] REX* ‘Jean, par la grâce de Dieu, roi des Francs’ (Chélini 2001 : 19). Jean II, dit le Bon (roi de France 1350-1364) y était représenté à cheval<sup>44</sup>.

De toute façon, les traducteurs ont dû trouver d’autres termes :

★ anc. fr. : *Ai veü borde vaillant cent mil escus* (AF20) – nous avons ici l’écu (< lat. *scutum* ‘bouclier’) ; cependant, cette ancienne monnaie qui portait l’écu de France sur une de ses faces (d’où son nom), n’a commencé à être frappée qu’au XIII<sup>e</sup> siècle, sous Saint Louis (cf. PR), donc le choix de cette monnaie dans le texte est anachronique. Le traducteur aurait pu proposer le denier (< lat. *denarius*), pièce de monnaie d’argent, qui dans son origine<sup>45</sup>, valait 10 as<sup>46</sup>. Elle était connue déjà dans l’Antiquité romaine et ensuite elle était la base du monnayage dans l’Europe médiévale :

<sup>43</sup> Ce n’est pas *scribo* ‘j’écris’, mais *litteris mando* ‘j’inscris avec les lettres’.

<sup>44</sup> Pour cette raison on appelait ensuite cette pièce de monnaie « franc à cheval », parce que déjà en 1365, le fils de Jean le Bon, Charles V (roi depuis 1364), a fait frapper une nouvelle pièce de monnaie : cette fois l’effigie le représentait debout, d’où le nom : « franc à pied » (cf. Baltazard 1954-1955 : 174).

<sup>45</sup> Probablement vers 212 av. J.-C. (Suspène 2002 : 33).

Durant la période qui s'étend du début du IX<sup>e</sup> siècle environ jusqu'au XIII<sup>e</sup>, l'Europe occidentale tout entière et notamment la France ont vécu sous le régime dit « du denier ». Ce régime se caractérisait par deux traits parfaitement nets. D'une part, réserve faite de l'imitation de certaines monnaies étrangères, destinées surtout au grand commerce, on ne frappait plus, dans les ateliers indigènes, qu'un métal : l'argent. Les seules pièces d'or qui circulassent étaient des pièces exotiques (musulmanes, byzantines) ou bien des contrefaçons de ces pièces. (...). En second lieu, on ne frappait plus qu'un seul type de pièce d'argent, de poids très faible : *les deniers*. (Bloch 1953 : 147)<sup>47</sup>

La popularité des deniers dans l'Europe médiévale est partiellement un héritage de l'expansion de la monnaie romaine, et cela s'avère naturel quand on sait que dès la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. le système monétaire de l'Empire Romain s'appuyait justement sur ces pièces de monnaie.<sup>48</sup> L'usage courant du denier peut se voir même dans le Nouveau Testament, où dans de nombreux passages nous trouvons le terme grec *δηνάριον*<sup>49</sup>.

Cependant, dans les traductions latines, nous voyons d'autres choix :

★ Haury : *Domum quingenorum sestertium vidi* (LH12), donc cette maison vaut 500 sesterces – regardons non seulement l'unité monétaire des Romains, mais aussi le montant qui change. En fait, un sesterce était une pièce d'argent, puis en laiton. Il valait 2,5 as<sup>50</sup>, ce qui explique le changement du montant par le traducteur,

<sup>46</sup> D'où le nom du denier : en premier lieu, lat. *denarius* veut dire 'de dix, qui contient le nombre de dix' (Gaffiot 1934 : 495) < *deni* (distributif) 'chacun dix' < *decem* 'dix'. Depuis env. 141 av. J.-C., le denier valait déjà 16 as (Zehnacker 1992 : 2).

L'as < lat. *aes* 'airain, bronze, cuivre ; objet d'airain/bronze/cuivre ; cuivre/bronze servant promitivement aux échanges/achats ; argent [comme *pecunia*] ; argent, fortune, moyens ; argent de la solde' (cf. Gaffiot 1934 : 79).

<sup>47</sup> Il faut aussi ajouter qu'à côté des pièces réelles, on utilisait aussi les notions de monnaie de compte : « On usait couramment, dans le langage quotidien, d'autres unités monétaires : *le sou* et *la livre*. (...) il n'existait alors aucune pièce réelle matérialisant le sou ni la livre. Sou et livre étaient de simples expressions numériques correspondant, le sou à 12 deniers, la livre à 20 sous – autrement dit 240 deniers » (Bloch 1953 : 148). Ces dénominations de poids se sont ensuite matérialisées dans de nouvelles pièces de monnaie, mais déjà après la « révolution monétaire » du XIII<sup>e</sup> siècle (voir Wolff 1982 : 503, Bloch 1953 : 148-149).

<sup>48</sup> Même si le système romain comprenait un riche répertoire d'unités : dont surtout l'as, le quinaire, le sesterce, et d'autres.

<sup>49</sup> P.ex. dans Lc 20:24 : quand Jésus parle de l'impôt : *ἐπιδειξατε μοι δηνάριον* (*Textus Receptus*) / *ostendite mihi denarium* (*Vulgate*) / *Montrez-moi un denier* (*La Bible de Jérusalem* 1998/2015), mais dans la traduction officielle liturgique de la Bible de 2013 il n'y a pas de denier, c'est : *Montrez-moi une pièce d'argent*.

Cependant les fameux « 30 deniers de Judas » (cf. Mt 26:15, 27:3-9), figées dans une expression courante, ne sont que des « pièces d'argent » dans tous ces textes bibliques, à savoir : gr. *ἀργύριον* 'pièce d'argent, argent monnayé' (Bailly 1935 : 261) et lat. [*nummus*] *argenteus* '[pièce] d'argent', de même dans lesdits textes français.

<sup>50</sup> De cette valeur vient le nom composé du sesterce : lat. *sestertius* < *semis* 'moitié' + *tertius* 'troisième' (de l'as) (cf. Gaffiot 1934 : 1433).

★ Winkler : *Vidi domum centum milium nummorum Gallicorum* (LW18), de même chez Schlosser : *Domum vidi centum milium nummorum Francogallicorum* (LS18) – il semble que les deux traducteurs situent cette trame en dehors du système monétaire romain. Chez eux, cette maison vaut 100.000 monnaies des (Franco-)Gaulois.

### ★ fusil

Dans le chap. XXI, le renard décrit les hommes au Petit Prince : *Les hommes, dit le renard, ils ont des fusils et ils chassent* (F84).

Les origines du mot *fusil* sont très intéressantes, comme on les voit dans le dictionnaire TLFi :

1. Av. 1105 judéo-fr. *foisil* « pièce d'acier avec laquelle on bat un silex pour en faire jaillir des étincelles » (...); 1174-78 *focil* (...); 2. XIII<sup>e</sup> s. *foisil* « baguette d'acier servant à aiguiser les lames » (...); 3. « petite arme à feu » [(...) arme inventée en France en 1630, substituée en 1671 au mousquet] 1671 (...). Du lat. vulg. \**focilis* [s.-ent. prob. *petra*] proprement « qui produit le feu » (dér. du class. *focus* « foyer, feu du foyer », cf. *focaris petra* « pierre à feu », Isidore), d'où l'a. fr. *foisil*; *fuisil*, d'où *fusil*, est dû à une évolution irrégulière. (TLFi)

Le mot était donc connu en anc. fr., mais dans une autre acception, donc le traducteur n'a pas pu l'utiliser et a dû inventer une autre solution. Il en va de même dans les traductions en latin. Voici leurs propositions :

★ anc. fr. : *La gent, dist li vorpix, sont veneor et ont ars et floiches et saietes* (AF67) : 'arcs et flèches et saiettes' – nous avons ici deux termes synonymiques, voire redondants : le mot fr. *sagette*, qui est déjà obsolète, vient du lat. *sagitta* 'flèche', tandis que le mot fr. *flèche* vient du francique \**fliugika* 'celle qui fuit' (cf. PR),

★ Haury : *Homines arcus tonantes habent et venantur* (LH58) : 'arcs tonnants' – l'arc fait penser à l'arbalète (< lat. *arcus* 'arc' + *bal(l)ista* 'balliste') ; cet engin à lancer des projectiles fait aussi un bruit de tonnerre,

★ Winkler : *Homines, vulpes inquit, sclopeta habent et venantur* (LW65) : Le traducteur y a utilisé un terme néolatin *sclopetum* 'arme à feu'<sup>51</sup> < lat. *scloppus* 'bruit qu'on fait en frappant sur une joue gonflée' (Gaffiot 1934 : 1404)<sup>52</sup>,

★ Schlosser : »*Homines*«, *vulpes inquit, »manuballistas ignivomas habent et venatum eunt*« (LS72) : 'balistes à main crachant (vomissant) du feu' – les deux mots composés sont des néologismes du traducteur.

### ★ locomotive

Dans le chap. XXII, l'aiguilleur parle au Petit Prince de la mobilité des gens qui prennent le train. Le Petit Prince se demande ce qu'ils cherchent,

<sup>51</sup> Cf. le Wiktionary anglophone : <https://en.wiktionary.org/wiki/sclopetum> (accès en décembre 2018).

<sup>52</sup> Cf. le terme *carabine* ci-dessus.

en voyageant çà et là, et l'aiguilleur lui dit : *L'homme de la locomotive l'ignore lui-même* (F93).

La *locomotive* est un substantif issu de l'adjectif *locomotif*.<sup>53</sup> En effet, il s'agit de la *machine locomotive*, dont l'usage n'est attesté pour la 1<sup>re</sup> fois qu'en 1825 en tant que 'machine à vapeur (plus tard aussi électrique) montée sur roues traînant sur une ligne ferrée un convoi de voitures' (TLFi). Sa forme substantivée *locomotive* apparaît en 1834 en tant que 'machine servant à la traction des trains sur voie ferrée' (TLFi).

Dans les traductions :

★ anc. fr. : *Néïs cil qui met charbon en la machine ne le sait* (AF74),

★ Haury : *Vir qui in machina insistit ipse nescit* (LH64) – le mot lat. *machina* est issu de l'ancien grec μηχανή 'invention ingénieuse, machine, engin' (cf. Bailly 1935 : 1280),

★ Winkler : *Hoc ne is quidem scit qui tramen gubernat* (LW72) : 'trame ; chaîne [d'une étoffe]' (cf. Gaffiot 1934 : 1591),

★ Schlosser : *Hoc ne ipse quidem currus tractorii gubernator scit* (LS78) : 'charr à tirer/traîner'.

Probablement le choix de *machine* (en anc. fr.) et de *machina* (chez Haury) est le plus réussi, bien que ce soit un terme très général. Par contre, chez Winkler le sens est un peu vague.

Ce qui peut aussi attirer l'attention, c'est la forme d'appeler le conducteur de locomotive, c'est-à-dire « l'homme de la locomotive ». Il est décrit par rapport à ce qu'il fait au travail :

★ anc. fr. : « il met charbon dans la machine »,

★ Haury : « l'homme qui s'occupe à la machine »,

★ Winkler : « celui qui dirige la trame/chaîne »,

★ Schlosser : « timonier des charrs à tirer/traîner ».

### ★ **mécanicien et passagers**

Au début du chap. II, le narrateur-pilote parle de la panne de son avion, avec laquelle il devait se débrouiller tout seul : *je n'avais avec moi ni mécanicien, ni passagers* (F12).

Le mot *mécanicien* vient de la *mécanique*, sur le modèle du *mathématicien* (cf. PR). Si le mot *mécanique* est ancien (XIII<sup>e</sup> s.), issu du lat. impérial *mecanica* (< de l'ancien grec μηχανή), la 1<sup>re</sup> attestation du *mécanicien* ne date que de 1696 en tant que 'personne qui possède la science de la mécanique' et de 1840 'celui qui monte ou répare des machines' (TLFi).

Le mot *passager*, issu du *passage*, date du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. TLFi & PR), d'abord comme substantif, puis comme adjectif. Quant au substantif, le TLFi précise que sa première acception était 'passeur', et ce n'est que depuis le XVI<sup>e</sup> siècle qu'il signifie 'personne qui effectue un voyage'.

Dans les traductions :

<sup>53</sup> Cet adjectif vient du latin des humanistes : *loco motivum* 'faculté de changer de place' (cf. TLFi).

★ anc. fr. : *N'ert o moi nus qui seüst la mécanique, neïs passagers* (AF11),

★ Haury : *nec artificem nec peregrinatores ullos mecum veherem* (LH3),

★ Winkler : *neque adesset machinator neque alius viator* (LW9),

★ Schlosser : *neque machinamentorum motoriorum reparator neque vectores in aëronavis essent* (LS10).

	anc. fr.	Haury	Winkler	Schlosser
mécanicien	<i>nus qui seüst la mécanique</i> 'nul qui sût la mécanique'	<i>artifex</i> 'qui pratique un art, un métier, artiste, artisan, maître dans un art, spécialiste'	<i>machinator</i> 'mécanicien, inventeur ou fabricant d'une machine ; architecte, ingénieur'	<i>machinamentorum motoriorum reparator</i> 'réparateur des instruments/machines plein(e)s de mouvement'
passager(s)	<i>passagers</i>	<i>peregrinatores</i> 'grands voyageurs, amateur de voyages'	<i>viator</i> 'voyageur ; messenger, appariteur'	<i>vector</i> 'passager dans un navire'

### ★ meeting

Au début du chap. XVII, le narrateur parle de la population de la terre : *Si les deux milliards d'habitants qui peuplent la terre se tenaient debout et un peu serrés, comme pour un meeting* (F74).

Dans cet extrait, nous voyons l'anglicisme *meeting*, emprunté par le français au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont le sens dans cette langue d'arrivée n'est pas une simple 'rencontre' ou un 'rassemblement', mais : une 'réunion publique organisée pour discuter une question d'ordre collectif, social ou politique' (cf. PR). Dans les traductions :

★ anc. fr. : *comme en une jaude* (AF60) – *jaude* est une variante de *gelde/g(h)ilde/gilde* 'troupe, bande de soldats ; 'association, société, communauté, confrérie ; corps de marchand, d'artisans' (Godefroy IV : 251-252, 640),

★ les versions latines se ressemblent : *contionis modo* (LH49), *quasi in contione* (LW57), *ut in contionem convocati* (LS62). Le mot lat. *contio* veut dire, en premier lieu, 'assemblée du peuple' (cf. Gaffiot 1934 : 419), ce qui correspond bien au meeting.

### ★ moteur (et son démontage)

Le mot *moteur* apparaît 3 fois dans le texte, dont 2 fois dans le chap. II.

Il est attesté en français depuis 1377, mais sa signification mécanique ne date que de 1744 (cf. PR & TLFi), même si le mot *motor* existait déjà en latin en tant que 'celui qui remue, qui berce' (cf. Gaffiot 1934 : 997).

D'abord : *Quelque chose s'était cassé dans mon **moteur*** (F12).

★ anc. fr. : *Une chose s'ert croissie dedanz ma **mécanique*** (AF11),

★ Haury : *Fractum erat aliquid **in compagibus illis quae machinam movebant*** (LH3),

★ Winkler : *Pars enim **motri** fracta erat* (LW9),

★ Schlosser : *Pars **machinamenti motorii** rupta erat* (LS10).

Et voici l'usage de ce terme dans le contexte du démontage<sup>54</sup> : *j'avais hâte de commencer le **démontage de mon moteur*** (F15) :

★ anc. fr. : *molt me tardoit d'**amander l'engin de ma nef volant*** (AF14),

★ Haury : *ut **compages illas machinam moventes dissolvere inciperem*** (LH6),

★ Winkler : *propere enim debebam **motro reficiendo operam dare*** (LW12),

★ Schlosser : *ut **motorio reficiendo operam darem*** (LS13),

Le 3<sup>e</sup> cas est dans le chap. VII : *J'étais alors très occupé à essayer de dévisser un boulon trop serré de mon moteur* (F34). Dans les traductions :

★ anc. fr. : *Lores m'estois antremis d'essaier de destraindre et d'estreire une broche qui ert par trop estrainte en mon **engin*** (AF27–28),

★ Haury : *Ceterum id temporis animo intentissimo experiebar ut **cnodacem in ipsis machinae nervis nimis haerentem elicere*** (LH19),

★ Winkler : *Vehementer enim in clavo quodam extrahendo qui nimis **fixus in motro** sedebat occupatus eram* (LW25),

★ Schlosser : *Occupatus eram in cochlea laxanda, quae nimis **fixa in machinamento motorio** haerebat* (LS27).

	anc. fr.	Haury	Winkler	Schlosser
moteur	<i>mécanique / engin (de la nef volant)</i>	<i>compages illae quae machinam movebant</i> 'ces jointures qui mouvaient la machine' / <i>compages illas machinam moventes</i> 'ces jointures mouvant la machine' / <i>ipsi machinae nervi</i> 'les nerfs mêmes de la machine'	<i>motrum</i> <sup>55</sup> 'moteur'	<i>machinamentum motorium</i> <sup>56</sup> / <i>motorium</i> <sup>57</sup> 'moteur'

<sup>54</sup> Ce terme ne date que de 1838 (TLFi). Il vient du verbe *démonter* qui, à la fin du XII<sup>e</sup> s., signifiait 'faire descendre (quelqu'un) de cheval', et ce n'est qu'au XIII<sup>e</sup> s. qu'il a pris son sens figuré 'abattre' (cf. TLFi) qui se développait encore plus tard.

<sup>55</sup> C'est un terme moderne néo-latin, cf. <https://la.wikipedia.org/wiki/Motrum> et <http://neolatinlexicon.org/search/latin?search=motrum> (accès en décembre 2018).

<sup>56</sup> C'est un terme moderne néo-latin, cf. <http://neolatinlexicon.org/search/latin?search=machinamentum> (accès en décembre 2018). Il est composé du nom *machinamentum* 'machine, instrument' et de l'adj. *motorius* 'plein de mouvement'.

<sup>57</sup> C'est un terme moderne néo-latin aussi, cf. <http://neolatinlexicon.org/search/latin?search=motorium> (accès en décembre 2018).

démon- tage / démon- ter	<i>amander</i> <sup>58</sup> 'amender ; corriger'	<i>dissolvo, -ere</i> 'dissoudre, séparer, désunir, désagréger'	<i>reficio, -ere</i> 'refaire, réparer, restaurer'	<i>reficio, -ere</i> 'refaire, réparer, restaurer'
-----------------------------------	---	---	---	--

### ★ pilules

Dans le chap. XXIII, le Petit Prince rencontre un droguiste : *C'était un marchand de pilules perfectionnées qui apaisent la soif* (F95).

Le mot *pilule* en tant que 'médicament divisé en petites boulettes' n'est attesté qu'en 1314 (TLFi & PR). C'est un emprunt au latin *pilula* 'petit corps rond, boulette' < *pila* 'boule'.

Dans les traductions, il est intéressant de constater que les versions latines continuent le terme d'origine, tandis que l'ancien français donne un équivalent plus vaste sémantiquement :

★ anc. fr. : *Ert marcheanz de **meçines** sagemant façonées qui ostoient grant soif* (AF76),

★ Haury : *Mercator autem ille **pilulas** ad explendam sitim summa arte temperatas vendebat* (LH65),

★ Winkler : *Qui mercator **pilulas**, quibus sitis expleretur, vendebat* (LW74),

★ Schlosser : *Mercator ille **pilulas** efficacissimas, quibus sitis exstingueretur, vendebat* (LS80).

### ★ pôle

Dans le chap. XVI, le narrateur explique comment on éclairait la Terre avant l'invention de l'électricité, et ayant montré quelques pays et continents, il constate : *Seuls, l'allumeur de l'unique réverbère du **pôle Nord**, et son confrère de l'unique réverbère du **pôle Sud**, menaient des vies d'oisiveté et de nonchalance : ils travaillaient deux fois par an* (F73).

Le terme *pôle* est attesté au début du XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>59</sup> Ayant d'abord le sens astronomique, il vient du lat. *polus* 'pôle, étoile polaire, ciel' < anc. gr. *πόλος* 'pivot, axe du monde, voûte céleste' < *πολεῖν* 'tourner'. Il s'agit des deux pôles célestes autour desquels la Terre semble tourner<sup>60</sup> et étant des points de référence des astronomes, géographes et navigateurs sur la voûte du ciel. Dans nos traductions nous voyons différentes appellations historiques des deux points cardinaux les plus importants par lesquels passe l'axe de rotation de la Terre<sup>61</sup> :

★ Le pôle Nord est :

<sup>58</sup> Du lat. *emendo, -are* 'corriger, rectifier' > fr. *amender* (cf. TLFi).

<sup>59</sup> Le TLFi donne la date ca 1220, tandis que le PR 1230.

<sup>60</sup> Après une ancienne vision de la Terre plate, la conception de sa sphéricité était admise déjà dans l'Antiquité depuis Pythagore de Samos au V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

<sup>61</sup> Sans oublier que le géocentrisme régnait jusqu'à la révolution copernicienne au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

★ en. fr. *froit Chief de Bise* (AF59) – Bise est un vent « froid qui souffle du Nord ou du Nord-Est » < germ. \**bīsjō* ‘vent du nord-est’ (cf. TLFi). Il est attesté en fr. au XII<sup>e</sup> siècle.

★ Haury : *sub Septentrionibus ipsis* (LH48) – lat. *Septentrio* < *septem triones* ‘sept bœufs de labour’, c’est-à-dire la constellation de sept plus brillantes étoiles de l’Ourse polaire, devenue un synonyme du Nord,<sup>62</sup>

★ Winkler : *circum axis septentrionalis cardinem* (LW56) : ‘autour du pivot de l’axe septentrional’,

★ Schlosser : *polus Arcticus* (LS61) < lat. *arcticus* < anc. gr. ἀρκτικός ‘qui concerne la Grande Ourse (constellation) ; les régions polaires du nord’ < ὄρκτος ‘ours’.

La présence de l’ourse dans desdits noms s’explique par la mythologie grecque où la nymphe Callisto a été changée en ourse par Héra, jalouse de son amour de Zeus. Celui-ci a placée cette ourse sur le ciel nocturne.

★ Le pôle Sud est :

★ anc. fr. : *froit Chief de Midi* (AF59) – le terme *midi* vient de la composition *mi-* (< lat. *medius* ‘étant au milieu’) + *di* (< lat. *dies/diem* ‘jour’) et est attesté en 1080 (cf. PR),

★ Haury : *sub australi vertice* (LH48) : ‘sous le sommet (point culminant du ciel) austral’ – l’adj. lat. *australis* ‘du midi, méridional’ < lat. *auster* ‘vent du midi’ dont le sens s’est élargi vers les régions méridionales,

★ Winkler : *circum meridiani axis cardinem* (LW56) : ‘autour du pivot de l’axe méridional’ – l’adj. fr. *méridional* vient de l’adj. lat. *meridionalis* < *meridies* (*medius* + *dies*) ‘midi ; sud’,

★ Schlosser : *Antarcticus* (LS61) < lat. *anarcticus* < anc. gr. ἀνταρκτικός < ἀντ ‘anti’ + αρκτικός, donc ‘opposé à la Grande Ourse et aux régions polaires du nord’.

	anc. fr.	Haury	Winkler	Schlosser
le pôle Nord	<i>froit Chief de Bise</i>	<i>sub Septentrionibus ipsis</i>	<i>circum axis septentrionalis cardinem</i>	<i>polus Arcticus</i>
le pôle Sud	<i>froit Chief de Midi</i>	<i>sub australi vertice</i>	<i>circum meridiani axis cardinem</i>	<i>Antarcticus</i>

Ces appellations pittoresques de figures de la Terre et du ciel montrent bien les limites des connaissances géographiques et astronomiques des époques révolues dont nous héritons pourtant une belle nomenclature.

### ★ [train] rapide (illuminé)

Dans le chap. XXII, le Petit Prince rencontre l’aiguilleur. Pendant leur conversation, trois trains rapides passent devant eux avec une grande vitesse et beaucoup de bruit : *Et un rapide illuminé, grondant comme le*

<sup>62</sup> Cet ensemble de sept étoiles est aussi appelé en français : « Grande Casserole », « Grand Chariot » ou « Grand/Gros Chaudron ».



*tonnerre, fit trembler la cabine d'aiguillage* (F93), *Et gronda, en sens inverse, un second rapide illuminé* (F93), *Et gronda le tonnerre d'un troisième rapide illuminé* (F94). Et tout au début du chap. XXV, le Petit Prince constate encore que les hommes *s'enfourment dans les rapides* (F99).

Or, l'adjectif substantivisé *rapide*<sup>63</sup> au sens de 'train à grande vitesse et qui ne s'arrête que dans les très grandes villes' (cf. TLFi & PR) ne date que de 1870. Par conséquent, l'appellation de ce train a dû être changée :

	anc. fr.	Haury	Winkler	Schlosser
un rapide illuminé	<i>uns convois de chars plains de lanpes, roides et bruianz, gitanz esparz</i> (AF74)	<i>celere vehiculum cum collucen-tibus fenestris</i> (LH64)	<i>rapidum tramen</i> (LW72)	<i>tramen rapidum illuminatum</i> (LS78)
un second rapide illuminé	<i>uns autres convois, plains de lanpes, roides et bruianz, gitanz esparz</i> (AF74)	<i>alterum celere cum collucen-tibus fenestris</i> (LH64)	<i>alterum tramen</i> (LW72)	<i>alterum tramen rapidum illuminatum</i> (LS78)
un troisième rapide illuminé	<i>uns autres roides convois, plains de lanpes, gitans espars</i> (AF75)	<i>tertium celere cum collucen-tibus fenestris</i> (LH65)	<i>tertium tramen</i> (LW73)	<i>tertium tramen rapidum illuminatum</i> (LS78)
<i>rapides</i>	<i>chars roides</i> (AF80)	<i>celeris</i> (LH69)	<i>rapidi cur-rus</i> (LW78)	<i>hamaxostichi citissimi</i> (LS84)

On voit bien que la version la plus « pittoresque » est celle en anc. fr., tandis que la plus simplifiée est celle de Winkler où l'on ne voit même pas de fenêtres illuminées. Chez Haury, on voit une tendance à substantiviser l'adjectif *celer* 'rapide', tout comme c'est le cas dans la langue française.

#### ★ réverbère (et allumeur de réverbères)

Ce mot apparaît dans le livre 17 fois (F62–64, 72–73, 74), y compris dans l'expression *allumeur de réverbères* (c'est ce personnage qui est au centre du chap. XIV, où il allume son réverbère pour l'éteindre juste après).

Le *réverbère* est un dérivé du verbe *réverbérer* et date du début du XVI<sup>e</sup> s. en tant que 'écho', puis au XVII<sup>e</sup> s. comme feu de réverbère (« feu dont on fait rabattre la flamme sur les matières qu'on expose à son action », TLFi), et ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> s. que ce mot a commencé à signifier 'lanterne, fanal', plus particulièrement « appareil destiné à l'éclairage de la voie publique » (PR). Dans les traductions :

★ anc. fr. : dans le chap. XIV : *lanpe des voies / lanpe des rues* ou tout simplement *lanpe* (F49–53). Dans le chap. XVI : *lanpe des voies / lanpe /*

<sup>63</sup> L'adjectif *rapide* date d'env. 1502. Il est emprunté au lat. *rapidus* 'qui entraîne, emporte, impétueux, prompt'. Il s'est substitué à l'anc. et m. fr. *rade* (cf. TLFi).

*lanterne / lanpe des rues / lanterne de rue* (AF59) ; dans le XVII<sup>e</sup> : *lanpe des rues* (AF59). L'allumeur de réverbères est : *cil qui alumoit et espre-noit les lanpes*.

★ Haury : *lychnus* (LH40-43, 48) ou *lucerna* (LH48). Les deux sont de petites lampes. L'allumeur de réverbères est : *curator lychnorum/lychni*.

★ Winkler : *lanterna* (LW47-50, 56). L'allumeur de réverbères est : *lanternae accensor* ou simplement *accensor*.

★ Schlosser : *lucerna* (LS52-55, 60) ou *lanterna* (LS61). L'allumeur de réverbères est : *lucernae curator* ou *lucifex*.

### ★ revolver

Dans le chap. XXVI, le Pilote voit un serpent jaune à côté du Petit Prince, donc il fouille dans sa poche pour en tirer son *revolver* (F106).

Cette arme est devenue populaire au XIX<sup>e</sup> siècle, surtout aux États-Unis, bien qu'une arme similaire, comme le pistolet, était connu depuis le XVI<sup>e</sup> s. De toute façon, le *revolver* est un emprunt à l'anglais *revolver* < *to revolve* 'retourner, rouler, pivoter' (< lat. *revolvere* 'tourner en arrière'), terme forgé par l'inventeur de ce pistolet Samuel Colt en 1835, par allusion au mouvement du barillet (TLFi). Cet emprunt est attesté en français vers 1848 (cf. TLFi & PR). Les traductions sont très intéressantes :

★ anc. fr. : *ma boene espee* 'ma bonne épée' (AF84),

★ Haury : *funda ictus iterans* 'fronde répétant des tirs/coups' (LH73),

★ Winkler : *manuballistula* 'petite arbalète'<sup>64</sup> (LW82),

★ Schlosser : *igniferrum* '[arme de] fer à feu'<sup>65</sup> (LS89).

Seulement chez Schlosser, on voit l'arme à feu. L'anc. fr. nous fait penser à l'armement chevaleresque en plein Moyen Âge où l'épée était une pièce principale.

### ★ télescope

Dans le chap. IV, on voit ce mot dans 2 passages : quand le narrateur dit qu'il y a nombre de planètes : *il y en a des centaines d'autres qui sont quelquefois si petites qu'on a beaucoup de mal à les apercevoir au télescope* (F21). Et quant à la découverte de l'astéroïde B 612 (d'où venait le Petit Prince : *Cet astéroïde n'a été aperçu qu'une fois au télescope, en 1909, par un astronome turc* (F21).

Dans la langue française, ce terme n'est attesté que vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (cf. TLFi & PR). Il vient de l'ital. *telescopio* « répandu à la suite des travaux de Galilée et att. dans ses écrits dep. 1611 » (TLFi). Le terme

<sup>64</sup> Du lat. *manuballista* 'arbalète' (cf. Gaffiot 1934 : 947). Cependant, le Wiktionary anglophone donne aussi sa seconde signification moderne en néolatin : 'gun, firearm' (cf. <https://en.wiktionary.org/wiki/manuballista> (accès en décembre 2018)).

<sup>65</sup> Ce mot ressemble à l'adjectif latin *ignifer* 'ardent, enflammé' (< *ignis* 'feu' + *fero*, *ferre* 'porter, renfermer'), mais il semble que ce soit un néologisme forgé par Schlosser : *ignis* 'feu' + *ferrum* 'fer'. Lat. *ferrum* peut aussi signifier 'épée, glaive et objets en fer' (cf. Gaffiot 1934 : 662).

italien vient du lat. sav. *telescopium* < anc. gr. τῆλε ‘loin’ + σκοπέω ‘voir, observer’. Van Helden (1977 : 24–25) dit que cet instrument n’a pas pu être inventé *ex nihilo*, mais qu’on ne peut pas savoir qui a été son prédécesseur, parce qu’il y en a eu beaucoup. Il n’est donc pas sûr si on peut considérer Galilée comme son inventeur (cf. Rosen 1954). L’invention du nom est attribuée à un savant grec Ἰωάννης Δημησιάνος, connu aussi en version italianisée comme Giovanni Demisiani qui, lors d’un banquet chez le prince F. Cesi à Rome en avril 1611, aurait suggéré à Galilée une telle appellation de l’instrument qu’il était en train de présenter (Rosen 1947 : 30–32). Avant, dans ses publications, Galilée utilisait le nom *perspicillum* (lat.) et *occhiale* (ital.), tandis que Johannes Kepler plutôt *instrumentum*. La première publication imprimée avec le nom latin *telescopium* est l’ouvrage *De phaenomenis in orbe lunae novi telescopii usu nunc iterum suscitatis* de Giulio Cesare Lagalla de 1612 (King 1979 : 38).

Dans nos traductions :

- ★ anc. fr. : *la grant lunete* (AF18),
- ★ Haury : *adhibitum telescopum* ‘téléscope appliqué’ (LH9–10),
- ★ Winkler & Schlosser : *telescopium* (LW16, FL17).

On voit donc bien que toutes les versions latines font un anachronisme, parce que même le terme néolat. *telescopium* date du XVII<sup>e</sup> s. Par contre Haury invente le sien : *telescopum* ou *telescopus*<sup>66</sup>.

### ★ trains

Dans le chap. XXII, l’aiguilleur explique au Petit Prince en quoi consiste son travail : *J’expédie les trains* (F93).

Le mot *train* dérive du verbe *traîner* et, au début, voulait dire ‘file, suite’ (PR), pourtant la signification ‘ensemble constitué par une locomotive entraînant une suite de véhicules de transport sur des rails’ ne date que de 1829 (TLFi).

★ anc. fr. : *fais movoir les trains de chars fumanz* (AF74) – le traducteur a dû recourir à une amplification explicative qui peut s’interpréter : ‘files de chars fumants’,

★ Haury : *tracta vehicula (...) dimitto* (LH64) : lat. *tractum vehiculum* ‘véhicule/char allongé’,

★ Winkler : *Currus (...) mitto* (LW72) : lat. *currus* ‘char’,

★ Schlosser : *Hamaxostichos (...) expedio* (LS78) : *hamaxostichus* est un néologisme néolatin forgé au XX<sup>e</sup> siècle de l’anc. grec ἄμαξα ‘châssis d’un véhicule’ + στίχος ‘rang(ée)’.<sup>67</sup>

En fait, le néolatin utilise aussi le mot *tramen* (*ferriviarium*) < lat. *tramen* ‘trame ; chaîne’ (Gaffiot 1934 : 1591).

<sup>66</sup> En fait, dans la traduction de Haury, chaque fois cette locution apparaît à l’ablatif (*adhibito telescopo*), donc il n’est pas sûr si Haury voulait dire *telescopum* ou *telescopus*, vu que les deux termes ont la même forme de l’ablatif.

<sup>67</sup> Cf. <https://en.wiktionary.org/wiki/hamaxostichus> et <https://la.wikipedia.org/wiki/Tramen> (accès en décembre 2018).

### Termes modernes pour les choses anciennes

Il s'agit ici de termes désignant les choses et les phénomènes naturels qui existaient dans le monde de toute l'Antiquité, mais ils ont déjà des noms modernes couramment utilisés de nos jours. Parfois ces termes ont été forgés sur la base de langues classiques, mais ils sont modernes et les Anciens ne les connaissaient pas.

#### ★ ambassadeur

Dans le chap. X, le Roi dit au Petit Prince : *Je te fais mon ambassadeur* (F51). Ce terme n'est attesté qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, emprunté à l'italien *ambasciatore* < it. *ambasciata* < lat. médiéval *ambactia* 'service' d'origine gauloise (cf. PR). Bien sûr, avant, il y avait des envoyés qui représentaient un État ou un souverain, mais ils s'appelaient d'une autre façon, donc dans les traductions nous trouvons :

★ anc. fr. : *je te fais mon message* (AF41) : au sens de 'messenger', parce que ce mot du XI<sup>e</sup> s. gardait cette signification jusqu'au XV<sup>e</sup> (cf. PR),

★ dans toutes les traductions latines : *Te legatum meum esse jubeo* (LH32), *Legatum te faciam* (LW39), *Te legatum meum faciam* (LS42) : en latin, *legatus* était 'député, ambassadeur ; délégué dans une fonction, dans une mission ; commissaire, légat, lieutenant ; assesseur d'un général ou d'un gouverneur de province ; gouverneur de province ; commandant de légion' (cf. Gaffiot 1934 : 897).

#### ★ armée

Dans le chap. XVI, le narrateur parle des dimensions de la Terre qui avait besoin d'une véritable *armée* d'allumeurs de réverbères (F72).

Or, le terme français *armée* vient du verbe *armer* et ne date que du XIV<sup>e</sup> siècle (PR) ; avant, en ancien français, on utilisait le terme *ost* < lat. *hostis* 'étranger ; ennemi'. C'est pourquoi nous voyons :

★ anc. fr. : *grant ost* (AF59),

★ Haury : *exercitus* (LH48),

★ Winkler : *copiae accensorum* et *accensorum copiae* (LW56),

★ Schlosser : *copia* (LS60) et *exercitus* (LS61).

Dans les versions latines, nous voyons *exercitus* 'armée, corps de troupes' et *accensorum copiae* 'troupes de soldats surnuméraires'<sup>68</sup>.

#### ★ astéroïde et planète versus étoile

D'entre ces trois termes qui se trouvent dans le livre, c'est l'étoile qui est le terme le plus ancien et générique.

<sup>68</sup> Lat. *accensi* (< *accensus* employé d'ordinaire au pl.), en langage militaire, étaient des « soldats de réserve en surnombre, [destinés à combler les vides dans les légions, appelés plus tard *supernumerarii* (...)] (...), soldats surnuméraires, (...) habillés, [parce qu'ils n'étaient en armes que quand ils comblaient les vides] » (Gaffiot 1934 : 15).

La forme française *étoile* date du XI<sup>e</sup> s. et vient du lat. pop. \**stela* < lat. class. *stella* (PR). Nous verrons bien son caractère d'hyperonyme dans les traductions analysées.

Le terme *astéroïde* 'petite planète, petit corps céleste' n'est forgé qu'à la charnière du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> s. (PR), composé de lexèmes de l'anc. grec. ἀστήρ 'astre' + εἰδής < εἶδος 'forme'. Par conséquent, αστεροειδής signifie 'ayant la forme d'un astre, astromorphe'.

Le terme *planète* vient du bas lat. *planeta* < gr. anc. πλανήτης 'errant, vagabond', pour désigner l'étoile errante (opposée à l'étoile fixe). Le terme est rarement utilisé au Moyen Âge et ne devient plus connu qu'au XVII<sup>e</sup> siècle (cf. PR & TLFi).

Voici le répertoire de ces termes dans le livre et dans les traductions analysées :

★ Le mot *astéroïde* apparaît seulement 8 fois dans le texte, surtout dans le chap. IV (F21-24), et dans le V (F29) et le X (F46). Ce terme est d'autant plus important que le Petit Prince venait probablement de « l'astéroïde B 612 », découvert « en 1909, par un astronome turc » (F21) :

★ en anc. fr., les termes varient : *menue estoile* (AF18), *estoile* (AF19), *estoile errant* (AF19-20, 36), *petite estoile* (AF24),

★ les traducteurs vers le latin étaient plus conséquents dans leur choix de termes : *stellula* (LH9-10, 16, 27) et *stellula secundi generis* (LH9-12) chez Haury ; *stella* (LW16-18, 22, 34) chez Winkler ; enfin *asteroïdes* (LS17-19, 23, 37) chez Schlosser, comme transcription latine du grec, munie d'une graphie curieuse avec *ï*.

★ Le mot *planète* se trouve dans presque tous les chapitres : III (F18-19), IV (F21, 24), V (F26-29), VI (F33), VII (F35-37), VIII (F38, 40, 42), IX (F43), X (F46, 48-51), XI (F52, 54), XII (F55), XIII (F57-58), XIV (F62-64, 66), XV (F67-69, 71), XVI (F72), XVII (F74-76), XIX (F80), XXI (F87), XXVII (F113). Pourtant, il n'apparaît pas du tout dans les traductions analysées ! Nous y voyons d'autres équivalents :

★ anc. fr. comme : *estoile erranz* ~ *estoile errant* (AF16, 18, 20-22, 24, 27, 30, 32, 34, 38, 40-42, 44-45, 49-50, 53-56, 58-60, 62, 64, 68, 91, 93), *estoile* (AF23, 29, 33, 37, 44, 46, 50, 52), *monde* (AF31).

★ Haury : le plus souvent *stella* (LH8-9, 12-16, 18, 20-25, 29, 32-34, 36, 40-41, 43-44, 46-49, 53, 54, 59, 81) ; plus rarement *stella errans* (LH8, 21, 30) et *stellula* (LH30).

★ Winkler : le plus souvent *stella* (LW14, 16, 18-22, 25, 27-28, 30-32, 35, 37, 39-43, 47-48, 50-51, 53-54, 56-58, 60, 62, 66, 89) ; plus rarement *stella errans* (LW14) et *orbis terrarum* 'monde des terres' > 'monde entier' (LW61), ici au sens 'toute la planète'.

★ Schlosser : dans la première partie du livre, on voit la domination des *asteroïdes* (LS19, 21-22, 26, 28-31, 34, 38-39, 41, 44), ensuite on voit plus souvent *stella* (LS14, 16-17, 19, 23, 45, 47-48, 52, 54-56, 58-60, 62, 64, 66, 72-73, 97). Nous y trouvons aussi d'autres termes : *stella vaga*

‘étoile vagabonde’ (LS14), *stella errans* (LS43), *sidus errans* (LS22), *sidus vagum* (LS29), *astrum* (LS32), *stellula* (LS37-38), *orbis terrarum* (LS66).

★ Le mot *étoile* est assez fréquent dans le livre : dans le chap. I (F11), VII (F36-37), X (F48-49), XIII (F59-61), XIV (F62), XVII (F75-76), XXIV (F97-98), XXV (F100), XXVI (F107-109, 111), XXVII (F113, 115-116).

★ anc. fr. : c’est presque toujours *estoile* (AF11, 29-30, 38, 47-49, 60, 62, 77-78, 81, 86-88, 90-91, 93, 95), ainsi que *estoile veraiemant estoile* (AF38) et *estoile errant* (AF86).

★ Haury : c’est toujours *stella* (LH3, 20-21, 30, 37-40, 49, 51, 67-68, 71, 76-79, 81, 85).

★ Winkler : le plus souvent c’est *stella* (LW9, 28, 37, 45-47, 58, 76, 84-87, 89, 93), mais parfois *sidus* (LW27, 75, 85)<sup>69</sup>.

★ Schlosser : *stella* (LS9, 29, 39, 48-50, 52, 62, 64, 81-82, 92-93, 95, 97, 101), *sidus* (LS28), *asteroïdes* (LS29), *stellula* (LS38).

Regardons encore un passage du chap. XXV où le narrateur dit que l’eau bue *était née de la marche sous les étoiles* (F100) :

★ anc. fr. : *desoz les estoiles* (AF81),

★ Haury : *sub stellis* (LH71).

★ Cependant chez deux autres, c’est la lune : Winkler : c’est *sub lunae luce* (LW79) et Schlosser : *luna lucente* (LS86).

★ Aussi Saint-Exupéry utilisait-il parfois ces trois termes (astéroïde, planète, étoile) comme synonymes, p.ex. dans les phrases :

✦ Dans le chap. IV : *la planète d’où venait le petit prince est l’astéroïde B 612* (F21), ce qui est rendu par :

★ anc. fr. : *l’estoile errant don vint li juvenes princes ert la menue estoile 612* (AF18),

★ Schlosser : *stellam, unde principulus venerit, asteroïdem B DCXIIum* (LS17).

★ Haury et Winkler ont simplifié ce passage en ne donnant qu’un seul terme : *regulus venerit stellulam sescentesimam duodecimam secundi generis* (LH9-10) et *regulum de stella B DCXIIa venisse credam* (LW16).

✦ Et plus loin : *La planète d’où il venait est l’astéroïde B 612* (F24) :

★ anc. fr. : *L’estoile don il venoit ert l’estoile errant B 612* (AF20),

★ Haury : *ille venerat stellula sescentesima duodecima secundi generis* (LH12),

★ Winkler : *Stella, unde venit, est stella B DCXIIa* (LW18),

★ Schlosser : *Stella, unde venit, est asteroïdes B DCXIIus* (LS19).

✦ Dans le chap. VII : *Il y avait, sur une étoile, une planète, la mienne, la Terre* (F37), ce qui est rendu par :

★ anc. fr. : *une estoile, une estoile errant, la moie estoile, la Terre* (AF30),

★ Haury : *in stella, quae et errans et mea, et terra erat* (LH21),

<sup>69</sup> D’habitude au pluriel *sidera*, pour désigner les étoiles regardées la nuit.

- ★ Winkler : *In stella quadam, in mea stella, in Tellure* (LW28),
- ★ Schlosser : *In stella, in sidere vago, in Terra matre mea* (LS29).

✦ Dans le chap. X, où le roi désigna sa *planète*, les autres *planètes* et les *étoiles* (F48), ce qui est rendu par :

★ anc. fr. : *mostra s'estoile errant, les autres estoiles erranz et les estoiles veraiemant estoiles* (AF38),

★ Haury : *suam ceterasque stellas et errantes et inerrantes monstravit* (LH30),

★ Winkler : *monstravit et suam et alias stellas* (LW37),

★ Schlosser : *asteroïdem suum aliasque stellulas monstravit* (LS38).

On voit bien que ces trois termes se mélangent un peu.

### ★ astronome

Ce terme se trouve uniquement dans le chap. IV où il apparaît 3 fois (F21–22).

Il n'est attesté en français qu'en 1549 (TLFi), mais c'est un emprunt au bas lat. *astronomus* issu du grec ἀστρονόμος. Pourtant, le terme *astronomie* en français date déjà de 1160 (TLFi), c'est pourquoi nous voyons des versions intéressantes dans nos traductions :

★ anc. fr. : *sages clers d'astrenomie* (AF18), *clerc d'astrenomie* (AF18), *clercs d'astrenomie* (AF19) – partout nous avons des savants ou des experts en astronomie (dans ce dernier terme l'orthographe change),

★ Haury : *astrologus* (LH9–10) – c'est un choix intéressant, vu que les gens s'adonnaient plus tôt à l'astrologie (quant à l'influence des étoiles sur la destinée des hommes<sup>70</sup>) qu'à l'astronomie qui est une science plus exacte,

★ Winkler : *astronomus* (LW16–17),

★ Schlosser : *caeli siderumque spectator* 'spectateur du ciel et des étoiles' (LS17), *astronomus* (LS17–18).

### ★ baobab

Le mot « baobab » apparaît dans le texte 20 fois, dont une quinzaine dans le chap. V (F26–30), ensuite dans le VIII (F38), le IX (F43), le XVII (F74) et dans le chap. XXV (F102).

Ce mot pour le plus gros des végétaux connus n'est attesté dans la langue française pour la 1<sup>re</sup> fois qu'en 1751 (cf. PR). Mais la 1<sup>re</sup> mention de ce nom en Europe se trouve dans l'ouvrage *De plantis Aegypti* de Prospero Alpino de 1592 (Gledhill 2008 : 66). En fait, chez Alpino ce nom apparaît sous la forme *bahobab* (Alpino 1592 : 45, 84). Gerald E. Wickens remarque que les baobabs ne poussent pas en Égypte, donc Alpino a probablement trouvé les fruits de cet arbre au milieu d'un souk au Caire où un marchand lui a donné (voire inventé) un nom arabe pour cette plante :

<sup>70</sup> Ce sont les astrologues qui effectuaient des examens des astres et des planètes pour prédire leur influence sur l'avenir des hommes selon la date de leur naissance. D'ailleurs, le *zodiaque* et l'*horoscope* sont les termes d'origine grecque aussi.

*bu hibhab* ‘fruit avec de nombreuses graines’, et au Soudan voisin, où le baobab croît, son nom est *tebelđi* (Wickens 2004 : 4, 1982 : 198).

★ anc. fr. : *arbre as mil grainnes* (AF21-25, 31, 34, 60, 82) : ‘arbre à mil graines’, ce qui est un calque du nom arabe,

★ dans toutes les versions latines : *adansonia* (LH13-17, 22, 25, 49, 72 ; LW19-23, 28, 32, 57, 80 ; LS21-24, 30, 34, 62, 86-87) – ce terme botanique néolatin n’a été forgé qu’à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en l’honneur de Michel Adanson (1727-1806), explorateur français du Sénégal et premier descripteur des baobabs africains.

### ★ **boa**

Le serpent boa apparaît tout au début du livre, dans le chap. I, avec un fameux dessin : *Ça représentait un serpent boa qui avalait un fauve. (...) Les serpents boas avalent leur proie tout entière, sans la mâcher* (F9). Ensuite, dans ce chapitre le *serpent boa* se retrouve encore aux pages F10 et F11. Mais le mot seul *boa* est utilisé aussi aux p. F14, F15, F24, F102.

★ anc. fr. : *serpant boa* (AF9-12) et *boa* (AF12, 82), mais aussi *grant serpant* (AF13) et *serpant* (AF21).

★ Parmi les traductions latines, celle de Haury est presque fidèle au texte original : *boa serpens* (LH1-3) et *boa* (LH4, 6, 13, 72).

★ Par contre, celle de Winkler est la plus diversifiée : *anguis* ‘serpent’ (LW7-8, 10, 80), *boa* (LW7, 12, 18), *anguis immanis* ‘serpent énorme’ (LW8), *immanis anguis* (LW9).

★ Enfin, Schlosser donne : *boa serpens* (LS7-9, 12, 87), *serpens* (LS8, 10) et *boa* (LS12, 19).

Le serpent boa était connu depuis l’Antiquité et avait son nom latin en trois versions *boa*, *boua/bova*, *boas* ; ainsi qu’en grec : βόας (moderne et ancien). Dans l’étymologie populaire ce nom est apparenté au lat. *bos*, *bovis* ‘bœuf mâle’ et à l’anc. grec βῶς ‘bovin’, mais Ernout & Meillet (2001 : 72) en doutent. Cependant, on peut se rappeler le nom du fameux *Forum Boarium/Bovarium* ‘marché aux bœufs’, qui est peut-être le plus ancien forum romain, et dont la forme alternée fait réfléchir.

### ★ **bureau**

Dans le chap. XV, le géographe dit qu’il ne quitte pas son *bureau* (F68).

Ce terme en tant que ‘lieu de travail’ est moderne : son sens premier était ‘tapis de table’ (XIV<sup>e</sup> s.), issu probablement de *bure* < lat. *burra* ‘laine grossière’. Ensuite : ‘table sur laquelle on écrit, on travaille’, puis ‘cabinet, pièce où est installée la table de travail’ (cf. PR).

Les traducteurs ont dû inventer d’autres possibilités :

★ anc. fr. : *chanbre* (AF55),

★ Haury : *testudo* (LH45) ‘tortue ; carapace de tortue’,

★ Winkler : *museum* (LW52) ‘endroit consacré aux Muses, aux études’,

★ Schlosser : *officii sedes* (LS56) ‘siège de l’office’.



Haury est le seul à utiliser une métaphore : ‘carapace’, comme p.ex. on dit en français : « carapace de l'égoïsme ».

★ **caravane**

Dans le chap. XVIII, le Petit Prince rencontre une fleur dans le désert. Or, la *fleur, un jour, avait vu passer une caravane* (F78).

Ce terme est attesté depuis env. 1195 (cf. PR & TLFi). Il est entré dans la langue française lors des croisades, emprunté au persan *kār wān* ‘file de chameaux, troupe de voyageurs’, peut-être du sanskrit *karabha* ‘chameau’ (PR & TLFi). Dans les traductions, nous ne voyons que des descriptions :

★ anc. fr. : *Un jor la flor a veü là passer un train de chamiax* (AF63) : un train de chameaux,

★ Haury : *Flos autem homines aliquor iter una facientes quondam viderat* (LH53) : lat. *iter* ‘chemin qu’on fait, trajet, voyage ; route’,

★ Winkler : *Flos quondam lixarum mercatorumque agmen viderat praetervehi* (LW60) : ‘file/troupe/bande de vivandiers/valets d’armée et de marchands/commerçants’,

★ Schloser : *Cui flos, qui quondam commeatum mercatorum Arabico-rum praetervehi viderat* (LS65) : ‘passage/convoi de marchands/commerçants arabes’.

Dans aucune traduction, nous ne voyons le terme *caravane*. Il y a seulement des descriptions approximatives de cette notion.

★ **carrière**

Ce terme, tellement populaire de nos jours, tire ses origines dans l’it. *carriera* ‘chemin de chars’ (< lat. pop. \**carraria* < lat. *carrus* ‘char’) et ce mot avait cette acception unique jusqu’en 1276 (cf. Mauro). Le PR situe la première attestation de ce terme dans la langue française en 1534.

Dans le livre, ce terme apparaît 2 fois dans des contextes similaires : dans le chap. I : *C’est ainsi que j’ai abandonné (...) une magnifique carrière de peintre* (F10) et dans le chap. II : *J’avais été découragé dans ma carrière de peintre par les grandes personnes* (F14) :

★ anc. fr. : *Ainsi ai lessié cheoir (...) une bele vie d’ymagier* (AF10), *fui molt desconfortez en mon mestier d’ymagier por les granz* (AF12),

★ Haury : *Hoc modo praeclaram spem in pingendo positam (...) reliqui* (LH2), *altorum hominum, a quibus (...) ab arte pingendi deterritus* (LH4),

★ Winkler : *Ita factum est ut eum vitae cursum, quo pictoris gloriam me adepturum sperabam, desisterem sequi* (LW8), *Spem picturae eripuerunt mihi (...) adulti homines* (LW10),

★ Schloser : *spem laudem pictoris mihi parandi abieci* (LS8), *altorum hominum, qui me (...) ab arte pingendi deterruerunt* (LS10).

Dans les propositions latines, on voit surtout *ars* ‘art’ et *spes* ‘espoir, espérance ; attente, perspective’. Partout, les équivalents ne sont qu’approximatifs de la *carrière*.

### ★ carrosse

Dans le chap. X, le Roi dit : *je n'ai pas de place pour un carrosse* (F50).

Le carrosse était une voiture de luxe, à quatre roues, suspendue et couverte. Ce terme est venu de l'italien *carrozza* au XVI<sup>e</sup> s. (TLFi).

Dans les traductions : *char* (AF40) et *currus* 'char (de triomphe)' (LH32, LW39, LS41).

Tous ces équivalents ne sont pas exacts, parce qu'ils proposent les voitures hippomobiles, plutôt à deux roues, décorées et utilisées dans les réjouissances publiques.

### ★ chapeau

Ce mot apparaît 3 fois dans le chap. I (F10–11), où les grandes personnes ne voient que le chapeau dans le dessin du narrateur ; ainsi que 4 fois dans le chap. XI (F52–53), où le Petit Prince rencontre le vaniteux :

★ en anc. fr. c'est : *chapel* (AF10, 42–43) et *chapiax* (AF11) que l'on doit considérer comme anciennes variantes du *chapeau* français qui vient du bas lat. *cappellus* (issu du lat. class. *cappa* 'sorte de coiffure, couvre-chef'<sup>71</sup>) ; en lat. médiéval *capellus* 'couverture'<sup>72</sup> (cf. TLFi).

★ quant au latin, la forme moderne du chapeau n'était pas connue dans l'Antiquité, donc dans nos traductions nous rencontrons 2 autres termes :

★ *petasus* (LH2–3, 33–34 ; LW7–9, 40–41 ; LS43–44) – pétase, chapeau à larges bords et à coiffe basse dont se servaient les gens de la campagne et les voyageurs pour s'abriter de la pluie et du soleil (cf. PR et Gaffiot 1934 : 1167). On voit bien que le pétase était assez populaire.

★ *pilleus* (LS8–9) – Gaffiot le décrit ainsi : « sorte de bonnet phrygien de laine, dont on coiffait les esclaves qu'on affranchissait (...) porté par un citoyen comme signe de liberté, p. ex. aux Saturnales, dans les festins, dans les fêtes » (Gaffiot 1934 : 1181). On rencontre ce terme seulement chez Schlosser qui l'utilise uniquement dans le chap. I.

### ★ consigne

Ce terme se trouve uniquement dans le chap. XIV, où le Petit Prince rencontre l'allumeur de réverbères fidèles à ses consignes. Ce mot y apparaît 8 fois (F63–64). Ce terme est indubitablement plus jeune que le *commandement* ou l'*ordre* et dérive du verbe *consigner*. Le PR date son apparition de la fin du XV<sup>e</sup> s., mais précise qu'il est rare av. 1740.

Les traductions donnent les équivalents synonymiques : *comandemant* (AF50), *mandatum* (LH40–41), *iussus* (LW48, 50 ; LS52) et *praescriptum* (LS54).

Cependant, dans le passage *il aima cet allumeur qui était tellement fidèle à la consigne* (F64), 2 versions diffèrent par leurs paraphrases :

<sup>71</sup> De l'étymon lat. *cappa* aussi : fr. *cape* et *chape*.

<sup>72</sup> Curieusement, le *capellus* en latin classique était un diminutif de *caper* 'bouc' (cf. Gaffiot 1934 : 257), donc c'était 'chevreau, petit bouc'.

★ anc. fr. : *il ama cel home qui par boene foi maintenoit covanz et comandemanz* (AF52) – le mot *covanz* est le pluriel de l'anc. fr. *co(u)vant* (~ *co(u)vent* ~ *co(u)nvent* ~ *chouvent*) 'accord, convention ; promesse, engagement ; union, liaison' (Godefroy II : 348–349).

★ Schlosser : *Amabat enim hunc virum, qui officium suum tanta pietate exsequeretur* (LS54) : il remplissait/suivait jusqu'au bout 'son service/devoir avec tant de piété'.

### ★ continent

Ce terme apparaît seulement 1 fois dans le chap. XVI : *sur l'ensemble des six continents* (F72). Or, il ne date que du XVI<sup>e</sup> s., emprunté tardivement au latin *continens* [terra] au sens de 'terre ferme' (cf. PR & TLFi).

La plupart des traductions ont donné d'autres équivalents :

- ★ anc. fr. : *en les sis granz contrées* (AF59),
- ★ Winkler : *in omnibus sex orbis terrarum partibus* (LW56),
- ★ Schlosser : *in omnibus sex partibus orbis terrarum* (LS61),
- ★ sauf Haury qui a mis *continens* : *in sex his continentibus* (LH48).

### ★ drame

Le sens figuré de ce terme d'origine grecque, issu du domaine du théâtre, n'est attesté dans la langue française qu'en 1787 (cf. PR).

Dans le livre, il se trouve d'abord dans le chap. V, où le narrateur apprend des détails de la vie quotidienne du Petit Prince : *je connus le drame des baobabs* (F26) :

★ anc. fr. : *conui l'estoire des grans arbres as mil grainnes* (AF21).

Toutes les versions latines usent de périphrases, en marquant le sens du « dramatisme » par d'autres mots :

- ★ Haury : *de adansoniis atrocissima audivi* (LH13),
- ★ Winkler : *in miseriis regulus propter adansonia esset versatus, comperi* (LW19),
- ★ Schlosser : *comperi quantopere principulus ab adansoniis premertur* (LS21) – c'est-à-dire « combien il en était accablé ».

Le second cas est dans le chap. XIV, où l'allumeur de réverbères dit que sa planète « d'année en année a tourné de plus en plus vite, et la consigne n'a pas changé » : *C'est bien là le drame* (F63). Toutes les versions usent de périphrases soit donnent d'autres équivalents :

- ★ anc. fr. : *Est chose chestive et dolereuse* (AF50),
- ★ Haury : *Inde omnis haec calamitas!* (LH41),
- ★ Winkler : *En malorum atque miseriarum causam* (LW48),
- ★ Schlosser : *Inde omne hoc malum!* (LS54).

### ★ écho

Dans le chap. XIX, le Petit Prince, sur une haute montagne, criait en espérant que quelqu'un l'entende, en vain. Seul l'écho réfléchissait sa voix. La phrase *répondit l'écho* se répète 3 fois (F80).

Ce terme vient du lat. *echo* et celui-ci de l'anc. grec ἠχώ.

Seulement en anc. fr. et chez Winkler nous avons le même terme : *équos* (AF64) et *echo* (LW61–62).

Chez Haury et Schlosser, c'est : *vocis imago* 'représentation/imitation de la voix' (LH53) et *vox repercussa* 'cri répercuté' (LS66).

### ★ églises

Dans le chap. V, le narrateur dit : *Je fis remarquer au petit prince que les baobabs ne sont pas des arbustes, mais des arbres grands comme des églises* (F26). Cette comparaison montre la taille grandiose des baobabs.

Le terme *église* vient du lat. *ec(c)lesia* (< gr. ἐκκλησία 'assemblée') et date du XI<sup>e</sup> siècle (PR & TLFi). D'abord il avait ce sens de 'assemblée réunissant les premiers chrétiens', et ensuite seulement 'édifice consacré au culte de la religion chrétienne', mais traditionnellement il s'agit du catholicisme, tandis que dans le langage courant, on dit *temple* pour le culte protestant (PR). Les Romains avaient leurs temples aussi (lat. sing. *templum*). Dans les traductions, nous avons d'autres comparaisons :

★ anc. fr. : *arbre grant com barroche ou torz* (AF22) : anc. fr. *bar(r)och* ~ *basoche* 'église, basilique ; palais' (Godefroy I : 591) ou *torz* ~ *tors* 'taureau' (?) (cf. Godefroy VII : 747),

★ dans toutes les versions latines, c'est le temple : *arbores templis nostris altitudine pares* (LH13), *tam magnas arbores esse dixi quam templa* (LW19), *arbores eximia magnitudinis templis altiores* (LS21).

### ★ étiquette

Dans le chap. X, le Roi dit au Petit Prince fatigué : *Il est contraire à l'étiquette de bâiller en présence d'un roi* (F47).

Or, le terme *étiquette*, issu du mot picard *estiquette* n'est attesté en français qu'en 1387 en tant que 'poteau servant de but dans certains jeux' et il vient de l'ancien verbe *estiquer* 'attacher, ficher', d'origine germ. (néerl. *stikken*, frq. \**stikkan* 'piquer') et de la même famille diachronique que 2 autres emprunts : *astiquer* et *ticket* (cf. TLFi & PR). En 1435, par extension, ce mot a acquis le sens 'petit écriteau (indiquant le contenu d'un objet)' et en 1691 'cérémonial de cour (noté sur un formulaire)' (TLFi).

Il est fort possible que le mot fr. *étiquette* ait été emprunté par l'espagnol comme *etiqueta* (cf. RAE) et qu'il soit revenu dans la langue française avec cette signification de 1691, à savoir : 'ordre de préséances ; cérémonial en usage dans une cour, auprès d'un chef d'État, d'un grand personnage' (cf. PR). L'histoire de ce concept est très intéressante :

Hugo Coniez (2011 : 48) précise que les fameuses étiquettes de la Cour d'Espagne désignent « le cérémonial imposé en Castille par Charles Quint en 1547 »<sup>73</sup> et il ajoute :

<sup>73</sup> Effectivement, Charles Quint (1500–1558) de la Maison des Habsbourg, duc de Bourgogne, devenu roi d'Espagne (1516) et empereur du Saint-Empire (1519), a pu or-

Ces règles, inventées par les ducs de Bourgogne issus des Valois au XIV<sup>e</sup> siècle et à peine transformées par Charles Quint et Philippe II, avaient régi la cour de l'Espagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, pendant toute la période dite « du Siècle d'or ». On les connaît notamment par des versions rédigées à la fin du règne de Philippe IV, donc au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, au crépuscule de la puissance espagnole. (Coniez 2011 : 48)

J.L. Sancho apporte des précisions : Philippe IV codifie, dans un cérémonial, « les étiquettes de la maison royale, fixées par une junta créée en 1647 et dont les travaux sont clôturés en 1651. Dès lors, le rythme de la cour espagnole gagne ou retrouve sa réputation de cycle immémorial » (Sancho 2009 : 124).

La première publication imprimée des règles dites *Etiquetas generales* est celle de Jean Dumont (Du Mont) en 1739<sup>74</sup>, copiées d'un manuscrit du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce manuscrit, intitulé *Etiquetas generales que han de observar los criados de la casa de Su Majestad en el uso y ejercicio de sus oficios*, existe toujours dans les archives espagnoles.<sup>75</sup>

Dumont compare aussi l'étiquette la Cour royale de Madrid à la Cour impériale de Vienne et montre en quoi elle consiste :

L'Etiquette de la Cour Imperiale veut autant dire, que le contenu de toutes les Cérémonies, qui se pratiquent à la Cour de l'Empereur tant au solennel, qu'au domestique. C'est un Cérémonial, qui n'est point imprimé, & qu'on ne peut savoir, qu'en le voyant ou en l'entendant dire à ceux, qui ont passé quelque tems à Vienne, outre qu'il est sujet au changement.

Jean Bapt. Pacichelli [1641-1695], qui, après avoir presque parcouru tous les Pays & toutes les Cours de l'Europe, s'arrêta quelque tems à Cologne auprès du Nonce Apostolique, a remarqué plusieurs choses curieuses dans les mémoires, (...) qu'il a nommé *Memorie de Viaggi per l'Europa Christiana*. Il y parle entre autres choses (...) de la Cour d'Espagne & des règles trop severes que les Rois y sont indispensablement obligés d'observer ; par exemple qu'ils ne peuvent employer que 7. heures pour dormir, 2. heures par jour a manger, 1½ heures,

---

ganiser la vie curiale d'après les règles issues de l'amalgame du cérémonial des cours de Bourgogne, d'Espagne, d'Autriche, d'Allemagne. Son fils, Philippe II, roi d'Espagne, a continué ces coutumes établies.

D'ailleurs, les relations entre les cours d'Habsbourg à Vienne et à Madrid étaient étroites, y compris des mariages entre les cousins, donc la connaissance des étiquettes circulait plus facilement entre ces deux coins d'Europe. D'ailleurs en France, la femme de Louis XIII et la femme de Louis XIV venaient de la famille Habsbourg aussi.

<sup>74</sup> Dumont l'explique : « L'Etiquette la Cour d'Espagne a pour base le Cérémonial qui s'observoit autrefois à la Cour des Ducs de Bourgogne, une des mieux réglées qui fût alors ; on y a fait de tems à autre divers changemens, & on a toujours eu grand soin d'ôter au Public la connoissance de cette Etiquette, dont le Registre est confervé dans la Bibliotheque de l'Escorial, ensorte que c'est comme par miracle que nous en avons découvert une Copie que nous avons fait exactement collationé sur celle de l'Escorial, ainsi on a ici en entier cette célèbre Etiquette, qui paroît en public pour la première fois » (Dumont II : 237, note en bas de page).

<sup>75</sup> On peut voir sa version scannée sur le site de la Bibliothèque Nationale d'Espagne : <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000125515&page=1> (accès en déc. 2018).

pour jouir de la Conversation de la Reine, ou de quelque autre. Tout le monde sait pourtant, qu'il s'en faut beaucoup que l'Étiquette de la Cour de Vienne ait des règles aussi sévères, que celle de Madrid, quoique l'Empereur Léopold ait partagé toutes les heures du jour avec tant d'exactitude, & qu'il les ait observées, sans s'en jamais départir à moins qu'il ne fût arrivé quelque cas extraordinaire. (Dumont I : 682)

Le prestige des règles des étiquettes espagnoles pouvait se répandre vers d'autres cours européennes, grâce à la puissance des Habsbourgs et ensuite des Bourbons qui y voyaient la continuation de l'étiquette bourguignonne de Charles Quint (cf. Tettart-Vittu 2009 : 216).

Par contre, la renommée des étiquettes espagnoles en France vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle est due non seulement aux liens de parenté et aux relations diplomatiques entre les cours espagnole et française, mais probablement aussi à la publication d'un récit de voyage épistolaire de la comtesse M.-C. d'Aulnoy. Or, durant son voyage en Espagne, dans sa lettre du 28.9.1680, elle décrit ainsi les étiquettes de la cour de Madrid :

j'ai appris qu'il y a certaines règles établies chez le Roi, que l'on suit depuis plus d'un siècle, sans s'en éloigner en aucune manière. On les appelle les étiquettes du palais. Elles portent que les Reines d'Espagne se coucheront à dix heures l'été et à neuf heures l'hiver. (...) Voici comment il est marqué dans l'étiquette que le Roi doit être lorsqu'il vient la nuit de sa chambre dans celle de la Reine (...).

Il y a une autre étiquette, c'est qu'après que le Roi a eu une maîtresse, s'il vient à la quitter il faut qu'elle se fasse religieuse (...).

Il est encore marqué que le Roi donnera quatre pistoles à sa maîtresse (...) Philippe IV, père du Roi d'à présent, ayant entendu parler de la beauté d'une fameuse courtisane, fut la voir chez elle ; mais, religieux observateur de l'étiquette, il ne lui donna que quatre pistoles. (...)

On sait, par l'étiquette, le temps fixe que le Roi doit aller à ses maisons de plaisir, comme à l'Escorial, à Aranjuez, (...) et on va, dès le matin, l'éveiller pour l'habiller de l'habit qui est décrit dans l'étiquette (...). (d'Aulnoy 1874 : 525-527)

Cependant, la gloire des étiquettes espagnoles s'est bientôt altérée. Coniez (2011 : 48) rappelle que le duc de Saint-Simon, ambassadeur de France en Espagne 1721-1722, observe un triste déclin des anciennes étiquettes, surtout par les changements introduits par les Bourbons récemment installés à Madrid.<sup>76</sup>

Il y a aussi d'autres hypothèses de l'étymologie du terme *étiquette*. Par exemple, Charles Beaulieux (1952 : 239-240), en suivant le *Dictionnaire universelle* de Furetière, avance la sienne selon laquelle, l'*étiquette* viendrait d'une mauvaise prononciation de la formule latine *Est hic questio*, portée par les sacs de procès.

<sup>76</sup> Puisque Charles II d'Espagne (fils de Philippe IV d'Espagne) de la dynastie des Habsbourg est mort sans descendance en 1700, c'est Philippe, le petit-fils de Louis XIV, de la Maison des Bourbons qui est couronné roi d'Espagne en tant que Philippe V.

Dans les traductions, diverses descriptions de ce phénomène culturel :

- ★ anc. fr. : *Baillier quant li rois est en presant n'est point corteisie* (AF37),
- ★ Haury : *A majestate regia alienum est coram rege oscitare* (LH29),
- ★ Winkler : *Non decet (...) coram rege oscitari* (LW35),
- ★ Schlosser : *Monarcha praesente (...) non decet oscitare* (LS37).

#### ★ experts

Ce terme se trouve dans le chap. XXIII, où un marchand vend des pilules qui apaisent la soif, ce qui peut économiser du temps. Le marchand explique leur effet favorable : *Les experts ont fait des calculs* (F95).

Or, le mot *expert*, issu du lat. *expertus*, n'est substantivé en français qu'au XVI<sup>e</sup> siècle (cf. PR), donc les traducteurs n'ont pas pu y recourir :

- ★ anc. fr. : *Li cleric sage ont bien conté* (AF76),
- ★ Haury : *Periti subductis rationibus dixerunt* (LH65) : 'les hommes d'expérience (ceux qui savent par expérience, qui s'y connaissent, qui ont la pratique), ayant tout calculé, ont dit',
- ★ Winkler : *Harum rerum periti rationem inierunt* (LW74) : 'les hommes d'expérience dans ces choses ont pris leurs mesures',
- ★ Schlosser : *Hac in disciplina versuti rationem subdixerunt* (LS80) : 'Par ici, les astucieux dans l'instruction ont fait un compte'.

#### ★ fauve

Tout au début du livre, le narrateur présente son dessin d'enfance : *Ça représentait un serpent boa qui avalait un fauve* (F9).

La couleur fauve prend son origine dans le bas lat. *falvus* (issu de francique \**falw*), mais le fauve elliptiquement en tant que 'bête fauve' n'apparaît dans la langue française qu'en 1573 (cf. PR). Voici des périphrases :

- ★ anc. fr. : *et mostroit un serpent boa qui manjoit une salvage beste* (AF9),
- ★ Haury : *Picta erat boa serpens beluam exsorbens* (LH1),
- ★ Winkler : *Picta erat anguis mirabili corporis magnitudine feram devorans* (LW7),
- ★ Schlosser : *Boa serpens picta erat, quae beluam hauriebat* (LS7).

La *belua* 'gros animal ; bête ; chose monstrueuse' se répète 2 fois (chez Haury et Schlosser), tandis que *fera* (chez Winkler) est une 'bête sauvage'.

#### ★ général

Dans le chap. X, le Roi parle de ses « ordres raisonnables », en utilisant le personnage d'un général : *si j'ordonnais à un général de se changer en oiseau de mer, et si le général n'obéissait pas, ce ne serait pas la faute du général* (F48) et *Si j'ordonnais à un général de voler d'une fleur à l'autre à la façon d'un papillon, ou d'écrire une tragédie, ou de se changer en oiseau de mer, et si le général n'exécutait pas l'ordre reçu, qui, de lui ou de moi, serait dans son tort ?* (F49).

Or, le terme *général* (au sens ‘officier du plus haut grade, celui qui commande en chef une armée’) vient du *capitaine général* et ne date que du XVI<sup>e</sup> siècle (PR). Dans les traductions analysées :

★ anc. fr. : *conestable(s)* (AF37, 39) : ‘connétable, grand officier de la Couronne, chef suprême de l’armée’ (PR) ; ce terme est connu depuis le XII<sup>e</sup> siècle, il est issu du bas lat. *comes stabuli* ‘comte de l’étable’,

★ dans toutes les versions latines : *dux* (LH29–30 ; LW36–37 ; LS38, 40) ‘conducteur, guide ; chef, général ; chef du troupeau qui marche’ (cf. Gaffiot 1934 : 566).

### ★ géographie, histoire, grammaire, calcul

Trois premiers termes sont d’origine grecque par l’intermédiaire du latin : fr. *géographie* < lat. *geographia* < anc. gr. γεωγραφία ‘description de la terre’ ; fr. *histoire* < lat. *historia* < anc. gr. ιστορία ‘enquête, examination, observation, étude ; compte-rendu’ ; fr. *grammaire* < lat. *grammatica* < anc. gr. γραμματική.

Enfin le terme fr. *calcul*, attesté en 1484, vient du verbe *calculer*, attesté en 1372 (cf. PR) et issu du bas lat. *calculare* < lat. *calculus* ‘caillou’ (diminutif du lat. *calx* ‘petite pierre’), parce que les cailloux servaient autrefois à compter.

Dans 2 endroits (chap. I et II), le narrateur parle de ce qu’il a dû apprendre, ayant abandonné sa carrière de peintre à l’âge de 6 ans, parce que les grandes personnes lui avaient conseillé de *s’intéresser plutôt à la géographie, à l’histoire, au calcul et à la grammaire* (F10) et *j’avais surtout étudié la géographie, l’histoire, le calcul et la grammaire* (F14).

★ Dans ces deux passages, nous avons :

★ anc. fr. : *d’apprendre et enseigner places et leus dou monde, estoire de la contrée, contes et lengue françoise* (AF10) et *j’avoie appris les places et leus dou monde, l’estoire des contrées, les contes et la lengue françoise* (AF12) ;

★ les versions latines donnent : *geographia* (LH2, 4 ; LW8, 10 ; LS8, 12) ; *historia* (LH2, 4 ; LW8, 10 ; LS8, 12), *mathematica* (LH2, 4 ; LS8, 12) et *arithmetica* (LW8, 10) ; *grammatica* (LH2, 4 ; LW8, 10 ; LS8, 12).

★ Dans le chap. XV, le seul terme *géographie* apparaît aussi 2 fois dans l’expression *livres de géographie* (F69–70) : *livre des sages és places* (AF55), *livre des leus et places* (AF57) ; *libri qui de geographia sunt* (LH45), *de geographia libri* (LH46) ; *libri geographici* (LW53, LS57–58), *opera geographica* (LW54).

Ces livres sont écrits par le *géographe* (F67–71) : en anc. fr. : *sages en terres et places* (AF55), *sages és places et parties* (AF55), *sages es places* (AF56) ou brièvement *sages* (AF55–56, 58) ou bien *cil qui escrivoit les livres* (AF57) ; dans toutes les versions latines : *geographus* (LH44–47 ; LW51–54 ; LS56–59).



★ Le terme *calcul* se trouve encore dans l'expression **faire le calcul** dans 2 autres endroits :

✦ dans le chap. XVII : *Vous leur conseillerez donc de faire le calcul* (F74) :

★ anc. fr. : *Don aiez les conseilier et admonester de mialz conter* (AF60),

★ Haury : *Hortabere igitur eos ut rationem subducant* (LH49),

★ Winkler : *Hortamini igitur eos ut rationem ineant* (LW57),

★ Schlosser : *Suadite igitur iis, ut rationem instituant* (LS62) ;

✦ et dans le chap. XXIII : *Les experts ont fait des calculs* (F95) :

★ anc. fr. : *Li clerc sage ont bien conté* (AF76) :

★ Haury : *Periti subductis rationibus dixerunt* (LH65),

★ Winkler : *Harum rerum periti rationem inierunt* (LW74),

★ Schlosser : *Hac in disciplina versuti rationem subduxerunt* (LS80).

★ Le terme *histoire* est assez large sémantiquement en français moderne, donc il apparaît plusieurs fois dans d'autres contextes aussi :

✦ dans le chap. I : *dans un livre sur la Forêt Vierge qui s'appelait « Histoires Vécues »* (F9) :

★ anc. fr. : *cil livres ert clamez Estoires veraies* (AF9),

★ Haury : *qui liber inscribatur: «Narratiunculae a vita ductae»* (LH1),

★ Winkler : *qui inscriptus erat Verae fabulae* (LW7),

★ Schlosser : *qui liber »Fabulae verae« inscribitur* (LS7).

✦ dans le chap. IV : *J'aurais aimé commencer cette histoire à la façon des contes de fées* (F24) :

★ anc. fr. : *Eüsse volu anprendre ceste estoire com font les estoires de fées et guivres* (AF20) – malgré une tautologie, il y a ici une locution assez proche sémantiquement du conte.

Pourtant dans toutes les versions latines, le terme *historia* n'apparaît pas :

★ Haury : *Juvisset me narrationem hanc tanquam fabulam fictam incipere* (LH12),

★ Winkler : *Fabellarum more exorsurus eram hunc libellum his verbis* (LW18),

★ Schlosser : *Ego praetulissem hanc fabulam more fabularum fictarum incipere* (LS19).

✦ dans le chap. VIII : *Cette histoire de griffes, qui m'avait tellement agacé, eût dû m'attendrir...* (F42) :

★ anc. fr. : *L'estoire des griffes, qui m'avoit desconforté, devoit m'atalanter...* (AF33).

Mais dans aucune version latine, une telle tournure n'apparaît point :

★ Haury : *Ungues illi, quos tam moleste tuleram, me misericordia potius commovere debuerunt* (LH24),

★ Winkler : *Flos cum tigrum unguis atque morsum irridebat, meam iram irritabat; debebam autem animo commoveri atque leniri* (LW31),

★ Schlosser : *Florem unguis tigrinum ludibrio habentem moleste ferebam. Qui potius autem animum meum misericordia commovere et lenire debebat...* (LS32).

✦ dans le chap. XXIV : *j'avais écouté l'**histoire** du marchand en buvant la dernière goutte de ma provision d'eau* (F96) :

★ anc. fr. : *et j'avoie oï l'**estoire** dou marchant en bevant la darienne gote de ma botele d'eve* (AF76),

★ Haury : *dum de mercatore audio, ultimam aquae stillam quam itineris causa provideram biberam* (LH66),

★ Winkler : *deque pilularum mercatore **fabulam** audiebam cum ultimam, quae reliqua erat, aquae guttulam hausit* (LW74),

★ Schlosser : *De mercatore pilularum **fabulam** audiveram, ultimum aquae haustulum, qui reliquus erat, biberam* (LS81).

✦ dans le chap. XXVI : *Quelle est cette **histoire-là** ! Tu parles maintenant avec les serpents !* (F106) :

★ anc. fr. : *Quex est ceste **novele chose*** (AF84),

★ Haury : *Quae **fabula** ista est?* (LH75),

★ Winkler : *Quid narras vel quid agis?* (LW82),

★ Schlosser : *Quaenam haec est **fabula**?* (LS91).

✦ dans le chap. XXVI : *Petit bonhomme, n'est-ce pas que c'est un mauvais rêve cette **histoire** de serpent et de rendez-vous et d'étoile...* (F108) :

★ anc. fr. : *Mes anfes, ceste **estoire** de serpent, de parlemant que n'estuet mie mantir, d'estoile errant, est ce point songes orz et leiz* (AF86).

Mais dans aucune version latine cette tournure n'apparaît point :

★ Haury : *Puerule, nonne ea in febris somniavi quae de serpente et de constituto et de stella...* (LH76),

★ Winkler : *Mi puella, nonne haec in somniis tibi visa putas? Te cum serpente collocutum, diem profectionis esse constitutam, ea quae de stella tua narravisti?* (LW84),

★ Schlosser : *Puerule, nonne putas te haec omnia in somniis febrilibus vidisse, quae de serpente, de die discessus constituti, de stella tua narravisti?* (LS92)

✦ dans le chap. XXVII : *Je n'ai jamais encore raconté cette **histoire*** (F113) :

★ anc. fr. : *Onc ne contai ceste **estoire*** (AF91),

★ Haury : *Haec nondum cuiquam narravi* (LH81),

★ Winkler : *Numquam hanc **fabulam** narraveram* (LW89),

★ Schlosser : *Nemini umquam hanc **fabulam** narravi* (LS97).

### ★ girouette

Dans le chap. XXV, le pilote et le Petit Prince trouvent un puits : *Et la poulie gémit comme gémit une vieille **girouette** quand le vent a longtemps dormi* (F99).

Le terme *girouette* est attesté vers 1160–1174, issu de l'anglo-normand *wirewire* (TLFi). Son origine est visible dans la traduction en anc. fr. :

★ anc. fr. : *Puis la çoingnole se comança à plaindre com viez virevire quant galerne grant piece a dormi* (AF80),

★ Haury : *At motus orbiculus ingemiscere visus est, quemadmodum vetus **index** ingemiscere videtur postquam venti diu quievere* (LH69) – le mot *index* est un terme très large sémantiquement et ici il peut signifier 'indice', ce qui laisse ce passage un peu obscur au lecteur potentiel,

★ Winkler : *Quae trochlea stridebat tamquam **ventimolinae rota** longo excussa somno* (LW78) : 'roue du moulin à vent',

★ Schlosser : *Rotula ingemuit tamquam **vexillum** e somno diuturno vento excitatum* (LS84) – le choix de ce mot est étonnant, parce que lat. *vexillum* (diminutif de *velum* 'voile de navire') est 'étendard, drapeau, enseigne de la cavalerie, ou des corps ; drapeau [de couleur rouge placé sur la tente du général pour donner le signal du combat' (cf. Gaffiot 1934 : 1669).

### ★ globe

Ce mot apparaît d'abord dans le chap. VIII, parce que la Rose a demandé au Petit Prince de la mettre à l'abri sous le globe (F41). Ensuite, dans le chap. IX (F43–44), XXI (F91) et dans le chap. XXVII (F113, 115), où c'est précisé qu'il s'agit du *globe de verre*.

Or, le *globe* vient du lat. *globus* '1. globe, boule, sphère ; 2. masse, amas, amoncellement ; 3. peloton de troupes, foule, masse, groupe compact ; 4. sorte de pâtisserie en boulette' (cf. Gaffiot 1934 : 715). En fr. moderne, ce mot a aussi 4 acceptions, mais un peu différentes par rapport au latin : '1. boule, sphère ; 2. sphère d'un astre, orbe ; 3. sphère matérielle représentant le globe terrestre, le globe céleste ; 4. sphère ou demi-sphère creuse de verre, de cristal' (cf. PR & TLFi). Puisque cette dernière signification française est introuvable en latin et en anc. fr., les traducteurs ont dû inventer d'autres moyens :

★ anc. fr., c'est toujours *voirre* (AF32, 34, 72, 93) : 'verre',

tandis que dans les traductions latines, le répertoire est plus riche :

★ Haury : *tegumentum vitreum* 'couverture en verre' (LH23, 25, 63, 81, 83), *tegumentum* (LH27).

★ Winkler : *vitrum* (LW30, 34, 70), *tegumentum vitreum* (LW32) – chez ce traducteur, le terme est omis à la p. 32, 89 et 91 grâce à l'emploi du verbe *obtego, -ere* 'recouvrir ; cacher'.

★ Schlosser : *globus vitreus* (LS31, 36), *tegimentum vitreum* (LS34, 36), *tectum vitreum* 'toit en verre' (LS76, 97).

### ★ jeudi

Dans le chap. XXI, le renard parle des habitudes des chasseurs : *Ils dansent le jeudi avec les filles du village. Alors le jeudi est jour merveilleux !* (F90).

Or le mot *jeudi* vient du lat. *Jovis dies* ‘jour de Jupiter’. La forme *Iovis/Jovis* est le génitif (devenu nominatif grâce à la fréquence d’emploi) du nom de *Iup(p)iter/Jup(p)iter*, dieu du ciel et de tous les êtres, ainsi que chef des autres dieux dans la mythologie romaine.

Il vaut la peine de rappeler que l’Europe chrétienne connaît la division de la semaine en 7 jours d’après la Genèse, mais déjà la semaine romaine comptait le même nombre des jours :

dès le début de l’empire, (...) la foi astrologique (...) y avait introduit, à côté de la vieille division officielle des kalendes (...), des nones (...) et des ides (...), l’usage des semaines aux sept jours subordonnés aux sept planètes dont les mouvements étaient censés régir l’Univers (Carcopino 1956 : 172).

À part le jeudi, les autres jours étaient : *Lunae dies* ou *dies Lunae* ‘jour de Lune’, *Martis dies* ou *dies Martis* ‘jour de Mars’, *Mercurii dies* ou *dies Mercurii* ‘jour de Mercure’, *Veneris dies* ou *dies Veneris* ‘jour de Vénus’, ou *Saturni dies* ou *dies Saturni* ‘jour de Saturne’<sup>77</sup>, *dies Solis* ‘jour du soleil’<sup>78</sup>. Curieusement, l’avènement du christianisme n’a pas changé cette dénomination romaine dans beaucoup de langues issues du latin (p.ex. en français<sup>79</sup>) ; d’autres ont aussi utilisé des calques en remplaçant les dieux dans certains jours (p.ex. en anglais<sup>80</sup>).

Dans toutes les traductions, les versions du jeudi sont similaires :

★ anc. fr., c’est *Il querolent chascun juësdî ansamble o les meschines de ceste contrée. Por coi est juédiz jorz merveilleus !* (AF70).

★ Haury : *ut Jovis die quoque cum puellis viculi choros agant. Itaque Jovis die mirifice fruor!* (LH61),

★ Winkler : *Iovis diebus cum puellis, quae in pago habitant, saltare. Quare Iovis dies iis maxime cordi est atque gaudio* (LW68),

★ Schlosser : *ut die Iovis cum puellis vicanis saltent. Inde fit, ut die Iovis mirifice fruor!* (LS75).

### ★ jungle

Tout au début du chap. I, le narrateur raconte ses souvenirs d’enfance : *J’ai alors beaucoup réfléchi sur les aventures de la jungle* (F9).

Le mot *jungle* vient du sanskrit et de l’hindoustani, par l’intermédiaire de l’anglais, suite à la colonisation anglaise des Indes. Sa première attestation française ne date que de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (TLFi & PR), donc nos traductions offrent d’autres équivalents :

<sup>77</sup> Appelé aussi *dies Sabbati* ‘jour du sabbat’.

<sup>78</sup> Appelé aussi *dies Dominica* ou *dies Dominicus* ‘jour du Seigneur’.

<sup>79</sup> Sauf : *samedi* < *sambati dies* < *sabbati dies* ; et *dimanche* < *dies dominicus*.

<sup>80</sup> La semaine anglaise : jour de Lune : ang. *Monday* ; jour de Mars : ang. *Tuesday* (dieu germ. Tyr = dieu romain Mars) ; jour de Mercure : ang. *Wednesday* (dieu germ. Woden/Odin = dieu rom. Mercure) ; jour de Jupiter : ang. *Thursday* (dieu germ. Thor = dieu rom. Jupiter) ; jour de Vénus : ang. *Friday* (déesse germ. Frigg(a) = déesse rom. Vénus) ; jour de Saturne ; ang. *Saturday* ; jour du soleil : ang. *Sunday*.

★ anc. fr. : *Adonques ai molt songié as estoires de la **parfonde gaudine*** (AF9), où nous voyons le sens ‘bois profond’. Or, le mot *gaudine* avait 4 acceptions en anc. fr. : 1. ‘feillée, bocage, bois’, 2. ‘abri, sauvegarde’, 3. ‘femme galante, femme de mauvaise vie’, 4. ‘femme joyeuse, femme gentille, agréable’ (cf. Godefroy IV : 245, 309). Bien sûr ici, il s’agit de la 1<sup>re</sup> acception : *gaudine* est un emprunt germanique, apparenté à l’allemand *Wald* ‘forêt, bois’ (cf. FEW XVII : 486).

Dans les versions latines, la description est similaire, mais exprimée avec d’autres termes :

★ Haury : *Tum ego de eis quae **in dumetis ac paludibus** illis casu fiunt multum mecum cogitavi* (LH1) : ‘dans les ronceraies/buissons et les marais/marécages’ ;

★ Winkler : *Multum eo tempore cogitabam quae in hisce **vastissimis silvis** essent pericula, spectacula, monstra* (LW7) : ‘dans les forêts les plus vides/désertes/sauvages/incultes’ ;

★ Schlosser : *Multum mecum cogitabam de periculis, quae in **silva vetustissima** imminent* (LS7) : ‘dans la plus vieille forêt’.

### ★ maison

Le mot fr. *maison*, attesté vers 980 (PR), vient du lat. *mansio(nem)* (< lat. *manere* ‘rester’).

Les maisons dans l’Antiquité et au Moyen Âge avaient des formes différentes par rapport à celles d’aujourd’hui : dans l’Empire Romain, les riches habitaient dans une *domus* qui était une vaste maison<sup>81</sup> composée

de salles dont les proportions ont été calculées une fois pour toutes, l’usage a été fixé d’avance, et qui se rangent les unes après les autres suivant un ordre invariable : *fauces, atrium, alae, triclinium, tablinum, péristyle*. (...) La *domus*, directement issue de l’architecture hellénistique, s’étale dans le sens horizontal (Carcopino 1956 : 39).

Les Romains plus modestes habitaient dans une maison plus étroite et ayant des étages, appelée *insula*, qui

comprend, réunies en *cenacula*, c’est-à-dire en logements séparés et distincts comme nos « appartements », des pièces qui n’ont reçu aucune affectation préalable, (...). L’*insula*, (...) née probablement dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, de la nécessité d’héberger, derrière les murs dits Serviens, une population en progression continue, se développe dans le sens vertical (Carcopino 1956 : 39)

Un autre type d’habitations dans l’Empire Romain était *casa* ‘cabane, chaumière ; baraque ; propriété rurale, petite ferme’ (cf. Gaffiot 1934 : 270). C’était une pauvre et simple maison à la campagne qui faisait penser à l’isba russe.

<sup>81</sup> J. Carcopino dit que, par exemple, « les *domus* de Pompéi s’étalaient aisément sur 800 et 900 mètres carrés » (Carcopino 1956 : 47).

Encore avant la conquête romaine, les « Gaulois vivaient à la campagne, dans des huttes rondes en argile et en branchages, couvertes de chaume, quelquefois faites de pierres sèches » (Lot 1948 : 72, cf. aussi Babeau 1883). Ensuite, avec les Romains, les maisons dans les villes ont commencé à suivre le modèle romain (cf. Vipard 2007).

Après l'arrivée des Francs, le mot *borde*, issu du francique \**borda* 'maison de planches' (< \**bord* 'planche'), s'est implanté dans la langue des habitants de la Gaule. Ce mot est attesté en 1172-1175 en tant que 'petite maison, cabane' ; au XVI<sup>e</sup> s. il a pris le sens de 'métairie, ferme' (TLFi, cf. aussi Cursente 2005). Aujourd'hui, le dictionnaire note ce terme comme « vieilli » et « régional », et il l'explique ainsi : 'petite ferme, métairie, établie aux environs d'une seigneurie, et destinée à fournir au maître les légumes et les volailles' (TLFi). Les mots fr. *borderie* et *borde* appartiennent à la même famille diachronique.

Le mot français *maison* apparaît dans 2 sens dans le texte :

★ 'bâtiment d'habitation' : dans le chap. IV, le narrateur dit que la planète du Petit Prince *était à peine plus grande qu'une maison* (F21). Ensuite, il décrit une attitude matérielle des personnes adultes quand on dit : « J'ai vu une belle maison », parce qu'elles ne parviennent pas à s'imaginer cette maison. Il faut leur dire : « J'ai vu une maison de cent mille francs » (F23). Dans ces deux passages, les traductions donnent : *borde* (AF18, 20) et *domus* (LH9, 12 ; LW16-18, LS17-18).

Cependant, dans le chap. XIV, le narrateur dit que l'allumeur de réverbères habitait *une planète sans maison* (F62) : *ostex* (AF49) et *domus* (LH40). Dans deux autres versions, la 'maison' n'est pas mentionnée : c'est seulement *stella inculta* (LW47, LS52) 'étoile inculte'.

Dans le chap. XXIV, le narrateur raconte : *Lorsque j'étais petit garçon j'habitais une maison ancienne, et la légende racontait qu'un trésor y était enfoui. (...) il enchantait toute cette maison. Ma maison cachait un secret (...) qu'il s'agisse de la maison* (F98). Les traductions donnent : *ostex* ~ *ostel* (AF78), *domus* (LH68), *domuncula* (LW76), *casa* (LS82).

★ 'domicile, chez-soi' : dans le chap. III, quand le Petit Prince dit que la caisse servira au mouton *de maison* (F19), les traductions donnent : *ostex* (AF16) et *tectum* (LH8, LW14, LS16).

En somme, dans les versions latines, nous avons : *domus*, *domuncula*, *casa* et *tectum* 'toit, toiture de maison ; abri, maison'.

En anc. fr. nous avons : *borde* 'cabane ; maison champêtre' d'origine germ. (cf. FEW XV/1 : 187) et *ostex* ~ *ostel* 'logis, demeure, habitation' (Godefroy IV : 502) < lat. *hospitalis* (adj. substantivé).

### ★ mètre

Dans le chap. XXVI, le narrateur raconte : *J'étais à vingt mètres du mur* (F104).

Le terme *mètre*, issu du lat. *metrum* (< gr. μέτρον), est attesté vers 1220 en tant que 'mesure du vers', mais comme 'unité principale de lon-

gueur' il ne date que de 1791 (cf. PR & TLFi). Et finalement en 1983, il est défini par la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière en 1/299 792 458 de seconde.

Les traducteurs ont donc dû trouver d'autres équivalents :

★ en anc. fr. : *J'estoie à dis toises de la maisière* (AF83) – nous voyons le terme *toise* 'ancienne mesure de longueur valant 6 pieds (soit près de 2 mètres)', c'est pourquoi, le narrateur en donne le nombre *dis* '10'. Il est issu du lat. médiéval *teisa* (< lat. cl. *tensa* 'étendue', participe passé au féminin du verbe *tendo, tendere* '(é)tendre'), est attesté en français au milieu du XII<sup>e</sup> siècle (PR),

★ en latin : *Etsi viginti passus a muro aberam* (LH73), *Viginti passus a muro aberam* (LW81), *Viginti passus a muro distabam* (LS89). Or lat. *passus* 'pas' était aussi une mesure romaine équivalant env. 1,48 mètres, soit 2 grades (enjambées) ou 5 pieds romains. Et 1000 pas faisaient 1 mille romain (voir ci-dessous).

### ★ mille

L'expression *à mille milles* (« de toute terre/région habitée » ou « de tous les endroits/régions habité(e)s ») apparaît 4 fois dans le chap. II (F12, 14) et 1 fois dans le chap. XXV (F103).

Or, le terme fr. *mille* vient du mille romain, ancienne mesure de distance, comptant mille pas (1 481,5 m).

★ anc. fr. c'est partout : *à mile liues gallesches* (AF11–12, 82), où nous voyons lieues gauloises. Or la *lieue* (< lat. *leuca* d'origine gauloise) est une ancienne unité de distance d'env. 4 km.

★ Haury : partout *mille milia passuum* (LH3–4, 72),

★ Winkler : *decies centenis milibus passuum* 'dix fois cent mille pas' (LW9–10) et *sescentis milibus passuum* 'six cent mille pas' (LW80).

Chez les deux traducteurs ci-dessus, on voit donc « pas ».

★ Schlosser : *chiliometrum* (d'origine grecque), c'est-à-dire 'kilomètre' (= 1000 mètres) : *duo milia chiliometrorum* (LS10, 12) et *milia chiliometrorum* (LS12), ainsi que *sescentis milibus passuum* (LS87).

Dans le chap. XVII, nous avons encore un usage du terme *mille* : *sur une place publique de vingt milles de long sur vingt milles de large* (F74), ce qui est rendu :

★ en anc. fr. : *sor un grant chanp de dis liues de long et autretant com lée* (AF60), donc on voit bien le changement du terme et de sa quantité,

★ les versions latines sont identiques à l'original : *foro quadrato viginti milium passuum quoque versus* (LH49) / *area longitudinis viginti milium passuum amplitudinisque viginti milium passuum* (LW57) / *area quadrata viginti milium passuum* (LS62).

### ★ ministre

Dans le chap. X, le Roi dit au Petit Prince : *je te fais ministre* (F50) et, interrogé par ce dernier, le Roi précise qu'il s'agit de celui de la justice.

Le terme fr. *ministre* vient du lat. *minister* ‘serviteur’, mais son sens ‘haut fonctionnaire du gouvernement’ ne date que du XVII<sup>e</sup> s. (cf. PR) :

★ anc. fr. : *seneschal (de justise)* (AF40) – le terme fr. *sénéchal* est d’origine germanique ; attesté depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle (cf. TLFi),

★ Haury : *munus (iure)* (LH31) – lat. *munus* est ‘office, fonction ; obligation, charge ; tâche accomplie, produit, œuvre ; service rendu ; don, présent ; faveur ; spectacle public’ (Gaffiot 1934 : 1003) ; donc il s’agit d’un ‘office (de justice)’,

★ Winkler : *administer (a iudiciis)* (LW38) – lat. *administer* est ‘celui qui prête son aide, ministère, aide, agent’ (Gaffiot 1934 : 46) ; donc il s’agit d’un ‘agent (d’actions judiciaires ou de jugements),

★ Schlosser : *administer* (LS40) / *iustitiae moderator* (LS41).

On voit bien que tous ces équivalents ne sont qu’approximatifs.

### ★ monarque

Dans le chap. X, le Roi est parfois appelé *monarque* (F47, 51).

Or, le terme *monarque*, issu du bas latin *monarcha* (< anc. grec μονάρχης < μόνος ‘seul’ + ἀρχός ‘commandant’) ne date que de 1361 en français (PR). Par conséquent, dans les traductions nous trouvons : *roi(s)* (AF37, 41), *rex* (LH29, 32 ; LW35, 39 ; LS37), *monarcha* (LS41).

En outre, dans deux autres passages, ledit monarque a une épithète particulière : *C’était un monarque absolu* (F48) et *Car non seulement c’était un monarque absolu mais c’était un monarque universel* (F49).

On admet que l’idéologie de l’absolutisme royal est née avec la publication de l’ouvrage *De regimine principum* en 1279 par saint Augustin Gilles de Rome, comme cadeau adressé au futur Philippe le Bel (cf. Boudet 2005 : 330–334). Ainsi cette idéologie, encore en germe sous Philippe le Bel à la fin du XIII<sup>e</sup> s., n’a trouvé sa meilleure incarnation que dans la personne de Louis XIV au XVII<sup>e</sup> s. (cf. Croix & Quéniart 2005 : 333–347). Et même si les souverains-autocrates de divers types étaient connus depuis l’aube des temps (p.ex. pharaons en ancienne Égypte), le terme *monarque absolu* n’acquiert son plein sens qu’à partir du règne du Roi-Soleil.

D’entre les traductions analysées, celle en ancien français et celle de Schlosser ont rendu cette expression presque littéralement, même si cela témoigne de leur parachronisme :

★ anc. fr. : *Ert rois absoluz* (AF37) et *Puis que n’ert pas solemant uns rois qui reignoît absolument, mes ert ausimant uns rois qui reignoît universaumont* (AF38),

★ Schlosser : *Monarcha absolutus erat* (LS38) et *Imperio monarchae absoluti enim non solum omnia, sed universa subiecta erant* (LS38).

Cependant Haury et Winkler se sont décidés à décrire cette notion avec d’autres mots :

★ Haury : *quippe quem penes solum dominatio esset* ‘certes il était le seul à avoir la domination (souveraineté, pouvoir absolu)’ (LH29) et *Etenim non modo penes se omnem, verum etiam omnium dominatum esse*



*arbitrabatur* 'Et de fait, non seulement en toute sa possession, mais encore il croyait être maître de tout' (LH30),

★ Winkler : *Omnia suo imperio subiecta erant* 'tous [hommes et choses] étaient sujets (soumis, assujettis) de son empire (domination, souveraineté)' (LW36) et *Nam non solum omnia imperio suo erant subiecta, sed universa* 'car non seulement tout [hommes et choses] était sujet de son empire, mais l'univers aussi' (LW37).

### ★ monsieur

Dans le chap. VII, le Petit Prince dit : *Je connais une planète où il y a un monsieur cramoisi* (F35) et *Ce n'est pas plus sérieux et plus important que les additions d'un gros monsieur rouge ?* (F36). Ensuite, dans le chap. XV, le narrateur dit que la sixième planète pendant le trajet du Petit Prince *était habitée par un vieux monsieur qui écrivait d'énormes livres* (F67) ; puis, dans les dialogues entre lui et le Petit Prince, le narrateur répète : *dit le vieux monsieur* (F67).

Remarquons que dans tous ces passages il s'agit du mot *monsieur* désignant un homme et non pas un terme d'adresse en fonction du vocatif.

Le mot *monsieur* s'inscrit dans une longue série de mots composés à l'aide de l'adjectif possessif de la 1<sup>re</sup> personne du singulier : *madame, mademoiselle, monseigneur* et *messire* ou *milord* (emprunt l'anglais). Il est le plus probable qu'ils viennent d'une façon de s'adresser avec déférence à une personne plus élevée et/ou plus influente ; ensuite l'usage s'est généralisée et ces noms composés se sont figés et lexicalisés. Pourtant, « l'origine de la forme *monsieur* reste obscure » (Lagorgette 2006 : 103 et seq.), parce qu'il est un peu hors du système cas-sujet/cas-régime du lat. *senior*<sup>82</sup> : le *sieur* serait un doublet du *seigneur*.

Le PR date le terme *monsieur* du XIII<sup>e</sup> siècle, mais Lagorgette dit que de telles formes n'émergeaient que dès le XV<sup>e</sup> siècle (Lagorgette 2006 : 109). N'oublions pas que dans l'Empire romain et dans le système féodal au Moyen Âge, les distinctions des classes étaient plus nettes.

Dans les traductions :

★ anc. fr. : *sire* (AF29) et *prodom(e)* (AF54-55) 'prud'homme' (preux + homme),

★ en latin : *vir* (LH20-21, 44 ; LW27 ; LS28-29, 56) 'homme' et *senex* (LW51, LS56) 'vieillard'.

### ★ mouchoir (à carreaux rouges)

Dans le chap. XIV, l'allumeur de réverbères travaille sans répit, en allumant la lumière et en l'éteignant chaque minute : *Puis il s'épongea le front avec un mouchoir à carreaux rouges* (F63).

<sup>82</sup> Au singulier : CS : *mes sire* (> *messire*), CR : *mon seigneur* (> *monseigneur*) ; au pluriel : CS : *mi seigneur* (sans continuation), CR : *mes seigneurs* (> *messeigneurs*) (cf. Lagorgette 2006 : 104).

L'esthétique du modèle à *carreaux rouges* est très moderne. On peut supposer que l'auteur voulait dire : « mouchoir blanc à carreaux rouges ».

Le terme *mouchoir* vient du verbe (*se*) *moucher* issu du lat. tardif *muccare* < lat. *muc(c)us* 'morve', mais le substantif *mouchoir* ne date que du XV<sup>e</sup> siècle (cf. TLFi). Dans les traductions analysées :

★ anc. fr. : *Puis se torcha la pel dou front avoecques **toaille as roges quarriax*** (AF50) : 'toile à carreaux rouges',

★ Haury : *Deinde **sudario rubis quadratis insigni frontis sudorem abstersit*** (LH41) : 'mouchoir à signes carrés rouges',

★ Winkler : *Deinde frontem **sudario rubro detersit*** (LW48) : 'mouchoir rouge',

★ Schlosser : *Deinde sudorem frontis **mucinnio scutulato rubro detersit*** (LS52) : 'mouchoir rouge en forme de losange'.

À propos du mouchoir chez les Anciens, Antoine Mongez (1818) le décrit ainsi :

C'étoit aussi dans les plis de la ceinture que les anciens renfermoient le linge que nous appelons *mouchoir*. Les Latins lui donnoient deux noms relatifs aux usages divers auxquels on l'employoit : *muccinium*, parce qu'il servoit à recevoir la mucosité du nez ; *sudarium* et *orarium*, parce qu'on s'en servoit pour sécher la sueur du visage et du front. Les Grecs du Bas-Empire l'appellèrent φαγιόλιον, du mot Latin *facies* (Mongez 1818 : 307).

#### ★ **chiffre, numéro, nombre**, ainsi que numération

Dans le texte, nous avons deux termes assez tardifs qui se rapportent aux nombres :

Le terme *chiffre* est attesté en 1220 (cf. PR), mais le TLFi précise qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, il ne signifiait encore que 'zéro', étant issu du lat. médiév. *cifra* 'zéro' < arabe *sifr* 'vide'. L'acception 'signe qui sert à représenter les nombres' ne date que de 1485 (cf. TLFi). D'autres significations sont encore plus tardives.

Le terme *numéro* vient de l'ital. *numero* 'nombre' et n'est attesté que depuis 1560 (cf. PR).

Regardons leur contexte et leur fréquence dans le texte :

★ Le terme *chiffre* apparaît seulement 3 fois : *Les grandes personnes aiment les **chiffres*** (F23, chap. IV), *comme les grandes personnes qui ne s'intéressent plus qu'aux **chiffres*** (F24, chap. IV), *Elles adorent les **chiffres*** (F74, chap. XVII). Dans les traductions, il n'y en a pas, mais :

★ anc. fr. : *nonbre(s)* (AF19-20) ; seulement dans la dernière phrase nous avons une périphrase en anc. fr. : *Aiment molt conter* (AF60),

★ en latin : *numeri* (LH10, 12, 49 ; LW17-18, 57 ; LS18-19, 62).

★ Le terme *numéro* apparaît plus souvent que le *chiffre*. Dans deux endroits dans le chap. IV – *il lui donne pour nom un **numéro*** (F21) et *si je vous ai confié son **numéro*** (F23) –, les traducteurs ont traité ces 2 mots comme synonymes et ont utilisé les mêmes solutions que pour le *chiffre* :

★ anc. fr. : *nombre* (AF18–19),

★ en latin : *numerus* (LH9 ; LW16–17 ; LS17–18).

Pourtant, quand ce terme est accompagné d'un adjectif numéral cardinal employé pour un adjectif numéral ordinal, les traducteurs ont utilisé les ordinaux explicitement, en omettant le terme *numéro*. On ne le voit que dans le chap. I :

★ *Mon dessin **numéro 1**. Il était comme ça* (F10) : *Tex fut cele premeraine ymage* (AF9), *primae quidem illius meae picturae* (LH1), *prima pictura* (LW7, LS7).

★ *Mon dessin **numéro 2** était comme ça* (F10) : *Tex ert ma seconde ymage* (AF10), *alterius vero picturae species* (LH2), *secunda pictura* (LW8), *altera pictura* (LS8).

★ *J'avais été découragé par l'insuccès de mon dessin **numéro 1** et de mon dessin **numéro 2*** (F11) : *premeraine ymage et de cele de ma seconde* (AF10), *prima et altera pictura* (LH2), *prima et secunda pictura* (LW8), *pictura prima et pictura secunda* (LS8).

★ *je faisais l'expérience sur elle de mon dessin **numéro 1** que j'ai toujours conservé* (F11) : *premiere ymage* (AF11), *prima illa pictura* (LH2–3), *prima pictura* (LW8), *prima imagine picta* (LS9).

★ Il est intéressant de constater que le mot *nombre* (< lat. *numerus*) n'apparaît dans le texte qu'une fois, dans le chap. XIII où le Petit Prince rencontre le businessman qui lui explique comment il place les étoiles en banque : *Ça veut dire que j'écris sur un petit papier le **nombre** de mes étoiles* (F60). Dans les traductions :

★ anc. fr. : *Ce vialt senefier que j'escrif sor menue alue quantas estoiles tieng* (AF48),

★ en latin : *Hoc significant, me in chartula **numerus** stellarum mearum scribere solere* (LH39), *Stellarum **numerus** in schedula scribo* (LW46), *Significat hoc : **Numerus** stellarum mearum litteris mando* (LS50).

★ Il faut mentionner ici le système de numération, parce que, à côté de la numération décimale, dans la France d'aujourd'hui, on a des traces du système vicésimal gaulois. Dans le livre, on n'en trouve qu'un exemple, quand le Petit Prince rêve d'assister à un grand nombre de couchers de soleil, dans le chap. X : *soixante-douze* (F49) :

★ anc. fr. : *soixante et douze* (AF38) : le système est déjà le même qu'en fr. moderne, sauf la notation avec la conjonction *et*,

★ en latin, c'est '72 fois' : *septuagies bis* (LH30), *bis et septuagies* (LW37), *septuagiens bis* (LS39), donc la multiplication de 7 x 10 (+ 2).

### ★ paravent

Dans le chap. VIII, dans la conversation du Petit Prince avec la Rose : *Vous n'auriez pas un paravent ? (...) Ce paravent ?...* (F41). Ensuite dans le monologue du Petit Prince aux roses dans le chap. XXI : *Puisque c'est elle que j'ai abritée par le paravent* (F91).

Ce mot français vient de l'italien *paravento* 'contre le vent' et ne date que du XVI<sup>e</sup> siècle (cf. PR).

★ anc. fr. : *escrin* (AF32, 33) 'écrin', *escran* (AF72) 'écran'. Le second terme est plus exact, tandis que le premier est un peu surprenant dans ce contexte (y aurait-il une coquille entre les voyelles ?).

★ Haury : *aliquid contra ventulos paratum* (LH23) : 'quelque chose d'arrangé contre les vents légers' et *contra vim venti munimentum* (LH63) 'protection contre la force des vents'. En fait, ce terme semble plus utilisé dans le langage militaire : 'tout ce qui protège, garantit ; rempart, moyen de défense ; fortification, retranchement ; défense, protection' (cf. Gaffiot 1934 : 1002).

★ chez Winkler et Schlosser les solutions se ressemblent : *pluteus, quo a vento se defendere* (LW30) et ensuite simplement *pluteus* (LW32, 70) ; *pluteus, qui contra ventos protegat* (LS31) et ensuite simplement *pluteus* (LS32). Or *pluteus* est 'panneau, abri [monté sur roues] ; panneau [fixe, ajouté comme revêtement au parapet] ; tablette, étagère ; pupitre ; panneaux à la tête des lits ; dos ou dossier [d'un lit de table] ; lit de table ; balustrade [entre deux colonnes]' (cf. Gaffiot 1934 : 1193).

Dans deux endroits dans les traductions, le paravent n'est pas mentionné, parce que Haury et Schlosser y ont utilisé d'autres expressions descriptives : *me contra ventulos* (LH24) 'à moi contre les vents légers' et *quam egomet a vento tutabar* (LS76) 'que j'ai protégée du vent'.

### ★ rhumatisme

Dans le chap. XIII, le Petit Prince rend visite au businessman qui n'est pas content d'être dérangé. Il dit que dans le passé, une telle situation incomfortable n'avait eu lieu que deux fois, dont la seconde *par une crise de rhumatisme* (F58).

Ce terme, attesté d'abord en 1549 (TLFi & PR), est pourtant un emprunt au latin tardif *rheumatismus* 'catarrhe, flux ; écoulement d'humeurs' (Gaffiot 1934 : 1362) < grec *ῥευματισμός* 'écoulement d'humeurs' < anc. gr. *ῥεῦμα* 'écoulement (d'un liquide), flux'<sup>83</sup> < *ῥέω* 'couler'<sup>84</sup> (cf. Bailly 1935 : 1716). De nos jours, cette maladie est une 'affection douloureuse, aiguë ou chronique, des articulations, des muscles et d'autres tissus, associée à des phénomènes inflammatoires ou dégénératifs' (PR), mais jusqu'au Moyen Âge, on pensait que la douleur articulaire était due à un mauvais écoulement d'humeurs – conception très importante dans la médecine antique depuis Hippocrate (cf. p.ex. Delpeuch 1990, Byl 1988).

★ anc. fr. : *fui en grant dolor de male gotte* (AF46) – nous voyons ici une « mauvaise goutte », c'est-à-dire la goutte (articulaire) qui est une

<sup>83</sup> D'où le fr. *rhume*, par l'intermédiaire du lat. *rheuma* 'marée, flux de la mer ; catarrhe' (cf. Gaffiot 1934 : 1362).

<sup>84</sup> Comme dans le fameux dicton attribué à la philosophie d'Héraclite : *πάντα ῥεῖ* 'tout coule (au sens de 'tout passe')'.

maladie « caractérisée par des poussées inflammatoires douloureuses autour des articulations, avec dépôt d'urates » (PR) – son nom, attesté au XIII<sup>e</sup> siècle et issu de l'expression *male goutte*, vient du fait que l'on l'attribuait aux gouttes d'humeur viciée,

★ Haury : *cum ex artubus laboravi* (LH36) : 'je souffrais de la goutte'  
– lat. *artus* 'articulation(s) ; membre(s) du corps',

★ Winkler : *Deinde rheumatismo sum correptus* (LW44),

★ Schlosser : *cum doloribus articularum temptatus sum* (LS48).

On voit bien que Winkler est le seul à utiliser le terme plus moderne *rheumatismus*.

### ★ rite

Ce terme se trouve dans le chap. XXI, dans la conversation entre le renard et le Petit Prince :

– (...) *Il faut des rites.*

– *Qu'est-ce qu'un rite ? dit le petit prince.*

– (...) *Il y a un rite, par exemple, chez mes chasseurs* (F90)

Le mot fr. *rite*, attesté au XIV<sup>e</sup> s. (PR), vient du lat. *ritus* : '1. rite, cérémonie religieuse ; 2. usage, coutume' (cf. Gaffiot 1934 : 1365). Or, le 1<sup>er</sup> sens paraît le plus important, parce que dans dans la plupart des traductions le 2<sup>e</sup> sens figuré est rendu d'une manière descriptive :

anc. fr.	Haury	Winkler	Schlosser
– (...) <i>Avons mesteier d'us et costumes.</i> – <i>Que sont us et costumes ? dist li juenes princes.</i> – (...) <i>I a costume, par essanplier, chiés les miens veneors</i> (AF70)	<i>Vul. – (...) Sollemnia quaedam constitui opus est.</i> <i>REG. – Quid est sollemne quiddam?</i> <i>Vul. – (...) Veluti hoc apud venatores meos sollemne est</i> (LH61)	<i>Moribus opus est atque certis quibusdam institutis.</i> – <i>Quid est hoc &lt;mores atque instituta&gt;, regulus inquit.</i> – (...) <i>Moribus enim atque institutis fit (...). Venatoribus meis exempli gratia moris est</i> (LW68)	<i>Sunt certi ritus observandi.</i> » <i>Quid ritus significat &gt;Sunt certi mores instituti?&lt;&lt; Principulus inquit. (...) Moribus institutis efficitur (...). Venatorum, ut exemplo utar, est mos</i> (LS75)

L'anc. fr. propose : *us* (< lat. *usus*) et *costume* 'coutume' (< lat. accus. *consuetudinem* < nomin. *consuetudo*).

Chez Haury, le mot lat. *sollemne* veut dire '1. solennité, fête (cérémonie) solennelle ; 2. habitude, usage' (Gaffiot 1934 : 1454), donc il serait le synonyme du rite.

On voit bien que le mot *ritus* apparaît seulement chez Schlosser, chez qui nous voyons aussi *mores* 'mœurs' (sing. *mos*) et *institutus* 'établi, institué', participe apparenté au nom *institutum* '1. plan établi, manière

d'agir réglée, habitude ; 2. disposition, organisation' (Gaffiot 1934 : 833), comme aussi chez Winkler.

### ★ tragédie

Dans le chap. X, le Roi dit au Petit Prince que les ordres doivent être raisonnables et qu'il ne pourrait pas ordonner à un général d'*écrire une tragédie* (F49).

Ce terme d'origine grecque n'est attesté en français qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. PR), c'est pourquoi nous voyons une autre expression en ancien français : *decliner chançon de boene geste* (AF39).

Mais le latin a bien adopté ce terme et il était souvent utilisé (cf. p.ex. Gaffiot 1934 : 1589), donc dans toutes nos traductions latines, nous constatons la même expression : *tragoediam scribere* (LH30, LW37, LS40).

### ★ vacances

Dans le chap. XXI, le renard dit que si *les chasseurs dansaient n'importe quand, les jours se ressembleraient tous, et je n'aurais point de vacances* (F90).

Le terme *vacances* est plus moderne que *vacation* (lat. *vacatio*) : il dérive du participe *vacant* (< lat. *vacans* < lat. *vacare* 'vaquer'). Sa signification au singulier est 'manque' et elle date du XVI<sup>e</sup> siècle, tandis que celle du 'temps de repos' ne date que du début du XX<sup>e</sup> siècle (cf. PR), donc les traducteurs ont dû rendre ce passage d'une autre façon :

- ★ anc. fr. : *et ja n'avroie ne loisir n'octroi* (AF70),
- ★ Haury : *neque ego unquam feriata essem* (LH61),
- ★ Winkler : *neque umquam otio possem frui* (LW68),
- ★ Schlosser : *nec ego umquam voluptatem otii percipere possem* (LS75).

Or lat. *otio* est 'loisir, repos, surtout loin des affaires et de la politique ; inaction, oisiveté ; paix, calme, tranquillité' (cf. Gaffiot 1934 : 1098).

### ★ vitres

À la fin du chap. XXII, l'aiguilleur dit à propos des voyageurs dans les trains : *Les enfants seuls écrasent leur nez contre les vitres* (F94).

Les fenêtres chez les Romains et les Gaulois n'étaient pas vitrées. D'ailleurs, le lat. *vitrum* 'verre' s'appliquait d'abord au verre en général, ensuite au vitrail. En fr. le vitre n'est attesté que vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle en tant que 'verre (matière)', tandis que l'acception 'fenêtre garnie de vitres' ne date que de 1370 (cf. TLFi). Les traductions proposent :

- ★ *Et li juene solemant esquiaichent lor nes sor les voirres des fenestres* (AF75),
- ★ *Pueri soli nasos ad fenestras vitreas vi applicant* (LH65),
- ★ *Pueri puellaeque soli nasis fenestrarum vitra terunt* (LW73),
- ★ Schlosser : *Liberi soli nasis fenestras vitreas fricant* (LS78).

On voit bien que les fenêtres sont bien accentuées dans toutes les versions. Ces vitres sont donc « vitres de fenêtres » ou « fenêtres vitrées ».

★ **volcan**

Ce mot apparaît 16 fois dans le livre : dans le chap. IX (F43, AF34), XIII (F61, AF48-49), XV (F70, AF56-57), XIX (F80, AF62) et XX (F83, AF66).

Il n'est attesté qu'en 1575 (TLFi) (< du lat. *vulcanus*), donc, dans nos traductions, les volcans sont appelés d'une autre façon, et diversifiée :

★ anc. fr. : *tertre fumant* (AF34, 48-49, 56, 62), *mont fumant* (AF57), *volcan* (AF58, 66),

★ latin : *montes* (LH25, 53, 56 ; LW32, 47), *montes ardentes* (LH25), *montes-Vulcanios eos vocant* (LH39) ; *montes flammis evomentes* (LW47, 53), *montes, qui flammis vomebant* (LW61), *montes flammis vomentes* (LW64) ; *vulcani* (LS34, 58), *montes ignivomi* (LS50, 66, 69).

En fait, sur sa planète, le Petit Prince possédait :

★ deux *volcans en activité* : *tertre fumant* (AF34), *tertre qui ancor pierres fumanz gitoient* (AF34), *tertre fumant (...) qui fument ancor* (AF56) ; *montes ardentes* (LH25) ; *montes etiam nunc ardeant* (LH46) ; *montes, qui interdum ardescere flammisque evomere solebant* (LW32), *montes flammis evomentes* (LW32), *montes ignivori nondum extincti* (LS34), *montes ardentes* (LS34), *vulcani ignivomi* (LS58).

★ un *volcan éteint* : *tertre qui ne fumoit plus* (AF34), *tertre estaint* (AF49, 56) ; *extinctus mons* (LH25, 47, 53) ; *mons, qui ignes evomere desierat* (LW32), *mons, qui iam dudum ignes evomere desierat* (LW32), *mons, qui flammis evomere desiit* (LW54, 61) ; *vulcanus extinctus* (LS34, 58), *mons extinctus* (LS66).

On peut mentionner aussi une phrase qui contient une expression similaire : *Les éruptions volcaniques sont comme des feux de cheminée* (F43) : *Li esclat des tertres sont com feu de cheminées* (AF34), *Eruptiones enim ignium ignibus illis similes sunt qui caminis concipiuntur* (LH25), *Si quos evomant ignes, haud maiores dixeris eos esse quam quos exspirant camini* (LW32), *Eruptiones ignium vulcanorum et ignes camini aliquam comparationem habent* (LS34).

### Expressions modernes

Il s'agit des expressions qui fonctionnent dans le monde moderne, avec une terminologie moderne et avec des références à quelques phénomènes modernes.

★ **arbre de Noël, cadeau de Noël, messe de minuit**

Dans le chap. XXV : *Lorsque j'étais petit garçon, la lumière de l'arbre de Noël, la musique de la messe de minuit, la douceur des sourires faisaient ainsi tout le rayonnement du cadeau de Noël que je recevais* (F100).

Le mot fr. *Noël* est attesté dans cette forme depuis le XII<sup>e</sup> siècle (TLFi), c'est pourquoi, en anc. fr. nous avons : *sapin au jor de Noël, servise oï à minuit, presant dou jor de Noël* (AF81).

Le terme fr. *Noël* vient de l'adjectif lat. *natalis (dies)* '(jour [anniversaire]) natal/de naissance', donc chez Haury nous avons : *Natalis arbor* et *Natale munus* 'cadeau de Noël' (LH71). Cependant, chez Winkler et Schlosser, nous avons l'adj. *natalicius* 'relatif à l'heure (au jour) de naissance' (cf. Gaffiot 1934 : 1013) : *natalicia arbor* (LW79); *arbor natalicia* et *munus natalicium* (LS86). Voici le tableau avec ces expressions :

	arbre de Noël	cadeau de Noël	messe de minuit
anc. fr.	<i>sapin au jor de Noël</i>	<i>presant dou jor de Noël</i>	<i>servise oï à minuit</i>
Haury	<i>Natalis arbor</i> 'arbre (du jour) de naissance'	<i>Natale munus</i> 'cadeau (du jour) de naissance'	<i>nocturnum sacrum</i> 'acte religieux nocturne'
Winkler	<i>natalicia arbor</i> 'arbre à l'heure (au jour) de naissance'	<i>dona</i> 'dons'	<i>nocturna missa</i> 'messe nocturne'
Schlosser	<i>arbor natalicia</i> 'arbre relatif à l'heure (au jour) de naissance'	<i>munus natalicium</i> 'cadeau relatif à l'heure (au jour) de naissance'	<i>sacra nocturna</i> 'actes religieux nocturnes'

### ★ congrès international d'astronomie

Dans le chap. IV, l'astronome turc démontre sa découverte de l'astéroïde B 612 à un *congrès international d'astronomie* (F21).

Le *congrès* vient du lat. *congressus* 'action de se rencontrer, rencontre ; entrevue, réunion, commerce ; commerce de l'homme et de la femme ; combat' (cf. Gaffiot 1934 : 393).<sup>85</sup> Le PR et le TLFi fixent sa 1<sup>re</sup> attestation en 1611, dans le sens 'réunion (de plusieurs personnes)'. Le PR ajoute que dès le XVI<sup>e</sup> s. ce mot pouvait signifier aussi 'union sexuelle'<sup>86</sup>.

L'adjectif fr. *international*, composé de *inter-* + *national*, n'est attesté qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>87</sup>. Il avait été créé en anglais, ensuite il est entré en français grâce à la traduction de l'ouvrage *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation* de Jeremy Bentham (cf. TLFi).<sup>88</sup>

<sup>85</sup> Le mot lat. *congressus* peut aussi être le participe du verbe lat. *congregior* 'rencontrer en marche, aller trouver qqn, aborder qqn, avoir une entrevue avec qqn ; se rencontrer dans une bataille, combattre (cf. Gaffiot 1934 : 392).

<sup>86</sup> Probablement d'abord plutôt dans sa forme latine, si la date de la 1<sup>re</sup> attestation de ce mot dans la langue française n'est située qu'en 1611.

<sup>87</sup> Plus précisément : 1801 par le PR et 1802 par le TLFi.

<sup>88</sup> L'ouvrage original, imprimé en 1780 et publié en 1789, a été traduit en français par Pierre Étienne Dumont, popularisateur des idées de Bentham. La traduction porte le titre : *Traité de législation civile et pénale, précédés de principes généraux de législation, et d'une vue d'un corps complet de droit* (1802).



Le mot fr. *astronomie* n'est attesté que vers 1150 (cf. PR), mais ce terme était connu en latin (*astronomia*), parce qu'il vient de l'anc. grec. Il ne pose donc pas de problèmes aux traducteurs, tandis que deux autres termes semblent difficiles à rendre. Voici leurs équivalents :

★ anc. fr. : *devant grant jaude d'astrenomes de totes contrées et parties* (AF19) – la phrase est compréhensible, mais précisons seulement que l'anc. fr. *jaude/gelde* veut dire 'troupe ; association, société, communauté, fraternité, confrérie, université' (cf. Godefroy IV : 251–252),

★ Haury : *coram astrologis undique congressis* (LH10) : 'devant les astrologues réunis de toutes parts' ; remarquons aussi que Haury substitue les astrologues aux astronomes,

★ Winkler : *in conventu quem celebraverunt astronomi totius orbis terrarum* (LW16–17) : 'à la réunion à laquelle ont participé les astronomes de toutes les terres du monde',

★ Schlosser : *in conventu astronomorum omnium gentium* (LS17) : 'à la réunion des astronomes de tous les peuples'.

#### ★ Dieu sait d'où

Dans le chap. XIII, le businessman raconte que pour la première fois il a été dérangé *par un hanneton qui était tombé Dieu sait d'où* (F58).

Le français possède beaucoup de locutions qui commencent par *Dieu sait...*, « pour appuyer une affirmation ou une négation » (PR), p.ex. : *Dieu sait comme, Dieu sait quoi, Dieu sait si..., Dieu sait ce que...*, etc. Indubitablement, elles sont issues de la tradition chrétienne, donc c'est un phénomène tardif, mais connu déjà au Moyen Âge, parce que dans les écrits de l'époque on peut souvent rencontrer des formules (*ipse*) *Deus solus scit* 'Dieu (même) seul le sait'.<sup>89</sup>

Dans l'Empire Romain, on évoquait souvent Jupiter<sup>90</sup>, appelé *optimus maximus* (le meilleur et le plus grand), surtout dans la formule *Iuppiter Optimus Maximus*. Cependant, dans le système polythéiste romain, s'adresser à un seul dieu dans la vie quotidienne n'était pas si populaire.

Curieusement, dans toutes les quatre versions, un dieu romain ou Dieu chrétien n'apparaît pas du tout. Nous voyons d'autres équivalents :

★ anc. fr. : *une cancoile qui estoit chetie don nus ne sait* (AF46) – 'nul ne sait',

★ Haury : *melolontha bestiola nescio unde deciderat* (LH36),

★ Winkler : *melolonta quaedam nescio unde decidit* (LW44),

★ Schlosser : *melolontha, quae nescio unde deciderat* (LS48).

Dans toutes les versions latines : *nescio* 'je ne sais pas'.

<sup>89</sup> Souvent on utilisait les formules adressatives avec le vocatif : *Domine Deus* dont les vestiges se sont conservés dans quelques langues romanes : roum. *dumnezeu*, ital. *domineddio*, anc.fr. *dannedeu/damledeu*, prov. *dompnedeu* (cf. Stifter 2013 : 85).

<sup>90</sup> Dont l'étymologie est *Diēspiter* 'père du jour' (Ernout & Meillet 2001 : 329). Son nom peut être associé à Dyaus Pitar védique.

### ★ économie de temps et épargner des minutes par semaine

Dans le chap. XXIII, le marchand de pilules perfectionnées qui apaisent la soif, promeut son article : *C'est une grosse économie de temps, dit le marchand. (...) On épargne cinquante-trois minutes par semaine* (F95).

Le temps des gens d'antan coulait peut-être plus lentement, il nous semble que ce n'est que dans le monde d'aujourd'hui qu'il a accéléré, donc il faut considérer ces expressions comme très modernes :

★ anc. fr. : *Ele fait espargnier molt tans et pas, (...) L'an espargne cinquante et trois minutes chascune semaine* (AF76)

★ Haury : *Quia temporis multum lucri fit. (...) quinquaginta tres minutas horae partes in septem diebus lucri fieri* (LH65)

★ Winkler : *Magnum (...), in illis est temporis compendium. (...) Quinquagena terna temporis momenta singulis hebdomadis lucraris* (LW74).

★ Schlosser : *»Sumptus operaeque compendia fieri possunt«, (...). »(...) Quinquaginta tria minuta lucri singulis septimanis fiunt.«* (LS80).

Dans toutes les versions latines, on voit surtout *lucrum* 'gain, profit, avantage ; amour du gain' (Gaffiot 1934 : 924), donc l'accent est mis sur le bénéfique et pas tellement sur le fait d'épargner. Cependant, chez Winkler et Schlosser on retrouve aussi *compendium* 'gain provenant de l'épargne / d'une économie de temps ; accourcissement' (Gaffiot 1934 : 360).

### ★ s'habiller à l'européenne

Cette expression se trouve dans le chap. IV : *un dictateur turc imposa à son peuple, sous peine de mort, de s'habiller à l'européenne* (F22).

Certains chercheurs disent que ledit dictateur turc est Mustafa Kemal Atatürk (Çayır 2007 : 26-27), président de la République de Turquie, qui a fait de profondes réformes (dites « kémalistes ») dans son pays dans les années 1920-1930 pour occidentaliser la Turquie et les Turcs, dans presque tous les domaines de la vie. Dans les traductions analysées :

★ anc. fr. : *que cil de sa contrée se vestissent com cil de France* (AF19),

★ Haury : *ut cives sui sibi Europaea vestimenta induerent* (LH10),

★ Winkler : *Turcas Europaeis vestibus vestiri* (LW17),

★ Schlosser : *ut cives Osmanici (...) vestes Europaeas sibi induerent* (LS17).

Le traducteur en ancien français est le seul à rendre la France comme point de référence, comme si l'Europe était un synonyme de ce pays.

## Acceptions nouvelles de termes anciens

Ici, nous rangeons les termes qui ont changé de sens, ainsi que les termes qui ont élargi l'éventail de leurs significations dans la langue française, donc les traducteurs ont dû appliquer d'autres équivalents.

★ **coquette**

Dans le chap. VIII, le narrateur raconte les préparatifs de la Rose pour apparaître « dans le plein rayonnement de sa beauté » et il commente : *Elle était très coquette !* (F39).

L'adjectif fr. *coquet* vient du sens 'petit coq' et est attesté en 1611, mais dans le sens actuel il est attesté en 1643 (cf. PR).

Sans doute les gens qui voulaient plaire aux autres existaient-ils depuis l'aube des temps, regardons donc, comment les traductions ont montré cette qualité :

★ anc. fr. : *ele ert molt joiant et liée* (AF31) : 'Elle était grandement joyeuse et contente' (cf. Godefroy IV : 646 et 775),

★ Haury : *Ab omnibus conspici sane cupiebat* (LH22) : 'Elle désirait absolument être regardée par tout le monde',

★ Winkler, le passage est omis (LW29),

★ Schlosser : *Erat placendi vere studiosissimus !* (LS30) : 'Elle était vraiment la plus attachée/appliquée à plaire'.

★ **cœur**

Ici, il s'agit du cœur pris métaphoriquement (siège des sensations et émotions ; siège du désir, de l'humeur ; siège de l'affectivité ; bonté, sentiments altruistes). Le PR précise que de telles acceptions datent du XI<sup>e</sup> siècle, tandis que la signification 'source des qualités de caractère, siège de la conscience ; vie intérieure' vient du XII<sup>e</sup> siècle. Ainsi sont-elles déjà bien visibles en ancien français.

Nous ne prenons donc pas en compte le sens anatomique qui apparaît dans le livre seulement 1 fois, dans la phrase *Je sentais battre son cœur* (F106).

★ Dans le chap. XXI, le renard explique au Petit Prince en quoi consiste l'appropriation : *Mais si tu viens n'importe quand, je ne saurai jamais à quelle heure m'habiller le cœur...* (F90) :

★ anc. fr. : *ja ne savrai quant doi mon cuer vestir* (AF70),

★ Haury : *nunquam sciam quoto hora me animo tanquam decorum vestitum induere oporteat* (LH61),

★ Winkler : *numquam sciam quando cor praeparem eidemque vestem induam* (LW68),

★ Schlosser : *numquam sciam quando cor meum vestimento decoro induam* (LS75).

★ Ensuite, le renard révèle son secret au Petit Prince : *on ne voit bien qu'avec le cœur* (F92) :

★ anc. fr. : *ne veons nule chose née, se avoec le cuer non* (AF72),

★ Haury : *animo tantum bene cernimus* (LH63),

★ Winkler : *solo pectore videmus bene* (LW70) : lat. *pectus* 'poitrine',

★ Schlosser : *solo corde clare videmus* (LS77).

★ Dans le chap. XXIV : *L'eau peut aussi être bonne pour le cœur...* (F97) :

- ★ anc. fr. : *L'ève est espoir boene por le coer garir...* (AF77),
- ★ Haury : *Fit ut et animo aqua jucunda sit* (LH67),
- ★ Winkler : *Et aqua conducere cordi potest...* (LW75),
- ★ Schlosser : *Aqua interdum et animo iucunda esse potest...* (LS82).

★ Dans le chap. XXV : Le narrateur parle de l'eau du puits : *Elle était bonne pour le cœur, comme un cadeau* (F100) :

- ★ anc. fr. : *Ele ert boene por le cuer, com presanz* (AF81),
- ★ Haury : *Animo aequa jucunda ac munus erat* (LH71),
- ★ Winkler : *Conducebat cordi idemque iuvabat velut donum* (LW79),
- ★ Schlosser : *Reficiebat et delectabat animum qualiter donum* (LS86).

★ Ensuite, le Petit Prince dit au pilote : *Mais les yeux sont aveugles. Il faut chercher avec le cœur* (F100) :

- ★ anc. fr. : *Devons chercher avoec le cuer* (AF81),
- ★ Haury : *Animo quaerere oportet* (LH71),
- ★ Winkler : *Pectore opus est quaerant* (LW79),
- ★ Schlosser : *Corde animoque nobis quaerendum est* (LS86).

★ Dans un autre passage le narrateur avoue : *Et j'eus le cœur serré* (F102) :

- ★ anc. fr. : *Puis ai santi mon cuer serré et estraint* (AF82),
- ★ Haury : *angorem cepi* (LH72) : 'j'ai éprouvé du tourment/angoisse',
- ★ Winkler : *anxio animo* (LW80),
- ★ Schlosser : *corde constricto* (LS87).

★ Dans le chap. XXVI : le narrateur dit de nouveau : *Je fis halte, le cœur serré* (F106) :

- ★ anc. fr. : *Or m'arestai, cuer serré et estraint* (AF84),
- ★ Haury : *Animo anxio constiteram* (LH73),
- ★ Winkler : *Constiti, angebar animo* (LW81),
- ★ Schlosser : *Corde compresso constiti* (LS89).

★ Finalement, revenons au chap. XXIV, pour mentionner le passage où le narrateur évoque ses souvenirs d'enfance : *Ma maison cachait un secret au fond de son cœur...* (F98). Ici, il s'agit de la partie centrale de qqch. Le PR précise que cette acception ne date que du XIII<sup>e</sup> siècle, donc :

★ anc. fr. : *Li miens ostex celoît un segret al cuer molt au parfont...* (AF78),

★ Haury : *In intima domus parte ac tanquam in animo arcanum quiddam latebat* (LH68),

★ Winkler : *Domuncula mea in corde medullisque arcanum habebat conditum...* (LW76) : 'dans le cœur et dans la moelle',

★ Schlosser : *In visceribus casae meae arcanum latebat...* (LS82) : 'dans les viscères/entrailles'.

Les versions en anc. fr. sont presque identiques à l'original. Dans les latines, *animus* (âme, esprit) apparaît plus souvent que *cor* (cœur).

★ **distraction et distrait**

★ Dans le chap. VI : le narrateur fait semblant de s'adresser au Petit Prince absent : *Tu n'avais eu longtemps pour **distraction** que la douceur des couchers de soleil* (F32).

Le terme français ne date que de 1316 (PR). Cependant le mot latin *distrahitio* signifiait 'action de tirer en sens divers, déchirement ; division, séparation ; vente en détail ; désaccord' (cf. Gaffiot 1934 : 546). C'est pourquoi dans les traductions, nous voyons d'autres équivalents :

★ anc. fr. : *por toi **desduire et desporter*** (AF26) : anc. fr. *desduire* 'réjouir, amuser' < lat. *deduco, -ere* 'emmener d'en haut, faire descendre ; retrancher, soustraire ; détourner' (> fr. *déduire*) ; anc. fr. *desporter* 'divertir'<sup>91</sup> < lat. vulg. 'amuser' < lat. class. *deporto, -are* 'emporter' (> fr. *déporter*).

★ Haury : *nulla alia **oblectatio** diu fuerat* (LH16) : 'action de recréer, de divertir, amusement, divertissement',

★ Winkler : *nihil aliud habebas quo **delectareris*** (LW24) : *delecto, -are* 'attirer, retenir ; charmer, faire plaisir',

★ anc. fr. : ***voluptatem** quandam capiebas* (LS25) : 'plaisir, volupté'.

★ Dans le chap. XXVII, nous avons encore une phrase : *On est **distrait** une fois ou l'autre* (F115), avec le participe passé du verbe *distraire* < lat. *distrahere* 'tirer en sens divers ; tirer loin de qqch'. En français il est attesté depuis le XIII<sup>e</sup> siècle comme 'séparer, détacher ; détourner' (PR). Ce n'est qu'en 1588 que la signification 'détourner (qqn) de l'objet auquel il s'applique, de ce dont il est occupé' est attestée<sup>92</sup>, tandis que l'adjectif issu du participe signifiait 'éloigné' à cette époque, et son acception 'absorbé par une autre occupation' ne date que de 1662 (cf. PR).

Ceci est rendu dans les traductions par :

★ anc. fr. : *Ore **somes** une sole foiée auques **esbanoié*** (AF93) : 'réjoui, diverti, égayé, amusé' (cf. Godefroy III : 338). Les dictionnaires DEAF et FEW (15/1 : 47-48) tirent l'origine de ce mot dans le germ. *ban*,

★ Haury : *Necesse est aliquando **neglegentem** esse* (LH83) : *neglegens* 'négligent, indifférent, insouciant',

★ Winkler : *Semper **animo perturbamur*** (LW91) : 'nous jetons le désarroi dans l'esprit, nous perdons contenance, nous sommes déconcertés',

★ Schlosser : *Semel **parum attentus** es* (LS97) : 'trop peu attentif'.

★ **éphémère**

Dans le chap. XV, le géographe dit au Petit Prince qu'on ne note pas les fleurs dans les livres de géographie :

- *Parce que les fleurs sont éphémères.*

<sup>91</sup> De ce verbe vient l'anc. fr. *de(s)port* 'plaisir, divertissement', emprunté par l'anglais. Puis, ce mot, un peu remanié est revenu dans la langue française : *sport*.

<sup>92</sup> Enfin l'acception 'faire passer le temps agréablement à (qqn)' ne date que du XVIII<sup>e</sup> siècle.

– *Qu'est-ce que signifie : « éphémère » ? (...) Qu'est-ce que signifie « éphémère » ? (...) Mais qu'est-ce que signifie « éphémère » ? répéta le petit prince qui, de sa vie, n'avait renoncé à une question, une fois qu'il l'avait posée.*

– *Ça signifie « qui est menacé de disparition prochaine ».*  
 (...) « *Ma fleur est éphémère (...)* » (F70-71).

Le terme vient du grec médical ἐφήμερος ‘qui dure un jour<sup>93</sup> (notamment en parlant de la fièvre)’ et sa première attestation (justement médicale, à propos de la fièvre) en français date de 1256 (cf. PR & TLFi). Mais ce n'est qu'en 1544 que le TLFi situe sa 1<sup>re</sup> attestation figurée par extension : ‘qui est de courte durée’. Dans les traductions :

- ★ anc. fr. : *éfirmère* (AF56-58) – ce choix est un peu anachronique,
- ★ Haury : *evanidus* ‘perdant sa force/consistance/résistance’ (LH46-47),
- ★ Winkler : *fragilis et caducus* ‘fragile et périssable’ (LW54),
- ★ Schlosser : *fluxus* ‘peu solide ; frêle ; périssable’ (LS58-59).

Tous ces mots latins sont descriptifs.

### ★ explorateur

Dans le livre le terme apparaît seulement dans le chap. XV (F67-69), où le géographe considère le Petit Prince comme explorateur justement.

Le PR situe sa première attestation en 1265 au sens ‘espion’, mais le TLFi donne le XIV<sup>e</sup> siècle au sens ‘éclaireur’, et ce n'est qu'en 1675 que l'acception ‘personne qui explore un pays lointain’ est mentionnée. Le terme fr. est issu du lat. *explorator* : ‘1. celui qui va à la découverte, observateur, explorateur ; 2. celui qui fait une reconnaissance, éclaireur, espion ; 3. qui essaye, éprouve’ (cf. Gaffiot 1934 : 632).

En prenant en compte un large éventail d'acceptions de ce mot en latin et un sens plutôt négatif en anc. fr., les traducteurs ont proposé :

- ★ anc. fr. : *un qui va cherchant païs* (AF54), *cil qui va cherchant* (AF55-56), *cel qui cherche* (AF56),
- ★ Haury : *[homo] qui ignotas regiones explorat* (LH44), *homo qui novas regiones exploravit* (LH45), *quis ad explorandum* (LH45), *is qui regiones exploravit* (LH46), *[homo] qui explorat* (LH46),
- ★ Winkler et Schlosser : *explorator* (LW51-53 ; LS56-58).

### ★ mélancolie

Ce terme français vient du lat. *melancholia* ‘humeur noire, atrabile’ < gr. μελαγχολία < μέλας ‘noir’ + χολή ‘bile’. Le latin médical avait, d'ailleurs, son calque : *atra bilis* (*atra* ‘noire’ + *bilis* ‘bile’). Le terme fr. est attesté vers 1175, d'abord comme ‘bile noire, l'une des quatre humeurs, dont l'excès, selon la médecine ancienne, poussait à la tristesse’, mais son acception figurée ‘état d'abattement, de tristesse vague, accompagné de rêverie’ ne date que du XVII<sup>e</sup> siècle (PR).

<sup>93</sup> Adjectif composé de ἐπί ‘sur’ + ἡμέρα ‘jour’.

- ★ Dans le chap. III, le narrateur dit à propos de la conversation avec le Petit Prince : *Et, avec un peu de mélancolie, peut-être, il ajouta* (F19) :
  - ★ anc. fr. : *Puis, espoir un po desheitiez dist ancor* (AF18),
  - ★ Haury : *Additque cum aliqua fortasse tristitia* (LH9),
  - ★ Winkler : *Submaestusque* ‘et un peu triste’ (LW16),
  - ★ Schlosser : *Addidit tristitia quadam maeroreque affectus* (LS16).
- ★ Dans le chap. IX, on voit la même expression : *Le petit prince arracha aussi, avec un peu de mélancolie, les dernières pousses de baobabs* (F43), mais elle n’est pas traduite de la même façon :
  - ★ anc. fr. : *Li juenes princes fortrest autresi o menue moleste les darriennes creües des arbres as mil grainnes* (AF34),
  - ★ Haury : *Item novissima adansoniarum virgulta subtristi animo evellit* (LH25),
  - ★ Winkler : *Deinde regulus submaestus adansoniorum germina postremum evellit* (LW32),
  - ★ Schlosser : *Tristitia quadam et maerore affectus principulus et novissimus surculos adansoniorum evellit* (LS34).
- ★ Dans le chap. XII, le Petit Prince rend visite chez le buveur : *mais elle plonge le petit prince dans une grande mélancolie* (F55) :
  - ★ anc. fr. : *mes il en ot grant deshait !* (AF44),
  - ★ Haury : *tamen magna tristitia affectus est* (LH34),
  - ★ Winkler : *maximo maerore affectus est* (LW42),
  - ★ Schlosser : *tamen magna aegritudine animi affectus est* (LS45).
- ★ Dans le chap. XXVI : à propos du Petit Prince : *Et il sourit avec mélancolie* (F107) :
  - ★ anc. fr. : *Puis rist un po plains d’enui et pesance* (AF86),
  - ★ Haury : *cum tristitia quadam subrisit* (LH76),
  - ★ Winkler : *Submaestus subrisit* (LW84),
  - ★ Schlosser : *Tristitia quadam atque maerore affectus subrisit* (LS91).
- ★ Enfin, nous avons aussi l’adjectif *mélancolique* < lat. *melancholicus* < anc. gr. *μελαγχολικός* ‘causé par la bile noire’. Or, dans le chap. VI, le narrateur fait semblant de parler au Petit Prince : *j’ai compris, peu à peu, ainsi, ta petite vie mélancolique* (F32) :
  - ★ anc. fr. : *ai bien antandu, petit en petit, pas à pas, ta petite vie plainne de melancolie* (AF16),
  - ★ Haury : *Sic sensim intellexi quam tristem aetatulam degeres* (LH16),
  - ★ Winkler : *Hoc modo parvam tuam miseramque vitam gradatim cognovi* (LW24),
  - ★ Schlosser : *Eo modo gradatim cognovi quam tristem vitulam agebas* (LS25).
- ★ Ensuite, dans le chap. XXVI : toujours à propos du Petit Prince : *Puis, mélancolique* (F107) :
  - ★ anc. fr. : *Puis plains d’enui et pesance* (AF84),
  - ★ Haury : *Cum ea tristis dixisset* (LH75),

★ Winkler : *Et maesta voce subiecit* (LW82),

★ Schlosser : *Tum ille aegro animo* (LS91).

On voit bien que toutes les traductions sont très diversifiées. Elles sont descriptives et assez compréhensibles.

### ★ naïf

Le mot fr. *naïf* vient du lat. *nativus* ‘qui naît, qui a une naissance ; reçu en naissance, inné ; naturel, non artificiel’ (Gaffiot 1934 : 1014).

En français il est attesté en 1155 d’abord comme ‘originaire, natif’, et ce n’est qu’au XVI<sup>e</sup> s. qu’il acquiert la signification ‘naturel, sans artifice, spontané ; d’une simplicité sans apprêt’, mais seulement au XVII<sup>e</sup> : ‘plein de confiance et de simplicité par ignorance, par inexpérience ; d’une crédulité, d’une confiance irraisonnée et quelque peu ridicule’ (cf. PR).

Dans notre texte, on voit cet adjectif pour décrire le comportement de la Rose, comme ici dans le chap. XXVI et VII :

	anc. fr.	Haury	Winkler	Schlosser
<i>Et elle est tellement naïve</i> (F111)	<b>croit tote chose dite</b> (AF91)	<i>Et adeo imprudens est!</i> (LH80)	<b>tam simplex atque incautus</b> (LW88)	<b>Tamque simplex et improvidus est!</b> (LS95-96)
<i>Les fleurs (...) sont naïves</i> (F35)	<i>Les flors (...)</i> <b>font qu’anfes</b> (AF28) : ‘font comme enfants’	<i>flores (...) sunt (...)</i> <b>animis imprudentes</b> (LH19)	<b>Simplices sunt atque incauti</b> (LW26)	<i>flores artificio carent</i> (LS27) : ‘manquent d’habileté/artifice’

Voici les équivalents adjectivaux (leur explication d’après Gaffiot 1934) :

★ lat. *imprudens* ‘qui ne sait pas, qui ignore, sans savoir ; surpris, non sur ses gardes, sans faire attention, par mégarde’,

★ lat. *simplex* ‘simple’,

★ lat. *incautus* ‘qui n’est pas sur ses gardes, imprudent ; dont on ne peut se garder, dangereux, imprévu’,

★ lat. *improvidus* ‘imprévoyant ; qui ne s’attend pas à un prochain combat ; incapable de prévoyance dans les vues/résolutions’.

En anc. fr. et chez Schlosser on peut voir aussi une description plus développée : ‘font comme enfants’ et ‘manquent d’habileté/artifice’.

★ Dans le chap. VIII, le narrateur raconte que la Rose s’est laissé surprendre à préparer *un mensonge aussi naïf* (F41) :

★ anc. fr. : *agençant si grant contrueve* (AF33),

★ Haury : *in meditatione mendacii tam insulsi* (LH24) : lat. *insulsus* ‘non salé, insipide ; sot, niais, dépourvu d’esprit’,

★ Winkler : *in tam puerili mendacio* (LW30) : lat. *puerilis* ‘enfantin ; puéril, irréfléchi’,

★ Schlosser : *in mendacio tam ingenuo* (LS32) : lat. *ingenuus* ‘né dans le pays, indigène ; né libre, bien né ; digne d’un homme libre, d’un homme



bien né, noble ; faible, délicat' (cf. Gaffiot 1934 : 819) – du point de vue sémantique, cet adjectif fait penser justement au lat. *nativus* !

★ Enfin, regardons l'adverbe, dans le chap. IX, toujours sur la Rose : *Et elle montrait naïvement ses quatre épines* (F44) :

★ anc. fr. : *nicemant* 'sottement' (AF36), cf. Godefroy (V : 495),

★ Haury : *imprudens* (LH27),

★ Winkler : *Ut fidem faceret dictis* 'pour faire croire à ses paroles' (LW34),

★ chez Schlosser, cet adverbe a disparu (LS36).

### ★ toilette

Le mot fr. *toilette* est un diminutif de *toile* (< lat. *tela*) et date de 1352 (PR), d'abord comme 'petite (pièce de) toile', et ce n'est qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que ce terme a acquis la signification 'objets de parure', pourtant celle de 'action de se préparer, de s'apprêter pour paraître en public (de se peigner, se farder, s'habiller) ; de s'habiller et de se parer' ne remonte qu'aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. et 'ensemble des soins de propreté du corps' au XIX<sup>e</sup> s. (cf. PR).<sup>94</sup> Dans le texte nous avons ces dernières significations :

★ Dans le chap. V, le narrateur dit, à propos des travaux habituels du Petit Prince : *Quand on a terminé sa toilette du matin, il faut faire soigneusement la toilette de la planète* (F28) :

★ anc. fr. : *Quant avons fini de nos laver au matinet, lors devons laver, a grant soing, l'estoile errant* (AF23-24),

★ Haury : *Mane postquam te exornaveris, stella ipsa sedulo exornanda est* (LH15),

★ Winkler : *Mane, cum finivisti corporis cultui operam dare, debes operam dare cultui stellae* (LW22),

★ Schlosser : *Mane, postquam corpus curaveris, stella diligenter tibi curanda est* (LS23).

★ Dans le chap. VIII, le narrateur raconte les préparatifs de la Rose : *Sa toilette mystérieuse avait donc duré des jours et des jours* (F39) :

★ anc. fr. : *son segret ator* (AF31) : 'ce qu'on a disposé pour quelque usage, préparatif ; ce qui sert à s'équiper, provision' (Godefroy I : 480) – en fr. moderne, sa continuation est considérée comme mot déjà vieilli : *atour* 'toilette, ornement'<sup>95</sup>, plur. *atours* 'toilette et parure féminine' (cf. PR),

★ Haury : *abditus se exornando* (LH22),

★ Winkler : *cum sese ornavisset* (LW29),

★ Schlosser : *cultum corporis fecerat* (LS30).

Les versions latines utilisent des descriptions, surtout avec des verbes : *exorno, -are* 'pourvoir du nécessaire, orner complètement, parer, embel-

<sup>94</sup> Nous laissons de côté l'usage tardif du pluriel : *toilettes* 'lieux d'aisances', qui ne date que de 1945 (PR).

<sup>95</sup> Comme dans la locution : *dame d'atour* 'femme dont la charge était de présider à la toilette d'une reine/princesse'.

lir' ; *orno, -are* 's'équiper, se préparer, s'outiller ; s'orner, se parer' ; *curo, -are* 'avoir soin, soigner, s'occuper ; donner des soins, faire le nécessaire' ; *operam dare* 's'occuper, accorder l'attention, mettre ses soins' ; *cultum facere* 'faire les soins'.

### Noms propres

La plupart des noms propres dans le livre se trouvent dans le chap. XVI où le Petit Prince explique le travail des allumeurs de réverbères dans le monde entier avant l'invention de l'électricité.

#### ★ Afrique

Ce nom apparaît 3 fois, dans les chapitres XVI (F73), XVII (F75) et XXVII (F116) :

★ anc. fr. : *Cartaige* (AF59), *Afrique* (AF60), *Aufrique* (AF95). Le premier nom vient du lat. *Cart(ha)go*, c'est-à-dire Carthage, ancienne cité punique (située en Tunisie d'aujourd'hui), détruite par les Romains à la fin de la 3<sup>e</sup> guerre punique en 146 av. J.C. La prise de cette ville a ouvert la voie aux Romains pour entrer en Afrique du Nord et en faire leur province (*Africa Romanorum*). On voit bien que, dans le nom *Cartaige* et *Aufrique*, l'orthographe est vacillante ce qui arrive souvent dans les écrits en ancien français.

★ Dans toutes les versions latines : *Africa* (LH48-49, 85 ; LW57, 93 ; LS62, 101) ; aussi avec une petite modification métonymique pour désigner les habitants : *Africi* (LW56, LS61), donc 'Africains' (du lat. *Africanus* 'Africain').

#### ★ Amérique du Nord

Dans le chap. XVI (F73) : *noveles Indes de Bise* (AF59) 'nouvelles Indes de la Bise', ainsi que *hic America aquiloni subjecta* (LH48) 'cette Amérique soumise à l'aquilon' – dans les deux cas, nous avons un nom du vent du Nord qui devient synonyme du Nord :

★ Bise est un vent « froid qui souffle du Nord ou du Nord-Est », dont le nom est d'origine germanique (cf. TLFi).

★ aquilon est un vent « du nord, et plus gén. tout vent violent, froid et orageux » (TLFi) ; il peut aussi signifier 'le nord'. Dans la mythologie romaine, Aquilon était un dieu des vents septentrionaux, froids et violents.<sup>96</sup>

Dans deux versions latines, nous avons aussi les habitants de ce continent : *Americani septentrionales* (LW56, LS61).

<sup>96</sup> Nous avons encore deux autres noms : d'abord *Borée* (lat. *Boreas*, anc. gr. Βορέας) 'dieu grec personnifiant le vent du nord' (homologue d'Aquilon romain), d'où lat. *borealis* et fr. *boréal* ; ensuite *Septentrio* 'sept bœufs de labour', c'est-à-dire la constellation de sept étoiles de l'Ourse polaire qui est devenue un synonyme du Nord ; *Septentrio* peut aussi désigner un vent du Nord.

Rappelons aussi que Christophe Colomb a découvert l'Amérique en cherchant une nouvelle route maritime vers les Indes. C'est pourquoi, ensuite, ce Nouveau Monde était appelé « Indes occidentales ». Finalement le continent américain a reçu son nom en l'honneur du navigateur florentin Amerigo Vespucci.

#### ★ Amérique du Sud

Dans le chap. XVI (F73) : *novelas Indes dou Midi* (AF59), *America illa australis* (LH48). Et les habitants : *Americani meridiani* (LW56, LS61)

#### ★ Arizona

Dans le chap. I (F11) : *Ynde 'Inde'* (AF10), *Arizona* (LH2, LS8), ainsi que des habitants : *Arizonenses* (LW8).

Le traducteur vers l'ancien français généralise, en donnant à cet État, par un hypallage, le nom du Nouveau Monde (ici : Indes), qui est, d'ailleurs, anachronique, parce qu'il ne date que du XV<sup>e</sup> siècle.

Le nom *Arizona* est probablement indigène, mais son étymologie est incertaine.

#### ★ Australie

Dans le chap. XVI (F72) : *grant isle dou Midi* (AF59), *Australis terra* (LH48), *Australia* (LW56, LS61).

L'Australie a été découverte par les explorateurs néerlandais au début du XVII<sup>e</sup> siècle, donc les premières mentions de cette terre l'appelaient « Nouvelle Hollande ».

Le nom actuel du continent se réfère à une terre imaginaire (et supposée encore depuis l'Antiquité), située sur les anciennes cartes : *Terra Australis* (lat. 'terre australe').

#### ★ Chine

Dans le chap. I (F11) et le chap. XVI (F73) : *Cathay* (AF10, 59), *Sinae* (LH2, 48 ; LW56), *Sina* (LS8), ainsi que des habitants : *Sinenses* (LW8, LS61).

*Cathay* est un ancien nom de la Chine, surtout de sa partie septentrionale, il vient d'un peuple asiatique des *Khitans* ou *Khitaï*. Ce sont les Européens qui appelaient ainsi la Chine au Moyen Âge. Ce nom reste toujours dans l'appellation de la Chine par certaines langues slaves : *Китай* (ukrainienne, russe, bulgare) et *Кітай* (biélorusse), ainsi que dans certaines langues turciques : *Кытай* (tatare) ou *Китай* (tchouvache), et finno-ougriennes parlées en Fédération de Russie : *Китай* (komi, oudmourte, mordve).

*Sinae* (d'habitude au pluriel) était le nom de la Chine déjà dans les anciens écrits latins. Probablement les lexèmes *Sin-* et *Chin-* sont des variantes, de même que *Κίνα* en grec.

### ★ États-Unis

Dans le chap. VI (F33) : *Yndes* (AF27), *Civitates Foederatae* (LH18, LW25), *America* (LS25).

La forme néolatine actuellement la plus populaire pour ce pays est : *Civitates Foederatae Americae* (on peut la voir p.ex. dans quelques documents édités en latin par le Vatican).

### ★ Europe

Dans le chap. XVI (F73) : *France* (AF59), *Europa* (LH48), ainsi que les habitants : *Europaei* (LW56, LS61).

C'est le nom de la France qui surprend dans la version en ancien français, mais peut-être pour ce traducteur, la puissance de ce pays, croissante toujours au XII<sup>e</sup> siècle, lui a fait penser à la France comme au centre de la civilisation européenne à l'époque.

### ★ France

Dans la dédicace (F7) et le chap. VI (F33) : *France* (AF7, 27), *Gallia* (LH[VII], 18 ; LW5, 25 ; LS25-26), *Francogallia* (LS5).

### ★ Inde

Dans le chap. XVI (F73) : *Yndes* (AF59) ; ainsi que les habitants : *Indi* (LH48) et *Indici* (LW56, LS61).

### ★ Nouvelle-Zélande

Dans le chap. XVI (F72) : *Novele Terre de Mer* (AF59), *Nova Zelandia* (LH48, LS61), *Zelandia Nova* (LW56).

La Nouvelle-Zélande n'a été découverte par l'explorateur néerlandais Abel Tasman qu'en 1642. Vu l'origine de cet explorateur, ces terres ont reçu le nom d'après la province néerlandaise Zélande (holl. *Zeeland* 'Terre de la Mer').

La version en anc. fr. (« Nouvelle Terre de Mer ») paraît la plus neutre.

### ★ Pacifique

Dans le chap. XVII (F74) : *Grant Ocian* 'Grand Océan' (AF60), *mare Pacificum* 'mer Pacifique' (LH49), *Oceanus Pacificus* (LW57, LS62).

L'Océan Pacifique n'a été découvert par les Européens qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. D'abord il est baptisé « mer du Sud », puis « Pacifique » (par Fernand de Magellan), grâce à son caractère calme.

La version en ancien français (« Grand Océan ») paraît la plus neutre.

### ★ Russie

Dans le chap. XVI (F73) : *Sarmatie* (AF59), ainsi que les habitants : *Sarmatae* 'Sarmates' (LH48) et *Russici* 'Russes' (LW56, LS61).

Or, les Sarmates étaient un peuple nomade, d'origine scythique-irannienne, venu de la partie occidentale de la steppe eurasiennne. Au temps de

l'Empire Romain (d'Occident), leur territoire embrassait surtout l'Ukraine d'aujourd'hui avec des régions voisines.

L'histoire des Russes ne commence à être connue que depuis le IX<sup>e</sup> siècle, grâce à la chronique de Nestor qui décrit la Rus' de Kiev, mais leur expansion en Asie s'étend jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les choix des termes de nos traducteurs sont donc un peu anachroniques, mais plus faciles pour les lecteurs d'aujourd'hui.

### ★ Sahara

Dans le chap. II, le narrateur dit que son avion est tombé en panne *dans le désert du Sahara* (F12) :

- ★ anc. fr. : *en la grant berrie de sablon d'Aufrique* (AF11),
- ★ Haury : *in Garamantum solitudine* (LH3),
- ★ Winkler : *in locis desertis, quae Saharam vocant* (LW9),
- ★ Schlosser : *in locis desertis Sahara appellatis* (LS10).

On voit bien que la version en anc. fr. généralise l'endroit en désignant tout le continent africain (*Aufrique*).

Haury précise qu'il s'agit du 'désert des Garamantes', donc celui d'un peuple africain, vivant au Sud de la Numidie et connu depuis l'Antiquité, parce qu'Hérodote le décrivait déjà au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Mattingly 2001 : 50). Les Garamantes étaient les ancêtres des Touaregs d'aujourd'hui. Ces « rouliers du désert » (Toutin 1869 : 65) transportaient divers produits de marchands de la Méditerranée et de l'Afrique centrale à travers les sables. Soumis aux Romains vers 19 av. J.-C. (Mahjoubi 1999 : 530), ils « restèrent indépendants et étrangers à l'empire » (Toutin 1869 : 69) et « ne furent jamais considérés comme des provinciaux, comme des sujets de l'empire. (...) toujours restés en dehors de l'*orbis romanus* » (ibid. : 76). D'ailleurs, les Romains n'ont jamais essayé de conquérir la région saharienne<sup>97</sup> et, sauf quelques expéditions vers l'Afrique Centrale à travers le désert, ils ne bougeaient pas au-dessous du *limes* dit *tripolitanus*<sup>98</sup>.

Winkler et Schlosser laissent *Sahara*. Ce nom vient de l'arabe صحراء [ṣaḥrā'] 'désert' (cf. p.ex. Lokotsch 1927 : 140, Room 2008 : 162), mais les Arabes n'ont conquis l'Afrique du Nord que dans la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle, donc le nom doit dater de cette époque au plus tôt<sup>99</sup>.

<sup>97</sup> Rappelons que les Romains ont commencé leur conquête de l'Afrique en 146 av. J.-C., mais sont restés plus près du littoral méditerranéen. Voici pourquoi : « Avec une parfaite intelligence de la nature des contrées sahariennes et du caractère des tribus qui les habitaient, le gouvernement romain comprit quelle œuvre vaine et folle il tenterait, s'il voulait annexer des solitudes infécondes et soumettre à des lois faites pour des populations sédentaires des tribus essentiellement mobiles. Il n'essaya pas de conquérir le désert. Son attitude fut toujours défensive et prudente » (Toutin 1896 : 76).

<sup>98</sup> Conçu d'abord comme zone de défense des villes de la Tripolitaine (donc « trois villes » : Oea, Leptis Magna et Sabratha, dans la région historique de la Libye), le *limes* avançait ensuite vers la Numidie et la Maurétanie.

<sup>99</sup> Quoique les langues berbères (dont les langues touarègues) des peuples autochtones appartiennent à la même famille chamito-sémitiques que l'arabe.

En tant que nom propre, le Sahara est tardif en français et dans d'autres langues européennes. Léon l'Africain est l'un des premiers qui mentionnent ce nom dans son récit de voyage en Afrique dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Il l'appelle *Sarra* et en fait le synonyme de Libye :

La tierce partie que les Latins appellent *Libia*, & en langage Arabesque nommée Sarra, c'est à dire desert, prend cōmencemēt du costé d'Orient au Nil, pres les confins de Eloacat, & s'étend vers Occident jusques à l'Océan. (Africain 1556: 2b)

L'adjectif dérivé du Sahara apparaît dans le chap. XXV : *Le puits que nous avons atteint ne ressemblait pas aux puits sahariens. Les puits sahariens sont de simples trous creusés dans le sable* (F99). Dans les traductions, les dénominations se répètent et nous avons :

- ★ anc. fr. : *li puiz d'Aufrique* (AF80) ;
- ★ Haury : *Garamantum putei* 'puits des Garamantes', *apud Garamantes* 'chez les Garamantes' (LH69) ;
- ★ Winkler : *Saharenses putei, putei Saharenses* (LW78) ;
- ★ Schlosser : *putei Saharenses* (LS84).

#### ★ Sibérie

Ce terme se trouve dans le chap. XVI (F73). Il est utilisé pour désigner une région en Fédération de Russie ou bien, généralement, toute la partie septentrionale de l'Asie. Il n'est connu largement qu'à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, quand les Russes ont commencé leur conquête de l'Est en Asie.

★ anc. fr. : *Darrienne Thulé* 'dernière Thulé' (AF59), c'est-à-dire *Ultima Thulé* qui est une expression de Virgile (dans ses *Géorgiques* I 30) signifiant l'extrémité septentrionale du monde ; le nom même de Thulé désignait une île au nord du monde connu, dans un récit de voyage d'un Pythéas de Marseille (IV<sup>e</sup> s. av.J.C.) ; il s'agit probablement de l'Islande ou du Groenland ou des Shetland ou bien de la Scandinavie, mais toute une mythologie est née autour de ce nom, un peu comme autour de l'Atlantide (voir Mund-Dopchie 2009).

★ Winkler : *Siberia* (LW56) ;

et les habitants :

★ Haury : *Hyperboraei Scythae* 'Scythes hyperboréens' (LH48) – cette proposition est intéressante, vu qu'elle met en relief un peuple considéré par les Grecs et les Romains comme barbare et vivant justement au nord de ce monde gréco-romain. À vrai dire, dans l'Antiquité, les Scythes vivaient dans les steppes de l'Eurasie centrale : c'était justement l'extrême nord pour les Grecs et les Romains (cf. p.ex. Schiltz 1994).

★ Schlosser : *Siberici* 'Sibériens' (LS61).

#### ★ Terre, Jupiter, Mars, Vénus

Il s'agit des planètes qui sont, toutes les quatre, mentionnées dans cet ordre dans le chap. IV : *Je savais bien qu'en dehors des grosses planètes comme la Terre, Jupiter, Mars, Vénus* (F21). La version en anc. fr. est

identique : *Terre, Jupiter, Mars, Vénus* (AF18). Les versions latines se ressemblent, avec quelques différences : *Terra, Juppiter, Mars, Venus* (LH9) / *Tellus, Iuppiter, Mars, Venus* (LW16) – ici nous voyons *Tellus* ‘terre, globe terrestre ; Terre-déesse’ (cf. Gaffiot 1934 : 1550) / *Terra, Iovis, Mars, Venus* (LS17) – la forme *Iovis*, utilisée comme si c’était le nominatif, est surprenante ici, parce que *Iovis* est le génitif de *Iuppiter*.

Dans d’autres endroits du livre, c’est seulement la Terre qui apparaît. Nous avons relevé les passages où ce nom a le sens de la planète et non pas du sol. Le nom est le plus souvent noté avec la majuscule : *Terre*, dans les chap. VII (F37), XV (F71), XVI (F72), XVII (F74–76), XXI (F87), XXIV (F98), XXV (F102) ; plus rarement avec la minuscule : *terre*, dans les chap. IX (F43) et XXVII (F116).

En anc. fr., c’est toujours *Terre* (AF30, 34, 58–60, 62, 68, 78, 82, 95). Les traductions latines sont plus diversifiées : *terra* (LH21, 47–49, 51, 59, 72 ; LW57, 93 ; LS34, 87), *terrae* (LH25, 49, 85), *Tellus* (LW28, 32, 54, 56–57, 80), *Terra* (LS29, 59–60, 62, 64), *orbis terrarum* (LH68 ; LW57–58, 66, 76 ; LS72, 83), *terrarum orbis* (LW57–58), *locus* (LS101).

#### ★ turc

Ici, nous n’avons pas le nom du pays, mais un adjectif qui y est lié. Il se trouve dans le chap. IV dans deux expressions :

★ *astronome turc* (F21) : *clerc d’astrenomie mor* (AF18), *Turca astrologus* (LH10), *astronomus Turcicus* (LW16), *astronomus Osmanicus* (LS17),

★ *dictateur turc* (F22) : *granz aumaçors des Mors* (AF19), *dictator quidam Turcarum imperavit* (LH10), *tyrannus quidam Turcicus* (LW17), *dictator quidam Osmanicus* (LS17).

En anc. fr., c’est : *mor/Mor* < lat. *Maurus* ‘Africain’ (Godefroy V : 402).

Dans les versions latines : *Turcae, -arum* ‘Turcs’ (au sens ethnique) est le pluriel, la forme féminine au singulier est *Turca* ; cependant, nous voyons aussi la forme *Turcicus* qui vient du nom latin du pays : *Turcia*.

Enfin l’adj. *Osmanicus* se réfère à l’Empire ottoman (1299–1923), fondé par Osman I<sup>er</sup>.

Notons ici le nom du dictateur en anc. fr. : *aumaçor/almaçor* ‘titre de dignité chez les Orientaux, émir, gouverneur’ (Godefroy I : 226, 498).

## Conclusions

Nos observations du rendement de noms modernes en latin et en ancien français dans les traductions du *Petit Prince* permettent de constater que les traducteurs ont dû effectuer un travail énorme pour trouver de bons équivalents et, si possible, vérifier leur datation.

Cependant, il y a des différences dans l’approche de ces traducteurs. Taverdet adapte bien le texte au langage médiéval, il utilise les termes de l’époque et fait souvent recours à des descriptions pour expliquer certains

phénomènes modernes. Haury en latin aime bien employer un langage pittoresque, parfois même plus développé que l'original. Winkler, tout au contraire, simplifie souvent certains passages, même avec des pertes de la poésie de Saint-Exupéry. Enfin Schlosser aime bien utiliser des termes néolatins et rend le texte latin plus proche du lecteur moderne.

### Textes analysés

- AF = Saint-Exupéry Antoine de (2017) : *Li juenes principes*, trad. Gérard Taverdet, Neckarsteinach : Tintenfaß.  
 F = Saint-Exupéry Antoine de (2007 [1943]) : *Le Petit Prince*, Paris : Gallimard.  
 LH = Saint-Exupéry Antoine de (2001 [1961]) : *Regulus*, trad. Auguste Haury, Orlando : Harcourt.  
 LS = Saint-Exupéry Antoine de (2015) : *Principulus*, trad. Franz Schlosser, Stuttgart : Reclam.  
 LW = Saint-Exupéry Antoine (2010) : *Regulus*, trad. Alexander Winkler, Mannheim : Artemis & Winkler.

### Bibliographie

- ALPINO Prospero (1592) : *De plantis Aegypti liber*, Venetiis : Apud Franciscum de Franciscis Senensem.  
 AFRICAÏN Léon (1556 [1550]) : *Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde ... écrite de notre temps, par Jean Léon, Africain, premièrement en langue arabe, puis en toscane et à présent mise en français* [par Jean Temporal], En Anvers : de l'impr. de C. Plantin.  
 ANDREAU Jean (1987) : La vie financière dans le monde romain. Les métiers de manieurs d'argent (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), Rome : École française de Rome.  
 D'AULNOY Marie-Catherine Le Jumel de Barneville (1874 [1691]) : *La cour et la ville de Madrid vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Relation du voyage d'Espagne par la comtesse d'Aulnoy*, éd. nouv. rev. et annotée par Mme B. Carey, Paris : E. Plon et C<sup>ie</sup>.  
 BABEAU Albert (1883) : *La vie rurale dans l'ancienne France*, Paris : Didier et C<sup>ie</sup>.  
 BALTAZARD Maurice (1954-1955) : Le franc et son histoire, *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 173-186.  
 BAILLY Anatole (1935) : *Le Grand Bailly : dictionnaire grec-français*, Paris : Hachette.  
 BEAULIEUX Charles (1952) : Cahin-caha. Étiquette, *Romania* 73/290 : 238-240.  
 BLOCH Marc (1953) : Mutations monétaires dans l'ancienne France, *Annales : Économies, sociétés, civilisations* 8/2 : 145-158.  
 BOUDET Jean-Patrice (2005 [1997]) : Le bel automne de la culture médiévale (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), (in :) Michel Sot, Jean-Patrice Boudet, Anita Guerreau-Jalabert, *Histoire culturelle de la France*, t. I : *Le Moyen Âge*, Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), Paris : Seuil, 261-409.  
 BYL Simon (1955) : Rheumatism and gout in the *Corpus Hippocraticum*, *L'Antiquité classique* 57 : 89-102.  
 Cabanes Augustin Mœurs intimes du passé.  
 CARCOPINO Jérôme (1956 [1939]) : *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, Paris : Hachette.  
 ÇAYIR Kenan (2007) : *Islamic literature in contemporary Turkey : from epic to novel*, New York : Palgrave Macmillan.  
 CHÉLINI Michel-Pierre (2001) : *Histoire du franc français au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Picard.



- CONIEZ Hugo (2011) : Saint-Simon et le cérémonial de la cour d'Espagne, *Cahiers Saint Simon* 39 (*Cérémonial, étiquette et politesse chez le duc de Saint-Simon*) : 47-58.
- CROIX Alain & QUÉNIART Jean (2005 [1997]) : *Histoire culturelle de la France*, t. II : *De la Renaissance à l'aube des Lumières*, Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), Paris : Seuil.
- CRUCHON Gustave (1879) : *Les banques dans l'antiquité, étude historique, économique et juridique*, Paris : G. Pedone-Lauriel.
- CURSENTE Benoît (2005) : Essai sur la borde médiévale dans la France du Sud-Ouest, (in :) *La maison rurale en pays d'habitat dispersé : de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*, Annie Antoine (dir.), Rennes : Presses universitaires de Rennes, 271-278.
- DEAF = *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* : [www.deaf-page.de/fr/index.php](http://www.deaf-page.de/fr/index.php) (accès en décembre 2018).
- DELPEUCH Armand (1900) : *La goutte et le rhumatisme : histoire des maladies*, Paris : Carré et Naud.
- DEZALLIER D'ARGENVILLE Antoine-Joseph (1742) : *L'histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie, dont l'une traite des pierres et l'autre des coquillages*, Par M\*\*\* de la Société royale des sciences de Montpellier, Paris : chez De Bure l'aîné.
- DEZOBRY Charles (1875) : *Rome au siècle d'Auguste, ou Voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste et pendant une partie du règne de Tibère*, Paris : Ch. Delagrave, t. 3.
- DUMONT Jean (1739 [1727]) : *Supplément au corps universel diplomatique du droit des gens*, vol. IV : *Le Cérémonial diplomatique des Cours de l'Europe*, mis en ordre et considérablement augmenté par Mr. [Jean] Rousset, Amsterdam & La Haie : Chez les Janssons etc., t. I-II.
- DUVAL Paul-Marie (1952) : *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles après J.-C.)*, Paris : Hachette.
- Encyclopédie = Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Denis Diderot & Jean le Rond d'Alembert (dir.), Neuchâtel : chez Faulche et Cie, 1751, t. X.
- ERNOUT Alfred, MEILLET Antoine (2001 [1932]) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots*, Paris : Klincksieck.
- FEW = Wartburg Walther von (1922-1967) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch* : <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/> (consulté en décembre 2018).
- FRANKLIN Alfred (1908) : *La civileté, l'étiquette, la mode, le bon ton du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Émile-Paul, 2 tomes.
- FURETIÈRE Antoine (1702 [1690]) : *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts*, 2<sup>e</sup> édition revue, corrigée et augmentée par M. Basnage de Bauval, Sur l'imprimé, A La Haye et à Rotterdam : chez Arnoud et Reinier Leers, t. II.
- GAFFIOT Félix (1934) : *Dictionnaire latin-français*, Paris : Hachette.
- GIMPEL Jean (1975) : *La révolution industrielle du Moyen Âge*, Paris : Seuil.
- GLEDHILL David (2008) : *The names of plants*, Cambridge : Cambridge University Press.
- GRIMAL Pierre (2001) : *La civilisation romaine*, Paris : Flammarion.
- GODEFROY = GODEFROY Frédéric (1891-1902) : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris : F. Vieweg, 10 tomes.
- HELEN Tapio, KETOLA Kari (1998) : *Latin lives ! In Finland and beyond*, English adaptation by Andrew Barriskell, Helsinki : Edita
- HOLMES Georges K. (1923) : Some features of tobacco history, *Agricultural History Society Papers* 2 : 385-407.
- KING Henry C. (1979 [1955]) : *The history of the telescope*, New York : Dover.

- LAGORGETTE Dominique (2006) : Quelques pistes pour une étude diachronique des titres en français : *monsieur, monseigneur, milord, Langue française* 149 (*Énonciation et pragmatique : approche diachronique*) : 92-112.
- LAUFER Berthold (1924) : *Introduction of tobacco into Europe*, Chicago : Field Museum of Natural History, *Anthropology Leaflet* 19.
- LE GOFF Jacques (1965) : *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris : Arthaud.
- LOKOTSCH Karl (1927) : *Etymologisches Wörterbuch der Europäischen (germanischen, romanischen und slavischen) Wörter orientalischen Ursprungs*, Heidelberg : Winter.
- LOT Ferdinand (1948 [1947]) : *La Gaule : les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française*, Paris : Librairie Arthème Fayard.
- MAHJOUBI Ammar (1999 [1980]) : La période romaine, (in :) *Histoire générale de l'Afrique*, t. II *Afrique Ancienne*, Gamal Mokhtar (dir.), Paris : UNESCO, 503-540 : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000042661\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000042661_fre) (accès décembre 2018).
- MATTINGLY David (2001) : Nouveaux aperçus sur les Garamantes : un État saharien ?, *Antiquités africaines* 37 : 45-61.
- MAURO = *Dizionario italiano De Mauro* : <http://dizionario.internazionale.it> (accès en décembre 2018).
- MONGEZ Antoine (1818) : Recherches sur les habillemens des anciens, *Histoire et mémoires de l'Institut royal de France : classe d'histoire et de littérature ancienne* 4 : 222-314.
- MUND-DOPCHIE Monique (2009) : *Ultima Thulé. Histoire d'un lieu et genèse d'un mythe*, Genève : Droz.
- NOURRISSON Didier (2000) : *Histoire sociale du tabac*, Paris : Christian.
- PASTOUREAU Michel (2010) : Le roi du jeu d'échecs (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), (in :) *Les >autres< rois : études sur la royauté comme notion hiérarchique dans la société au bas Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, Torsten Hiltmann (dir.), München : R. Oldenbourg Verlag, 155-160.
- PASTOUREAU Michel (2012) : *Le jeu d'échecs médiéval : une histoire symbolique*, Paris : Le Léopard d'or.
- PR = *Petit Robert : Dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 1996.
- RAE = *Diccionario de la lengua española de la Real Academia Española* : [www.rae.es](http://www.rae.es) (accès en décembre 2018).
- RAMMINGER Johann (2006) : *Neulateinische Wortliste. Ein Wörterbuch des Lateinischen von Petrarca bis 1700* : <http://www.neulatein.de/words/> (accès décembre 2018).
- RITTER Karl (1837) : *Géographie générale comparée, ou Étude de la terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme, pour servir de base à l'étude et à l'enseignement des sciences physiques et historiques*, traduit de l'allemand par Eugène Buret et Édouard Desor, Paris : Paulin, t. III.
- RIVAL Ned (1981) : *Tabac miroir du temps : histoire des mœurs et des fumeurs*, Paris : Perrin.
- ROOM Adrian (2008) : *African placenames : origins and meanings of the names for natural features, towns, cities, provinces, and counties*, Jefferson, NC : McFarland.
- ROSEN Edward (1947) : *The naming of the telescope*, New York : Schuman.
- ROSEN Edward (1954) : Did Galileo claim he invented the telescope?, *Proceedings of the American Philosophical Society* 98/5 : 304-312.
- SACRÉ Dirk, PAPY Jan (2012), Neo-Latin, *The Year's Work in Modern Language Studies* 72 : 1-10.
- SALAMA Pierre (1999a [1980]) : De Rome à l'Islam, (in :) *Histoire générale de l'Afrique*, t. II *Afrique Ancienne*, Gamal Mokhtar (dir.), Paris : UNESCO, 541-553 : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000042661\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000042661_fre) (accès décembre 2018).

- SALAMA Pierre (1999b [1980]) : Le Sahara pendant l'Antiquité classique, (in :) *Histoire générale de l'Afrique*, t. II *Afrique Ancienne*, Gamal Mokhtar (dir.), Paris : UNESCO, 555-574 : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000042661\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000042661_fre) (accès en décembre 2018).
- SANCHO José Luis (2009) : L'espace du roi à la cour d'Espagne sous les Habsbourg, (in :) *¿Louis XIV espagnol ? Madrid et Versailles, images et modèles*, Gérard Sabatier & Margarita Torrione (coord.), 119-136.
- SCHILTZ Véronique (1994) : *Les Scythes et les nomades des steppes. VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - I<sup>er</sup> siècle après J.-C.*, Paris : Gallimard.
- STIFTER David (2013) : Vocative for nominative, (in :) *Vocative ! Addressing between system and performance*, Barbara Sonnenhauser & Patrizia Noel Aziz Hanna (ed.), Berlin : De Gruyter Mouton, 43-86.
- STROH Wilfried (2008 [2007]) : *Le latin est mort, vive le latin ! Petite histoire d'une grande langue*, trad. de l'all. et du lat. par Sylvain Bluntz, Paris : Les Belles Lettres.
- SUSPÈNE Arnaud (2002) : Sur la loi monétaire de c. 212 (?), *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 13 : 33-43.
- TANASE Virgil (2013) : *Saint-Exupéry*, Paris : Gallimard.
- TETTART-VITTU Françoise (2009) : À l'espagnole ou à la française : résistances et emprunts dans la mode de cour, (in :) *¿Louis XIV espagnol ? Madrid et Versailles, images et modèles*, Gérard Sabatier & Margarita Torrione (coord.), 203-220.
- TLFi = *Trésor de la langue française informatisé* : <http://atilf.atilf.fr/tlfi.htm> (accès en décembre 2018).
- TOUTIN Jules (1893) : Afrique romaine : chronique, *Mélanges de l'école française de Rome* 13 : 177-196.
- TOUTIN Jules (1896) : Les Romains dans le Sahara, *Mélanges de l'école française de Rome* 16 : 63-77.
- TRECCANI = *Enciclopedia Italiana di Scienze, Lettere ed Arti dall'Istituto Giovanni Treccani* : [www.treccani.it/vocabolario](http://www.treccani.it/vocabolario) (consulté en décembre 2018).
- VAN HELDEN Albert (1977) : The invention of the telescope, *Transactions of the American Philosophical Society* 67/4 : 1-67.
- VIPARD Pascal (2007) : Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire, *Gallia* 64 : 227-277.
- VERWEIJ Michiel (2008) : Winnie the Pooh in Latin, or how to put delightful English into equally enjoyable Latin, *Humanistica Lovaniensia* 57 : pp. 301-319.
- WICKENS Gerald E. (1982) : The baobab : Africa's upside-down tree, *Kew Bulletin* 37/2 : 173-209.
- WICKENS Gerald E. (2004) : *Economic botany : principles and practices*, Dordrecht : Springer.
- WOLFF Philippe (1982) : Monnaie et développement économique dans l'Europe médiévale, *Histoire, Économie et Société* 1/4 : 491-510.
- YOUNG William W. (1916) : *The story of the cigarette*, New York & London : D. Appleton and Company.
- ZEHNACKER Hubert (1992) : Aperçus de numismatique romaine (II), *Vita Latina* 128 : 2-5.

## Résumé

Noms modernes dans les langues anciennes : *Le Petit Prince*  
dans trois versions latines et en ancien français

L'article montre la traduction de noms modernes dans trois versions latines et l'une en ancien français (du XII<sup>e</sup> siècle) du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry. Les

exemples analysés sont divisés en 4 catégories: 1) inventions modernes, 2) termes modernes pour les choses anciennes, 3) expressions modernes, 4) acceptions nouvelles de termes anciens, 5) noms propres. L'analyse révèle deux principales stratégies des traducteurs : synonymes ou descriptions de la chose nommée.

### Summary

Modern names in old languages: *Le Petit Prince* (*The Little Prince*)  
in three Latin versions and in Old French

The article deals with the translation of modern names in three Latin versions and in one in old French (12<sup>th</sup> c.) of the novel *Le Petit Prince* (*The Little Prince*) by Antoine de Saint-Exupéry. The analysed examples are divided into 4 categories: 1) modern inventions, 2) modern terms for ancient things, 3) modern expressions, 4) new meanings of old terms, 5) proper nouns. The analysis shows two main strategies of the translators: synonyms or descriptions of the named thing.

### Streszczenie

Nowoczesne nazwy w starych językach: *Le Petit Prince* (*Mały Książę*)  
w trzech wersjach łacińskich i po starofrancusku

Artykuł omawia tłumaczenie nowoczesnych nazw w trzech łacińskich wersjach i po starofrancusku (XII wiek) powiastki *Le Petit Prince* (*Mały Książę*) Antoine'a de Saint-Exupéry'ego. Analizowane przykłady są podzielone na 4 kategorie: 1) nowoczesne wynalazki, 2) nowoczesne pojęcia dla dawnych rzeczy, 3) nowoczesne wyrażenia, 4) nowe znaczenia starych terminów, 5) nazwy własne. Analiza pokazuje dwie główne strategie tłumaczy: synonimy lub opisy nazywanej rzeczy.

